

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MULTIPLICITÉ DES RAPPORTS ENTRE LE NATIONALISME ET LE
FÉMINISME AU QUÉBEC (1960-1970) : UNE POSSIBLE RÉCIPROCITÉ ?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
LAURIE OTIS-AUBUT

Mars 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier de tout cœur toutes les personnes qui m'ont soutenue et guidée au cours des dernières années. Professeur-e-s, ami-e-s, et spécialement mes parents, vous m'avez fourni l'énergie et l'inspiration nécessaires à l'accomplissement de ce projet, qui, disons-le, n'a pas toujours été facile. J'aimerais aussi remercier les merveilleuses femmes qui ont accepté de me rencontrer pour partager leur expérience militante des années 1960-1970. Louise Harel, Louise Picard Thiboutot, Micheline Dumont, Martine Eloy et Claire Brassard, je ne pourrai jamais vous dire le bonheur et l'honneur que j'ai eu de m'entretenir avec vous. Votre générosité est le point de départ de mémoire qui n'aurait pas été possible sans vous.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGNE ET ACRONYMES	i
RESUMÉ.....	1
CHAPITRE 1	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2	
REVUE DE LA LITTÉRATURE CRITIQUE.....	27
2.1. Diane Lamoureux	27
2.2. Stéphanie Lanthier	32
2.3. Geneviève Pagé.....	38
2.4. Chantal Maillé.....	42
2.5. Étude de cas.....	46
CHAPITRE 3	
LE NATIONALISME QUEBÉCOIS	48
3. Introduction.....	48
3.1. L'avant 1960	48
3.2. Contexte politique : Le nationalisme québécois ou le néonationalisme	55
3.2.1. De la multiplication des partis politiques nationalistes jusqu'à la monopolisation de la question nationale par le Parti Québécois	56
3.3. Contexte économique et inégalités socio-économiques	59
3.4. L'élaboration d'un projet de libération nationale.....	62
3.4.1. Mobilisation des groupes de la gauche révolutionnaire	63
3.5. La fin du nationalisme radical ?.....	69
3.5.1. L'institutionnalisation des mouvements sociaux	70
CHAPITRE 4	
LE FÉMINISME QUEBÉCOIS.....	72
4.1. Les mouvements féminins/féministes avant 1960.....	72
4.1.1. La guerre et l'entrée des femmes sur le marché du travail	73
4.1.2. La période Duplessis	74

4.2.	Contextes et influences	76
4.2.1.	Contexte politique et juridique/législatif	77
4.2.2.	Éducation, socialisation des femmes et le Rapport Parent	81
4.3.	Le mouvement des femmes et les organisations féministes.....	83
4.3.1.	Le féminisme réformiste/ égalitaire	85
4.3.2.	Le féminisme radical/révolutionnaire	90
4.3.3.	Éclatement du mouvement féministe québécois	103
CHAPITRE 5		
JOINDRE LE FEMINISME ET LE NATIONALISME.....		
5.1.	Les nationalistes et les enjeux féminins	105
5.2.1.	La FFQ et la question nationale	109
5.3.	Les féministes radicales et la lutte de libération nationale	115
5.3.1.	Le FLF et le mouvement nationaliste.....	116
5.3.2.	Le Centre des femmes et le mouvement nationaliste.....	118
5.3.3.	L'après 1975.....	120
5.3.4.	Le Regroupement des femmes québécoises.....	121
5.4.	Le féminisme d'État ou l'institutionnalisation du féminisme	123
CONCLUSION		126
ANNEXE A		129
ANNEXE B		130
ANNEXE C		131
BIBLIOGRAPHIE.....		132

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGNE ET ACRONYMES

FFQ	Fédération des femmes du Québec
FLF	Front de libération des femmes
FLP	Front de libération populaire
FLQ	Front de libération du Québec
MSA	Mouvement souveraineté Association
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti Québécois
RFQ	Regroupement des femmes québécoises
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
UN	Union national

RESUMÉ

Cette recherche s'intéresse à la possible réciprocité entre les mouvements féministe et nationaliste au Québec pendant les années 1960-1970. En étudiant l'évolution des mouvements féministes et nationaliste au cours de ces années, nous tentons de montrer comment les mouvements sociaux représentent des espaces qui sont occupés par différentes tendances et organisations. Puis, à l'aide d'une analyse politique des rapports sociaux et politiques, nous cherchons à savoir comment ces deux mouvements et leurs organisations ont développé différentes relations, dont certaines d'interdépendance et de réciprocité. Pour ce faire, nous entreprenons d'abord une analyse politique de l'historiographie des mouvements nationaliste et féministe en deux temps afin de comprendre leurs développements et évolutions. Puis, nous nous intéressons aux multiples rapports entre les deux mouvements en faisant ressortir les éléments permettant de confirmer notre hypothèse. Finalement, notre recherche s'appuie sur une analyse de publications, de la littérature ainsi que sur les données qualitatives collectées lors d'entrevues effectuées avec des militantes féministes de la période étudiée.

Mots clés : Nationalisme, féminisme, Révolution tranquille, femmes, Front de libération des femmes, Centre des femmes, Québec, mouvements sociaux

INTRODUCTION

La présence des femmes dans les sphères politiques et sociales ainsi que la pertinence reconnue des organisations féministes sont le résultat d'importantes luttes des féministes québécoises. Ce qui fait dire à Chantal Maillé comme à d'autres autrices féministes¹ que le mouvement des femmes, en tant que mouvement social, a joué un rôle important dans le processus de changement sociopolitique de la société québécoise ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie des femmes (Maillé 1990).

Toutefois, comme le mentionne l'historienne Micheline Dumont, les droits obtenus par les femmes québécoises depuis le début du siècle dernier ont souvent été arrachés à la suite de longues années de luttes et de multiples actions revendicatrices menées par des féministes à différents moments de l'histoire. Certes, certains des gains obtenus ont pu l'être dans le cadre d'alliances stratégiques avec des hommes réformistes, mais pour l'essentiel, les avancées des femmes sont le résultat d'années de luttes et de revendications (Dumont 2011).

À travers l'émergence des mouvements sociaux, nous croyons qu'il est important de faire la distinction entre le « mouvement des femmes » et le « mouvement féministe ». Dans le cadre de ce mémoire, nous utilisons « mouvement des femmes » pour désigner tous les groupes non mixtes qui sont préoccupés par la question des femmes. Le « mouvement féministe » fait plus précisément référence aux organisations, actions, revendications, idées visant à lutter contre la discrimination, l'oppression et l'exploitation des femmes, et ce, quelles que soient la définition, l'ampleur et l'explication qui en est donnée. Le mouvement féministe est donc intrinsèque au mouvement des femmes, mais pas le contraire.

¹ On peut ici penser à Diane Lamoureux, Micheline Dumont, Francine Descarries, Yolande Cohen, pour en nommer que quelques-unes.

L'obtention du droit de vote par les Québécoises non autochtones en 1940 constitue un gain important pour le mouvement des femmes. Il marque l'aboutissement du long et difficile combat des suffragistes. Puis, après une certaine accalmie, le mouvement des femmes se réorganise progressivement et arrache plusieurs gains à travers la deuxième moitié du 20^e siècle tout en cohabitant avec le mouvement nationaliste québécois qui se développe dans la même période. Effectivement, le mouvement nationaliste et le mouvement féministe se croisent en se rejoignant parfois autour des thèmes de la modernité, de la libération et de la justice sociale, sans nier aussi les motivations des nationalistes à rallier les femmes au projet souverainiste. Ainsi, le mouvement des femmes et le mouvement nationaliste cohabitent depuis longtemps dans la sphère politique québécoise. Toutefois, aucune période de l'histoire du Québec n'est plus charnière pour le projet de cohabitation entre ces deux mouvements que celle de la Révolution tranquille (Cohen 2000).

En effet, la résurgence du mouvement féministe au Québec est liée aux conditions particulières d'une société en plein changement marquée par un désir d'affirmation et de libération du peuple québécois. Le Québec souhaite être reconnu comme une société distincte avec des besoins propres et des aspirations spécifiques puisqu'une majorité grandissante de Québécois et Québécoises peinent alors à se reconnaître dans le Canada lui-même en mutation. Cette période débute avec l'instauration de réformes traduisant la mise en place d'un État-providence et la sécularisation de l'État. C'est aussi la fin du nationalisme traditionnel² au profit d'un nouveau nationalisme basé sur l'affirmation d'une identité québécoise distincte. Ces années ont su marquer l'imaginaire collectif des Québécois et Québécoises et favorisent l'émergence de mouvements sociaux pour cette identité québécoise distincte.

² Nous reviendrons sur les définitions des différents nationalismes un peu plus loin dans ce chapitre.

Ainsi, nous ne pouvons pas étudier le mouvement féministe sans prendre en considération cette composante essentielle de la spécificité québécoise puisque la question nationale est inséparable de celle des différents enjeux au sein du mouvement social dans son ensemble (Lamoureux, Maillé et al. 1999). L'impact de la conscience politique nationaliste symbolisé par les groupes comme le RIN, *Parti pris*, le FLQ, le PQ, etc. a été souligné maintes et maintes fois³. Quant à l'élaboration d'un mouvement de femmes organisé, celle-ci reste encore un phénomène peu traité, même s'il s'inscrit aussi dans cette conjoncture.

Pourtant, il faut tout de même reconnaître l'existence d'une littérature analysant les rapports qu'ont développés et entretenus les féministes avec le nationalisme. Elle nous permet une première introduction dans l'analyse de ces deux mouvements. Les autrices de cette littérature développent leurs questionnements et leurs critiques quant aux effets réels du nationalisme et de son omniprésence dans la société québécoise sur l'évolution du mouvement des femmes.

À travers ces travaux se trouve une certaine ligne directrice qui tente de démontrer qu'il existe entre le mouvement nationaliste et le mouvement féministe des tensions et ambiguïtés indépassables, donc inconciliables. Les arguments s'articulent autour de la reproduction des rapports de pouvoir dans les luttes nationalistes et de la subordination de la cause féministe face à la cause nationaliste (Lamoureux 1983, Lamoureux 2001). Plus précisément, Stéphanie Lanthier, dans son mémoire *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec 1961-1972* reconnaît qu'il y a un rapport politique entre le

³ Comme prend le temps de le présenter Stéphanie Lanthier dans son mémoire, il existe effectivement un nombre important d'études qui abordent le nationalisme des années 1960-1970 au Québec. Pour n'en citer que quelques-uns, nous pouvons penser évidemment à Louis Balthazar avec son *Bilan du nationalisme au Québec*, Léon Dion et son ouvrage *Nationalismes et politiques au Québec*, Serge Denis avec *L'analyse politique critique au Canada anglais et la question du Québec*, etc.

nationalisme et le féminisme, mais que ce rapport n'est qu'à sens unique, c'est-à-dire du féminisme vers le nationalisme. Elle considère donc qu'il y a un manque de réciprocité théorique et idéologique dû à l'exclusion des femmes du mouvement de libération nationale et de l'image passéiste et sexuellement réductrice que les nationalistes se sont construite des femmes (Lanthier 1999). Pourtant, il existe aussi d'autres analyses laissant percevoir une possible alliance entre ces mouvements pendant la période suivant la Révolution tranquille (De Sève 1998).

Ainsi, nous assumons qu'il est légitime de se pencher une nouvelle fois sur le cas du Québec dans le contexte du développement du nationalisme et du féminisme pendant la période 1960-1970. En nous appuyant sur les travaux de Lilian Mathieu et sa notion d'espace des mouvements sociaux, nous souhaitons mettre en évidence la multiplicité des rapports qu'ont développés les mouvements nationaliste et féministe québécois pendant la période étudiée (Mathieu 2012). Au-delà des divergences dont Lamoureux et Lanthier traitent, nous souhaitons montrer qu'il existe différentes relations qui unissent les mouvements nationalistes et féministes québécois des années 1960-1970, dont des rapports d'interdépendance et de réciprocité.

Alors que beaucoup de débats sur ces enjeux sont demeurés davantage théoriques, nous proposons une analyse empirique qui s'appuie sur les travaux de Lilian Mathieu. En nous basant sur nos recherches dans les archives et nos entrevues effectuées avec des militantes féministes des années 1960-1970, nous pourrons voir le caractère pluriel des mouvements, des organisations qui les composent et de leurs rapports mutuels. De plus, les entrevues nous permettent de nous concentrer sur le côté pratique de l'activité contestataire afin de reconnaître l'agentivité des actrices du mouvement féministe (Mathieu 2012)

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESE DE TRAVAIL

1.1.Introduction

Dans ce mémoire, nous souhaitons prendre en considération la spécificité du mouvement des femmes au Québec dont la résurgence dans les années 1960 coïncide avec l'émergence d'un nouveau nationalisme basé sur l'affirmation d'une identité québécoise distincte, pour mettre en évidence les rapports d'interdépendance et de possible réciprocité que sont susceptibles d'entretenir ces deux mouvements à une période précise de leur histoire.

Comme nous l'avons mentionné, il existe une littérature considérable portant sur notre période étudiée ainsi que sur la question des rapports entre le féminisme et le nationalisme. Cette possible réciprocité semble toutefois absente ou réfutée par les autrices de cette littérature. Nous tenterons ici de faire une brève synthèse des travaux portant sur ce sujet et qui est au centre de notre réflexion. Cette synthèse permet de se positionner face à l'état des recherches, de voir les consensus et les divergences, mais aussi de voir ce qui est fait ou ce qui reste absent. Parmi ces travaux, nous nous sommes surtout concentrés sur les autrices suivantes : Diane Lamoureux, Stéphanie Lanthier, Geneviève Pagé, Chantal Maillé et Micheline De Sève. C'est en mettant les théories de ces autrices en dialogue que nous pouvons identifier les consensus, mais aussi les divergences (et les ambiguïtés) qui nous permettent d'élaborer notre problématique.

Toutefois, dans un désir de bien représenter la richesse et la complexité des travaux des autrices que nous mobilisons pour notre travail de recherche, le deuxième chapitre de notre mémoire représente une revue de la littérature critique. Ainsi, l'état des recherches qui est présenté dans cette introduction n'est qu'une synthèse annonçant un travail plus complet dans le prochain chapitre.

1.2. État de la question

Diane Lamoureux est certainement l'une des autrices québécoises les plus productives en termes de travaux portant sur le nationalisme et le féminisme québécois. À travers ses écrits, Lamoureux fait une analyse surtout théorique et philopolitique du féminisme québécois et de ses liens avec le nationalisme et la citoyenneté. Dans le cadre de nos recherches, nous nous sommes principalement concentrées sur trois de ces ouvrages : *Nationalisme et féminisme : impasse et coïncidences*, le collectif *Malaises identitaires* ainsi que le plus récent *L'amère Patrie*. À travers ces trois ouvrages (publiés sur une longue période⁴) Lamoureux tente de comprendre les rapports entre le féminisme et le nationalisme québécois qu'elle identifie uniquement au nationalisme du Parti québécois en mettant de l'avant leurs multiples ambivalences. Si elle reconnaît partiellement que le projet moderniste des nationalistes québécois a permis de reconnaître la présence nécessaire des femmes dans leur projet national, elle ajoute que cette reconnaissance est constamment instrumentalisée au profit de l'agenda nationaliste. Cette instrumentalisation⁵ traduirait une incompatibilité fondamentale entre les deux mouvements, et ce, malgré la reconnaissance d'une transformation de plusieurs aspects de la vie des femmes reliée au projet de modernisation des nationalistes.

Stéphanie Lanthier abonde dans le même sens que Lamoureux à plusieurs occasions dans son mémoire intitulé *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec 1961-1972*. Notre mémoire visera en partie à répondre aux thèses défendues par Lanthier.

⁴ Le premier a été publié en 1983, le deuxième en 1999 et le dernier en 2001. Cet espace entre les trois publications nous permet de voir s'il y a une évolution dans la pensée de Lamoureux.

⁵ "Par "instrumentalisation", on entend communément le détournement d'un processus ou d'un objet vers d'autres fins que celles initialement conçues. On y entend aussi, de manière plus affective, un détournement illégitime au regard de valeurs ou de conceptions normatives inscrites dans le processus." (<http://www.cairn.info/revue-sociologie-pratiques-2008-1-page-95.htm>).

Cette dernière entreprend une étude des rôles sexuels et du symbolisme sexuel dans les textes littéraires et politiques des années 1960. À travers son analyse, elle tente de prouver qu'il y a un rapport de pouvoir et d'exclusion des femmes dans le mouvement nationaliste. En effet, cette dernière défend la thèse selon laquelle, malgré le désir des féministes de s'inscrire dans la lutte de libération, il y aurait une impossible réciprocité due à l'exclusion des femmes du mouvement de libération nationale et à l'image réductrice des femmes véhiculée par les nationalistes radicaux à travers la littérature⁶. Lanthier termine donc en arrivant à la même conclusion que Lamoureux à l'effet que les femmes ont été instrumentalisées pour gagner leur appui au projet de libération des Québécois⁷, et non pas à un projet de libération du Québec (Lanthier 1999, Pagé 2012).

Pour ce qui est de Geneviève Pagé, elle explique dans sa thèse de doctorat, *Feminism à la Québec : Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*, comment les féministes québécoises vont emprunter dans les concepts et les analyses des féministes aux États-Unis et en France ainsi qu'aux théories de décolonisation du tiers-monde qui sont alors mobilisés par les groupes de gauche au Québec. Ainsi, elle rejoint l'hypothèse de Lanthier selon laquelle le féminisme québécois emprunte dans l'idéologie et les théories du mouvement nationaliste radical, mais que ce partage n'est pas réciproque. Pagé reconnaît tout de même que le contexte dans lequel le féminisme radical québécois émerge dans les années 1960-1970 permet à ces féministes de développer un discours unique, quoique contradictoire, sur l'autonomie, la solidarité et le concept de la multiplicité des oppressions. Ces relations avec la gauche révolutionnaire et le nationalisme québécois amènent les féministes à articuler une lutte à plusieurs niveaux contre le patriarcat, le capitalisme et la colonisation (et

⁶ En parlant de l'image réductrice des femmes véhiculée par les nationalistes radicaux, Lanthier se concentre surtout sur les publications de la Revue *Parti pris* (Lanthier 1999)

⁷ En d'autres mots, les autrices croient que les nationalistes québécois développent un projet de libération qui touche uniquement les hommes, et non pas les Québécoises. *Ibid.*

l'impérialisme). Si Pagé affirme que l'on ne peut pas parler d'intersectionnalité en soi, elle reconnaît que cette analyse des féministes québécoises de l'époque traduit une compréhension multiforme de l'oppression (Pagé 2012).

Dans un autre ordre d'idée, Chantal Maillé s'appuie sur Yolande Cohen dans son texte intitulé *Les groupes de femmes et la question nationale au Québec* pour affirmer que les Québécoises auraient su profiter du rôle traditionnel que les nationalistes attribuaient aux femmes (comme mères et épouses) comme moteur du féminisme québécois. Elles auraient donc su imposer leur agenda politique en se présentant comme une force politique dans le projet de modernisation (Maillé 2001). Ainsi, si Lamoureux et Lanthier affirment que les nationalistes instrumentalisent les enjeux féministes, Maillé avance l'idée selon laquelle les féministes auraient aussi su instrumentaliser le discours nationaliste pour leur propre agenda.

Finalement, Micheline de Sève tente d'expliquer dans son texte *Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue*, que le Québec représente un cas exceptionnel. En effet, l'autrice reconnaît qu'il est surprenant de parler d'une alliance idéologique entre un mouvement nationaliste, qui prône des formes de mobilisations collectives unitaires, et un courant féministe de gauche axé sur la libération nationale et sociale, mais qui privilégie néanmoins le droit des femmes de contrôler leur corps et qui n'hésite pas à assimiler le mariage à la prostitution légale ni à réclamer le droit à la non-maternité. Ainsi, de Sève se questionne à savoir si le Québec ne peut pas représenter l'exception à la règle qui veut que "Le nationalisme nourrisse et se nourrisse de la subordination des femmes qu'il renvoie à des fondamentalismes raciaux, religieux, ethniques ou politiques ?" (De Sève 1998). Il y aurait donc eu au Québec un désir de s'unir dans une identité collective basée sur le refus partagé d'une

oppression nationale et économique commune, indépendamment de leurs caractéristiques de classe ou de genre.

On peut donc voir que ces autrices s'entendent sur les motivations des féministes à appuyer le projet nationaliste, c'est-à-dire leur intérêt pour un projet de modernisation d'un nouveau pays du Québec ouvert à leurs revendications et qui leur permettrait d'être des citoyennes à part entière. Mais les autrices ne s'entendent pas à savoir s'il y a une alliance entre les deux mouvements, ou encore sur ce qui rend possible ou impossible une véritable réciprocité. Comme nous l'avons vu, Lamoureux croit que les rapports existants entre le nationalisme et le féminisme sont de nature instrumentale, c'est-à-dire qu'on se servirait des femmes pour faire avancer la cause nationaliste, alors que Lanthier conclut plutôt à une impossible réciprocité (Lamoureux 1983, Lamoureux, Maillé et al. 1999, Lanthier 1999, Lamoureux 2001). Pour ce qui est de Pagé, elle affirme que c'est avec l'institutionnalisation d'une partie du mouvement nationaliste au sein d'un parti politique officiel, le Parti Québécois, que la relation entre certaines franges du mouvement féministe et les nationalistes se détériore (Pagé 2012). Claire Brassard, dans son texte sur *Le référendum de mai et les groupes de femmes*, mentionne aussi que la question de l'indépendance a été mise sur les tablettes par les féministes radicales à partir de 1974-1975. Pourtant, selon Brassard, ce n'est pas qu'elles sont contre la libération nationale, mais bien que l'indépendance serait devenue l'apanage quasi exclusif du PQ avec lequel elles ne sont pas en accord politiquement (Brassard 1980).

Nous devons donc reconnaître qu'un travail d'analyse des rapports entre le mouvement nationaliste et féministe québécois a déjà été entrepris. Toutefois, à travers ces analyses, nous pouvons voir une polarisation des opinions et critiques quant aux rapports entre ces deux mouvements. Face à cette polarisation et à l'ambiguïté de ces

liens, nous croyons qu'il est légitime de reposer les questions suivantes : quels rapports ont su développer et entretenir les féministes québécoises avec le nationalisme ? Est-ce possible que les féministes des multiples organisations aient entretenu différents types de relations avec les mouvements nationalistes ? Au-delà des rapports d'instrumentalisation et d'exclusion dont nous parlent Lamoureux et Lanthier, est-il possible que ces mouvements aient aussi pu s'influencer et s'apporter mutuellement ? Et inversement ? Finalement, est-il possible que ces mouvements se soient composés d'une multitude de tendances et d'organisations qui ont développé différents types de rapports entre eux, dont certains de réciprocité ?

1.3. Constats et limites

Une des limites que nous identifions dans les différents textes analysés est la tendance à identifier, analyser et théoriser les mouvements nationalistes et féministes de manière singulière. Alors que Stéphanie Lanthier se concentre sur la littérature québécoise du nationalisme radical, Diane Lamoureux traite surtout du nationalisme québécois en tant que nationalisme porté par le Parti québécois. En nous inspirant de la théorie de l'espace des mouvements sociaux de Lilian Mathieu, nous souhaitons apporter des nuances en mettant en évidence les différents rapports que les féministes peuvent développer et entretenir avec le mouvement nationaliste en nous appuyant sur l'idée que ces mouvements regroupent en leur sein plusieurs organisations avec différentes tendances, revendications et/ou orientations, et donc, qu'ils peuvent entretenir différents types de rapports les uns avec les autres⁸ (Mathieu 2007). En d'autres mots, reconnaître la multiplicité des tendances et des organisations au sein des mouvements sociaux nous force à voir les multiples dimensions des rapports entre nationalisme et féminisme au Québec.

Ensuite, nous reconnaissons qu'il existe effectivement des rapports d'exclusion et d'instrumentalisation des femmes et des enjeux féministes par une partie du

⁸ D'exclusion, d'instrumentalisation, d'invisibilisation, de réciprocité, de coopération, etc.

mouvement nationaliste québécois comme l'avance Lamoureux et Lanthier. Toutefois, nous croyons qu'il existe un danger à réduire les rapports entre ces deux mouvements à un rapport d'exclusion ou instrumental de la part des nationalistes. En mettant l'accent sur l'impossible réciprocité entre les deux mouvements, il y a une tendance à invisibiliser l'agentivité des féministes, à oblitérer leur capacité à mener une double lutte, féministe et nationaliste, et à imposer leurs revendications au discours nationaliste.

Enfin, l'analyse intersectionnelle de Pagé est aussi un apport important pour comprendre l'expérience des femmes québécoises et l'ambiguïté du cas du Québec. Elle confirme la nécessité de traiter les mouvements nationaliste et féministe québécois comme des cas uniques, en plus d'admettre que l'analyse des féministes radicales de l'époque traduit une compréhension multiforme de l'oppression. Nous croyons qu'en reconnaissant la capacité de ces féministes à articuler un langage qui s'apparente à la théorie de l'intersectionnalité, Pagé leur reconnaît une capacité d'analyse de leur situation. En nous inspirant de son analyse, nous souhaitons aller plus loin dans la conscience, la capacité d'analyse et l'agentivité des féministes québécoises dans les années 1960-1970. C'est en allant à la rencontre de ces femmes que nous pourrions pousser plus loin cette réflexion.

Ainsi, l'objectif de notre mémoire est de considérer la diversité des tendances et des organisations des mouvements sociaux afin de repenser les rapports entre féminisme et nationalisme. C'est en reconnaissant la multiplicité de ces relations que nous souhaitons montrer qu'il s'est aussi développé des rapports de réciprocité à travers certaines alliances devant une finalité commune, celle de la libération. De plus, notre analyse politique des sources primaires et secondaires⁹ nous permettra aussi de faire plus de place à l'agentivité des femmes au sein des activités contestataires.

⁹ Notamment les discours, les publications et les entrevues avec les acteurs et les actrices de cette période. Neveu, E. (2011). Sociologie des mouvements sociaux, La découverte.

1.4. Cadre d'analyse

Le travail déjà entrepris par les autrices se concentrant sur le féminisme et le nationalisme québécois nous permet de voir qu'il existe une polarisation entre les autrices quant aux rapports qu'entretiennent ces deux mouvements pendant les années 1960-1970. Face à ces divergences, nous croyons qu'une nouvelle analyse est nécessaire afin d'apporter des nuances.

L'objectif de notre mémoire est d'entreprendre une analyse politique des rapports sociaux et politiques des mouvements féministe et nationaliste des années 1960-1970 empiriquement appuyée. À travers cette analyse, nous souhaitons montrer qu'il existe différentes relations qui unissent les différents mouvements sociaux, dont des rapports d'interdépendances et de réciprocités, reconnaissant donc une capacité d'action aux acteurs et aux actrices de ces mouvements de par leur capacité à influencer et réagir. Pour ce faire, nous nous appuyons principalement sur la théorie de l'espace de mouvements sociaux de Lilian Mathieu. En nous appuyant sur l'idée que les mouvements sociaux représentent des espaces qui sont occupés par différentes tendances et organisations, nous pourrions l'appliquer au contexte québécois selon les deux grands axes structurants notre recherche. Ainsi, nous présenterons une typologie des mouvements nationaliste, puis féministe, tout en les situant dans le contexte étudié.

1.4.1. Les mouvements sociaux

Comme l'écrit Erik Neveu, la force des mouvements sociaux a permis le développement de courants de pensée mobilisateurs tel que le syndicalisme, le féminisme, l'écologisme et plusieurs processus démocratiques. "C'est parfois le levier qui fait bouger la politique et la société, l'évènement partagé qui fait référence pour une génération, une mémoire." (Neveux 2011 p.5). Par mouvement social, Neveu reconnaît des individus qui appartiennent souvent à une même catégorie sociale et qui ont une revendication commune à faire valoir. Ceux-ci utilisent la mobilisation sous la

forme d'actions collectives afin d'exprimer leurs demandes. Il s'agit donc d'un "agir ensemble intentionnel" marqué par une logique de revendication, de défense d'un intérêt ou d'une cause (Neveu 2011 p.9).

Plus précisément, dans son texte *Les mouvements sociaux au Québec et au Canada*, Francis Dupuis Déri écrit que les mouvements sociaux se distinguent par sept composantes essentielles. On retrouve d'abord évidemment les militant-e-s (en plus des sympathisant-e-s), les organisations (soit les comités, les associations, fédérations, etc.), une identité collective que le mouvement affirme représenter (les femmes, les ouvrier-ère-s, etc.) l'identification d'une cause de mobilisation (il peut toutefois y avoir des luttes internes quant au sujet de la cause commune), un conflit (c'est-à-dire une confrontation avec un adversaire), une posture contestataire, et finalement, une volonté d'influencer l'évolution des rapports sociaux (Dupuis-Déri 2017 p.304)

Ainsi, tout comme le mentionne Alain Touraine, les mouvements sociaux sont, par définition, une composante singulière et importante de la participation politique (Touraine 1985, Dupuis-Déri 2017 p.304, Neveu 2011 p.10). Ils peuvent prendre des formes plus traditionnelles, mais aussi des formes institutionnalisées. Neveu mentionne l'exemple de la transformation d'un mouvement de type syndical en mouvement politique pour expliquer comment les mouvements sociaux peuvent s'institutionnaliser en investissant dans une arène (Neveu 2011 p.6). Il faut aussi noter qu'une seule action collective, comme une manifestation ou une occupation ne constitue pas en soi un mouvement social. Il faut au mouvement social une certaine permanence dans le temps et un mouvement implique normalement une multiplicité d'organisations et d'actions collectives. Une personne peut d'ailleurs participer à plusieurs mouvements sociaux à la fois (Dupuis-Déri 2017 p.304).

L'étude des mouvements sociaux est particulièrement développée aux États-Unis et en France, et se pratique surtout en sociologie, mais aussi en science politique. Dupuis-Déri explique toutefois que l'interaction entre les mouvements sociaux est un sujet

d'étude qui existe, mais qui est encore peu exploité au Québec et au Canada. De plus, il explique que, souvent, les études se limitent à ce que disent les médias, parce que c'est la façon la plus simple de procéder. Il est donc plus intéressant d'explorer les mouvements de l'intérieur, c'est-à-dire en étudiant leurs documents (archives, publications, programmes, etc.) et en menant des entrevues avec les militants et militantes afin de comprendre les différentes dynamiques des situations et contextes en comparaison avec la théorie (Dupuis-Déri 2017).

Ce mémoire se concentre donc sur le développement de deux mouvements sociaux, le mouvement féministe et le mouvement nationaliste, et les rapports qu'ils entretiennent. Il y a, au sein du mouvement féministe, un désir commun de lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Pourtant, puisque les mouvements sociaux ont plusieurs dimensions (Neveu 2011 p.9), les actrices de ce mouvement se mobilisent en différents groupes œuvrant dans différents espaces (arènes de mobilisations), et développant différentes stratégies et types d'organisations (centralisé/décentralisé, hiérarchique, etc.). De la même façon, le mouvement nationaliste québécois regroupe un nombre d'acteurs et d'actrices autour de la défense et la promotion de l'identité québécoise, tout en s'organisant selon différentes formes protestataires (répertoire d'action collective) (Tilly 1984, Neveu 2011).

1.4.1.1. La mobilisation des ressources

Les auteurs et autrices de l'approche de la mobilisation des ressources tentent de montrer que les mouvements sociaux doivent être étudiés comme des organisations qui sont créées et structurées pour répondre à des objectifs politiques et dont les succès ou les échecs dépendent des ressources, du mode d'organisation et des opportunités. "Selon cette approche, le succès d'un mouvement est souvent évalué à l'aune des politiques publiques et des modifications apportées aux législations, c'est-à-dire en termes de réactions de l'État aux revendications des mouvements sociaux." (Dupuis-Déri 2017 p.319). Il est alors question de "structures d'opportunité politique" qui

suscitent ou non l'émergence d'un mouvement, ainsi que sa reconnaissance par l'État et la société. Ces structures d'opportunité sont évidemment favorisées dans une période de turbulence sociale, comme ce fut le cas au Québec pendant les années 1960-1970. "Pour le Québec, on peut penser aux années 1960 et 1970, qui ont vu une confluence de mobilisations des forces nationalistes, socialistes, féministes et des mouvements "de la jeunesse"." (Dupuis-Déri 2017 p.320).

Cette approche est toutefois critiquée quant à sa tendance à uniquement prendre en compte les rapports des mouvements sociaux avec l'État, délaissant les dynamiques politiques à l'intérieur des mouvements, mais aussi des mouvements entre eux. C'est d'ailleurs afin de répondre à cette critique que les sociologues ont développé la théorie de "cadrage" et de l'espace des mouvements sociaux. Si le concept de structure d'opportunité politique est intéressant pour l'étude des mouvements sociaux, nous nous concentrons surtout sur les rapports internes de mouvements.

1.4.1.2.L'espace des mouvements sociaux

Lilian Mathieu défend l'idée selon laquelle il y aurait un "[...] univers de pratiques et de sens, relativement autonome à l'intérieur du monde social, au sein duquel les mobilisations protestataires sont unies par des relations d'interdépendance." (Mathieu 2007 p.134). Il utilise donc le concept "d'espace", plutôt que celui de "champ" pour désigner l'univers particulier dans lequel évoluent les différents groupes et organisations contestataires. En partant de cette idée, l'auteur tente de comprendre la multitude de rapports qui unissent les différents mouvements sociaux entre eux, mais aussi avec les autres univers, par exemple la sphère politique. Les apports de Mathieu sont particulièrement intéressants pour notre étude puisque nous analysons deux mouvements qui sont à cheval entre la sphère politique et sociale, et qui sont influencés par le contexte social effervescent, mais aussi par une variété de rapports de forces, d'organisations, de stratégies, de dynamiques politiques, de répertoires et de registres

d'actions. De plus, Mathieu se concentre sur le côté pratique de l'activité contestataire en reconnaissant l'espace des mouvements sociaux comme un univers de compétences au sein duquel les acteurs et les actrices ont un ensemble de savoirs et de savoir-faire spécialisés.

Ainsi, Lilian Mathieu reconnaît qu'il existe une multiplicité d'univers sociaux qui sont relativement autonomes les uns des autres, selon des logiques propres. Mais au sein de ces univers, les éléments sont unis par des relations de dépendance mutuelle. L'auteur insiste d'ailleurs sur cette interdépendance étroite qui relie les différentes entreprises relevant des mouvements sociaux, créant de nombreux ponts, mais aussi des concurrences et des oppositions face à l'inscription de leurs revendications à l'agenda politique. Ces relations sont aussi fluctuantes puisqu'elles sont influencées par les contextes (géographiques, sociaux et politiques) et références (culturelles, nationales et officielles) ainsi que leurs évolutions. Une relation de coopération peut donc évoluer en rivalité, et vice-versa (Mathieu 2007 p.134). En d'autres mots, il existe à l'intérieur même des mouvements et des organisations plusieurs tendances et fractions qui sont elles-mêmes susceptibles de changer avec le temps. Par exemple, il y a souvent à l'intérieur des organisations partisans une fraction plus radicale et une fraction plus conservatrice. Ces fractions vont nécessairement créer des tensions, mais il faut aussi retenir que leur pensée n'est pas statique, qu'elle est en constante évolution. De plus, Francis Dupuis-Déri nous rappelle que si les mouvements sociaux se distinguent partiellement par l'identification d'une cause défendue, il peut y avoir des luttes internes au sujet de la cause commune ou des moyens à prendre pour la défendre (Dupuis-Déri 2017 p.304). Puisque notre étude porte sur la période 1960-1970, période particulièrement mouvante pour le Québec en rupture, cela laisse à penser que les mouvements nationalistes et féministes ont été sensibles à cette effervescence ambiante et à cette instabilité.

Pour ce qui est de l'agentivité des acteurs et des actrices, Mathieu explique que l'appartenance à l'espace des mouvements sociaux suppose une maîtrise de compétences pour différentes actions ainsi qu'un répertoire d'actions collectives. Ces compétences, c'est-à-dire l'ensemble de savoirs et de savoir-faire, forment un "capital militant" (Matonti and Poupeau 2004). En ce sens, les acteurs et les actrices choisissent des actions et des stratégies en fonction des contextes, des autres organisations avec lesquelles ils cohabitent, mais aussi selon une évaluation mutuelle des différentes organisations. Ainsi, certains mouvements peuvent en inspirer d'autres en raison de leur répertoire, les formes d'organisations, etc., et ce tant au niveau positif qu'au niveau de l'exemple à ne pas suivre. (Mathieu 2007 p.136). Les acteurs et les actrices auraient donc une capacité d'analyse décisionnelle, utilisant des stratégies, des lieux et des organisations selon une perspective de choix rationnel.

Nous pouvons donc nous appuyer sur ces théories des mouvements sociaux afin d'identifier les différentes tendances et organisations qui composent le mouvement nationaliste et féministe au Québec pendant les années 1960-1970, pour ensuite comprendre les rapports que ces mouvements entretiennent entre eux. Ainsi, l'objectif est de mobiliser un processus politique vécu en nous appuyant sur l'approche de la mobilisation des ressources et la théorie de l'espace des mouvements sociaux.

1.4.2. Le nationalisme québécois

Pendant les années 1960, on assiste au Québec à un changement important lorsque les Canadien-ne-s français-e-s du Québec se reconnaissent comme Québécois et Québécoises. Ceulles-ci commencent alors à revendiquer une identité québécoise distincte qui se définit par rapport à la nation canadienne (Balthazar 1986, Paquin 2001, Dumont-Johnson 2013). Avec cette affirmation de l'identité québécoise pendant les années 1960, on délaisse *le nationalisme traditionnel ou conservateur*, qui est un

nationalisme canadien-français, au profit d'un nouveau nationalisme québécois qui se mobilise selon deux tendances.

En effet, le nouveau nationalisme qui se développe dans les années 1960 provoque une rupture avec le *nationalisme traditionnel* et conservateur qui prévalait au Québec depuis le début du siècle. Maurice Duplessis, personnage marquant de la période précédant la Révolution tranquille légitime le peu de liberté individuelle des Québécois-e-s sur les traditions en tirant profit du complexe d'infériorité des Canadiennes français-es (Balthazar 1986 p.27-29). En effet, nous pouvons penser à l'expression québécoise "être né pour un petit pain" afin d'illustrer l'impuissance et la soumission qui définissait le Québec comme une société rurale et cléricale de l'époque.

Au-delà d'un nationalisme traditionnel, il y a souvent une mention d'un *nationalisme autonomiste* pour définir la période de Duplessis. Balthazar explique que le mouvement autonomiste ne s'oppose pas au fédéralisme. Il revendique plutôt de nouvelles formes de fédéralisme décentralisé, qui peuvent s'inspirer du "home rule" où une autonomie leur serait conférée et leur permettrait d'exercer un meilleur contrôle sur leurs propres institutions et leur destin (Balthazar 1986, p.34).

Avec la mort de Duplessis et l'élection de Jean Lesage le 22 juin 1960, on assiste au début de la Révolution tranquille qui est marquée par un *nationalisme moderne et progressiste*. Ce nouveau nationalisme québécois se développe en réaction à l'attachement au catholicisme et représente une affirmation identitaire des Québécois et des Québécoises. De plus, ce nationalisme québécois est étatiste puisqu'il se base sur le principe de l'égalité de tous les citoyens et citoyennes et qu'il s'accompagne de la mise en place d'un État-providence. En effet, la sécularisation de la société québécoise et la mise en place d'un État central fort favorisent le développement d'un nationalisme basé sur la langue et le territoire du Québec. Toutefois, l'axe central de ce nationalisme n'est pas nécessairement indépendantiste et il touche tant la droite que

la gauche. En fait, ce nouveau nationalisme québécois voulait transcender les clivages idéologiques afin de rassembler toutes les énergies d'une nation québécoise (Balthazar 1986 p.20).

Ensuite, c'est aussi en réaction au conservatisme du gouvernement Duplessis et du nationalisme traditionnel que se forme ce mouvement contestataire québécois faisant référence au caractère colonial du Québec. Ce nationalisme *radical* ou *de libération nationale* que l'on retrouve dans les discours de la gauche révolutionnaire reprend plusieurs références inspirées des théories anticoloniales et anti-impérialistes du tiers-monde. Selon ces révolutionnaires, la lutte pour l'indépendance est indispensable, mais doit aussi être jointe à la lutte socialiste (Lanthier 1999). Pourtant, il y a une certaine ambiguïté quant à la situation coloniale du peuple québécois revendiquée : colonisé-e tout en étant colonisateur/trice face aux peuples autochtones. Nous nous concentrerons sur l'ambiguïté de la situation coloniale du Québec plus en détail dans le chapitre portant sur le nationalisme québécois.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que ces différents types de nationalisme (traditionnel, moderne, radical) regroupent une variété de militants et de militantes, au sein de différentes organisations, ayant leur propre vision du projet nationaliste et du rôle et de la place des femmes dans ce projet.

1.4.3. Le féminisme québécois

Dans le cadre de notre mémoire, l'utilisation d'une analyse féministe est centrale et primordiale. En faisant référence au féminisme, nous nous basons sur la définition simple de Louise Toupin, c'est-à-dire « une prise de conscience d'abord individuelle, puis collective, suivie d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes y occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire » (Toupin 2003). En nous basant sur cette définition, nous souhaitons montrer que toute prise de conscience de la subordination des femmes

accompagnée d'un désir de changer cette situation est nécessaire au développement d'une conscience féministe.

Cependant, tout comme pour le mouvement nationaliste, le mouvement féministe peut prendre une pluralité de formes. Dans le cadre de notre travail, nous nous concentrons principalement sur le *féminisme radical* (ou *révolutionnaire*) et le *féminisme réformiste* (ou *égalitaire*) puisque ce sont les deux tendances associées au féminisme québécois dans les années 1960-1970. Toutefois, au sein même de ces deux tendances se trouve plusieurs organisations qui, au-delà de leur appartenance à l'idéologie féministe réformiste ou radicale, développent des revendications variées et différentes relations avec les institutions politiques, les mouvements féministes au Canada et dans le monde, ainsi qu'avec les mouvements contestataires qui prennent forme à la même période au Québec. Si l'ensemble des militantes du mouvement féministe vise une égalité et une amélioration de la condition des femmes, celles-ci ne s'entendent pas nécessairement sur les moyens pour s'y rendre ni même sur ce qu'implique cette recherche d'égalité et ces améliorations.

Les premières organisations féministes québécoises, réformistes et libérales, surgissent comme groupes de pression en revendiquant l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans le cadre de notre mémoire, nous retenons parmi celles-ci *la Fédération des femmes libérales du Québec* ainsi que *la Fédération des femmes du Québec (FFQ)*. Ces organisations regroupent un nombre de femmes beaucoup plus important que les organisations féminines antérieures et elles exercent une influence considérable sur les institutions. Puis, vers la fin des années 1960, il y a une radicalisation du mouvement des femmes influencée par une gauche contestataire (au Québec et à l'international) et les féministes anglophones de McGill et du *Montreal Women's Liberation*. Cette radicalisation est matérialisée par le *Front de libération des femmes (FLF)* puis le *Centre des femmes* qui sont les premiers groupes de femmes francophones à adopter une posture radicale. Ils regroupent majoritairement des femmes pour qui la première

prise de conscience politique passe par la conscience de l'oppression nationale du peuple québécois (Pagé 2012). Les féministes radicales prennent toutefois leurs distances face au mouvement de libération nationale après 1975, à l'exception du *Regroupement des femmes québécoises* (RFQ).

Donc, force est de constater qu'il existe un espace au sein duquel les mouvements nationaliste et féministe se mobilisent en se regroupant dans différentes organisations qui ont une certaine autonomie puisqu'elles ont leurs propres logiques et revendications. Toutefois, puisque l'ensemble de ces organisations sont soumises à un contexte et à une temporalité commune, elles vont nécessairement s'influencer les unes les autres de différentes façons (en réaction, en coopération, etc.). Ces relations sont donc multiples, mais elles sont aussi mouvantes puisqu'elles sont sensibles aux évolutions du contexte. À travers cette démonstration, notre objectif est de montrer que le mouvement féministe a su développer certains rapports de réciprocité avec le mouvement nationaliste québécois.

1.4.3.1. Le sexe des mouvements sociaux

Nous croyons qu'il est aussi important de réfléchir à la variable du genre dans les mouvements sociaux. Nous notons d'abord qu'un ensemble de travaux souligne l'importance de la contribution féminine aux évolutions des formes du militantisme. Toutefois, le fonctionnement des organisations contestataires ou gauchistes des années 1960 s'est souvent accompagné d'une division sexuelle du travail traditionnelle. Le pouvoir et la parole publics restaient largement des attributs masculins alors que les militantes étaient cantonnées à des tâches matérielles ou domestiques, reproduisant donc la division traditionnelle entre sexes et tâches. C'est face à cette "mobilisation sociale sexuée" que Danièle Kergoat a développé une analyse de l'organisation du travail militant pour voir comment les rapports sociaux (de sexes) traversaient les mobilisations. Celle-ci affirme que l'important n'est pas d'inventer une théorie genrée

des mouvements sociaux, mais d'introduire dans l'analyse de ces mouvements les rapports sociaux de sexe (Kergoat 1992).

Cette analyse est pertinente dans le cadre de nos recherches puisque, comme nous le verrons, un nombre important de femmes québécoises développent leur conscience féministe en réaction à cette reproduction de la division sexuelle au sein des organisations contestataires. De plus, nous pourrions constater que le mouvement féministe se développe en réaction, mais aussi en lien avec le mouvement nationaliste. Cependant, s'il est important de reconnaître que les rapports de pouvoir ont une capacité de transcender les mobilisations, nous croyons qu'il est important de reconnaître une agentivité aux auteurs, mais aussi aux actrices des mouvements sociaux.

1.5. Cadre méthodologique

Afin de bien centrer notre analyse, le deuxième chapitre de notre mémoire est consacré à une revue de la littérature critique. Le but de ce chapitre est d'identifier ce qui a été fait, en mettant en dialogue les autrices, afin d'identifier les apports importants, mais aussi certaines limites et angles morts de leurs travaux. C'est grâce à cet état de la question des rapports entre les mouvements nationaliste et féministe que nous pourrions légitimer notre travail de recherche.

Ensuite, nous souhaitons entreprendre une analyse politique de l'historiographie des mouvements nationaliste et féministe québécois des années 1960-1970 en deux temps afin de montrer la multiplicité des rapports entre les deux mouvements. Le troisième chapitre porte donc sur le nationalisme québécois. Nous y faisons un tour d'horizon afin de voir dans quel contexte il se développe, quelles orientations celui-ci prend ainsi que ses revendications. De la même façon, le quatrième chapitre se concentre sur le féminisme québécois. Nous tentons de comprendre comment il se développe, tant dans ses formes réformistes que radicale, ainsi que les différentes organisations et revendications. Puis, dans le cinquième et dernier chapitre de ce mémoire, nous nous

concentrons sur les rapports que développent les féministes avec le mouvement nationaliste québécois.

Pour ce travail, nous nous appuyons sur des sources primaires et secondaires. Pour les sources secondaires, nous comptons d'abord des travaux d'historien-ne-s, de sociologues et de politologues qui ont déjà entrepris une analyse de ces thèmes. Nous avons aussi puisé dans les articles et les textes produits par les groupes eux-mêmes ou dans les revues et journaux nationalistes et féministes. Parmi ces groupes, nous avons fait le choix de nous concentrer sur la *Fédération des femmes libérales du Québec*, la *Fédération des femmes du Québec* (FFQ) pour ce qui est des groupes féministes réformistes, et le *Front de libération des femmes du Québec* (FLF), le *Centre des femmes* et plus tard le Regroupement des femmes québécoises (RFQ) comme groupes radicaux. Ces groupes sont au cœur du mouvement féministe québécois des années 1960-1970 ayant un impact direct sur l'agenda politique¹⁰, mais surtout, ils montrent la diversité de ce mouvement. De plus, l'étude de ces organisations de différentes tendances et années nous permet d'identifier les multiples rapports qui se tissent avec les mouvements nationalistes.

Puis, pour les sources primaires, notre apport principal est l'intégration de données empiriques dans notre historiographie. En effet, à la lumière des réflexions et des questionnements identifiés lors de nos recherches, il nous est apparu indispensable d'intégrer une méthodologie qualitative empirique sous la forme d'entrevues. Cette recherche permet d'offrir un regard neuf en contribuant à la production de nouvelles données qualitatives au sujet des féministes et de leur rapport avec le mouvement nationaliste québécois. Nos choix se sont appuyés sur un désir de créer un échantillon diversifié de femmes ayant milité dans des organisations féministes et/ou nationalistes pendant les années 1960 et 1970. Nous avons donc publié un appel à la participation

¹⁰ En organisant les colloques, des actions-chocs, des pétitions, etc., ces organisations féministes vont faire les manchettes des journaux, elles vont parvenir à imposer leurs revendications dans les débats de sociétés, bref, elles vont déranger.

via les canaux de diffusions de l'Institut de recherche en études féministes et utilisé les réseaux des membres de l'IREF en contactant des participantes potentielles directement. Nous avons donc effectué cinq entrevues semi-dirigées en face-à-face auprès de féministes ayant toutes entretenu des liens avec le projet de libération nationale.

Louise Picard Thiboutot est l'une des cofondatrices du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Elle s'est ensuite impliquée au Parti Québécois d'abord comme présidente du comté Saint-Anne, puis au comité exécutif de la région Montréal-Centre comme conseillère à l'action politique. Ces lors de ces deux années au comité exécutif qu'elle travaille avec d'autres femmes (dont Louise Harel) pour la création d'un comité féminin qui mènera ensuite au premier colloque sur la condition féminine du Parti Québécois (1976) (annexe B). Si Louise Picard Thiboutot ne s'est pas impliquée au sein des organisations féministes directement, elle a travaillé conjointement avec celles-ci dans son travail au sein des institutions, notamment pour la lutte pour l'avortement.

Louise Harel est aussi une féministe et souverainiste ayant opté pour le travail au sein des institutions. D'abord active dans le mouvement étudiant en tant que vice-présidente de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) en 1968, elle s'implique ensuite dans les organisations féministe et politique. Harel est alors membre de la Fédération des femmes du Québec et fait le saut en politique dès 1974 avec le Parti Québécois. Elle occupe le poste de présidente du comité exécutif Montréal-Centre où elle travaille notamment sur le dossier de la condition féminine avec Louise Picard Thiboutot, puis se présente comme député dans Hochelaga Maisonneuve, poste qu'elle occupera pendant 27 ans. À travers son implication dans les organisations féministes et politiques

¹¹et sa carrière politique, Louise Harel a su être une voix importante de la lutte féministe et nationaliste au Québec.

Martine Eloy et Claire Brassard se sont aussi impliquées dans le mouvement étudiant de 1968. Bien qu'elles se soient intéressées au mouvement de libération nationale, c'est surtout leur affirmation féministe qui les a menés au Front de libération des femmes (FLF) et à fonder le Centre des femmes. Dans ces organisations, Eloy et Brassard sentaient qu'elles changeaient réellement les choses grâce à la clinique, les mobilisations, le journal et le réseau de communication qu'elles ont pu créer à Montréal, mais aussi à l'extérieur de la métropole.

Finalement, nous avons aussi rencontré Micheline Dumont, historienne spécialiste de l'histoire des femmes au Québec. En tant qu'historienne, Dumont a longtemps enseignée à l'Université de Sherbrooke et elle est l'auteur de nombreux ouvrages sur lesquels s'appuient ce mémoire, dont « Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles » avec le Collectif Clio, « La pensée féministe au Québec : anthologie, 1900-1985 », « Le féminisme québécois raconté à Camille » et, plus récemment, « Pas d'histoire, les femmes !: réflexions d'une historienne indignée ». Dans le cadre de ces implications et contributions, Dumont a été chercheuse pour la Commission Bird sur la situation des femmes au Canada, elle a soumis un mémoire sur les femmes québécoises et l'avenir constitutionnel à la Commission Bélanger-Campeau et elle a aussi fait partie du Conseil Administratif de la Fédération des femmes du Québec, même si ce fut de courte durée.

À travers ces entrevues, nous questionné les femmes sur leur parcours de militante. Nous avons pu identifier comment ces femmes ont développé leur conscience féministe et nationaliste, leurs expériences d'exclusion, leurs luttes et leur agentivité politique,

¹¹ Louise Picard Thiboutot et Louise Harel étaient aussi toutes les deux à la manifestation du 28 novembre 1969 regroupant 200 femmes sur la rue Saint-Laurent (<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/610174/p6-manifs-clac>).

ainsi que la façon dont elles ont réfléchi, et réfléchissent aujourd'hui les rapports entre le féminisme et le nationalisme québécois de l'époque.

CHAPITRE 2

REVUE DE LA LITTÉRATURE CRITIQUE

2. Introduction

Dans notre premier chapitre, nous avons débuté une présentation des autrices s'étant concentrées sur les thèmes du nationalisme et du féminisme québécois dans les années 1960-1970 afin d'élaborer notre problématique. Nous poursuivons dans ce chapitre le travail de revue de la littérature de façon plus critique et complète. L'objectif premier est de résumer et mettre en dialogue les théories de six autrices : Diane Lamoureux, Stéphanie Lanthier, Geneviève Pagé, Chantal Maillé, Claire Brassard et Micheline De Sève. Ces autrices ont toutes contribué à l'étude des rapports entre les mouvements nationaliste et féministe québécois, mais elles développent leur propre théorie en fonction de leur champ d'études, leur méthodologie et leurs objectifs. Nous croyons qu'il est important de nous attarder plus longuement sur cette revue de la littérature afin de mieux situer et légitimer notre apport face aux angles morts.

2.1. Diane Lamoureux

Comme nous l'avons mentionné dans notre premier chapitre, Diane Lamoureux a beaucoup écrit sur le nationalisme et le féminisme québécois. Professeure au département de science politique de l'Université Laval, ses travaux sont très théoriques et se concentrent surtout sur la philosophie politique et les études féministes. Bien que nous ayons lu plusieurs de ses travaux pour notre mémoire, nous nous limitons ici à deux : *Nationalisme et féminisme : impasse et coïncidences*, ainsi que le plus récent *L'amère Patrie*. Le choix de ces ouvrages est basé sur leur année de parution ¹², et sur la représentativité de la pensée de l'autrice.

¹² Plusieurs des ouvrages ont été écrits à des moments rapprochés de notre période d'étude traduisant une certaine proximité avec le contexte et les sujets. D'autres, au contraire, ont été publiés dans une période beaucoup plus rapprochée, permettant une certaine distance et limitant une possible émotivité, mais aussi un plus grand développement des différents champs dans lesquels les autrices se trouvent.

Nationalisme et féminisme : impasses et coïncidences est l'un des premiers ouvrages de Diane Lamoureux, publié à peine quelques années après le premier référendum, en 1983. Lamoureux se questionne sur la place des femmes dans le projet nationaliste québécois en tentant d'établir les liens entre la situation d'oppression nationale et l'oppression des femmes. Elle commence en expliquant qu'une partie importante du mouvement féministe québécois s'est nourri du nationalisme de libération nationale en intégrant la notion d'oppression et d'aliénation à leur problématique. "Les emprunts conceptuels aux mouvements de décolonisation se font cependant plus sentir dans les textes féministes radicaux, ce qui n'est guère étonnant, puisque la thématique de l'oppression se trouve au cœur de leur réflexion politique." (Lamoureux 1983 p.7). Ainsi, les féministes radicales auraient tenté d'intégrer leur lutte féministe au sein des luttes anticoloniales. C'est ce que traduit d'ailleurs le slogan du Front de libération des femmes dès la fin des années 1960 « Pas de libération des femmes sans Québec libre, pas de Québec libre sans libération des femmes ». "Un tel mot d'ordre, en même temps qu'il montre l'importance de la question nationale dans la radicalisation politique et sociale, laisse entendre également que le mouvement féministe québécois s'est d'abord situé dans une perspective de libération nationale." (Lamoureux 1983 p.8) Toutefois, en s'appuyant surtout sur le Front de libération des femmes, Lamoureux affirme aussi que la prise de conscience nationaliste a tendance à primer sur la solidarité nécessaire entre les militantes féministes. Elle fait notamment référence à l'exclusion des anglophones et au refus de travailler avec elles, traduisant selon elle une incapacité des féministes radicales à articuler les thèmes du nationalisme et du féminisme. (Lamoureux 1983 p.9-10).

Lamoureux tente ensuite de voir la place des femmes dans le projet national en se basant sur le nationalisme porté par le Parti Québécois (PQ). Si elle reconnaît que le PQ se présente comme un parti moderne affirmant vouloir réaliser l'égalité complète entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, son programme serait loin de

s'apparenter au féminisme puisqu'il perpétue les rôles familiaux traditionnels. En effet, elle y explique que

Pour les nationalistes, la famille n'est pas seulement l'unité de base de la société, c'est le micrososome de la nation. [...] Cette interpénétration famille/nation expliquera en grande partie le caractère rétrograde des prises de position des milieux nationalistes en ce qui concerne les femmes, qu'il s'agisse de l'obtention du droit de vote ou de l'accès au travail salarié. (p.11)

Pourtant, elle reconnaît certains éléments plus modernes de la pensée du PQ tels que le droit à l'avortement ou l'image de la femme moderne symbolisée par Lise Payette. Nous pouvons donc conclure que pour Diane Lamoureux, le nationalisme québécois des années 1970, qu'elle identifie au nationalisme du PQ tout au long de son analyse du nationalisme québécois, se trouve à mi-chemin entre les traditions et la modernité. C'est ce qui traduit ses ambiguïtés idéologiques.

Près de trois décennies plus tard, avec la publication de *L'amère patrie*, Diane Lamoureux tente toujours de comprendre la place des femmes dans l'idéologie nationaliste et dans le projet souverainiste québécois. Cette fois-ci, Lamoureux entreprend un historique théorique des concepts de souveraineté, de citoyenneté, de la nation et du nationalisme afin de montrer que ces notions sont genrées, plaçant souvent les féministes devant un dilemme cornélien. Nous pouvons notamment penser aux féministes québécoises qui se questionnent alors à savoir si elles sont d'abord femmes ou d'abord Québécoises.

Lamoureux commence donc son ouvrage en faisant une relecture des théories fondatrices de la modernité politique des auteurs du contrat social en expliquant comment l'État moderne s'est développé autour d'une nouvelle notion de la citoyenneté selon trois traits; l'indépendance (la libre disposition de sa personne) , la responsabilité (la capacité à s'engager contractuellement et de respecter les obligations ainsi contractées) et la raison (permet de se former une opinion et d'en débattre avec

les autres participants de l'espace public) (Lamoureux 2001 p.54). Ces critères permettent donc de voir comment les femmes ont été exclues de cette nouvelle conception de la citoyenneté en raison de leur confinement dans la sphère privée.

“Si la maternité agit comme facteur d'exclusion, c'est à trois titres principalement: d'abord elle vient souligner l'absence de “corps propre” des femmes puisque la mère et le fœtus sont en partie confondus; ensuite la maternité assigne les femmes à l'espèce, ce qui est à l'opposé de l'individualisme moderne; finalement, la maternité revêt une fonction de naturalisation alors que l'univers politique est perçu comme un arrachement à la nature et à l'état de nature (...)” “Le discours moderne de la citoyenneté codifie donc les rôles sociaux de sexe dans un double registre: les hommes sont virilisés (les citoyens soldats), alors que les femmes sont “maternalisées”.” (Lamoureux 2001 p.55)

Lamoureux explique donc comment la nouvelle conception de la nation dans l'État moderne présente certaines similitudes avec la famille dans sa prétention à posséder des fondements naturels, ainsi qu'en s'appuyant “sur un mode hiérarchique dont les composantes fondamentales sont la différence hiérarchisée des sexes et le rapport chef/masses.” (Lamoureux 2001 p.84). C'est d'ailleurs cette tendance à réaffirmer les rôles sociaux de sexe dans ces deux sphères que Diane Lamoureux reproche au nationalisme : “Le nationalisme devient alors une vaste tentative d'instrumentalisation des femmes qui fonctionne à l'identification entre féminité et maternité” (Lamoureux 2001 p.85). En ce sens, Lamoureux croit que le féminisme et le nationalisme sont non seulement incompatibles, mais que le nationalisme est profondément antiféministe.

Néanmoins, elle reconnaît encore une fois que le projet moderniste des nationalistes québécois a permis une transformation de plusieurs aspects de la vie des femmes et de reconnaître la présence nécessaire des femmes dans leur projet national. En effet, elle explique qu'avec la participation des femmes au projet de modernisation et d'affirmation de la société québécoise (par la mise en place de l'État providence), le nationalisme aurait offert aux féministes un outil de changement.

“Dans une telle perspective, il est clair que l’ouverture que le nationalisme québécois a manifestée à l’égard du féminisme depuis les années 1970, ouverture qui va à l’encontre des thèses sur le machisme inhérent à la pensée nationaliste, est partiellement le produit d’un chevauchement chronologique des deux processus de construction identitaire, chevauchement sur lequel les féministes ont joué à plusieurs égards.” (Lamoureux 2001 p.163).

L’auteurice explique que les femmes ont pu s’investir dans la construction de l’État providence, politisant certains enjeux privés comme l’avortement, le divorce, la violence conjugale, etc. Ainsi, il y aurait eu convergence entre le nationalisme et le féminisme québécois dans un contexte d’institutionnalisation du projet national. Mais à quel prix ? Diane Lamoureux explique qu’avec la prise en charge de l’État de secteurs autrefois assumés par le privé apparaît un patriarcat public qui tend à institutionnaliser le féminisme. Plutôt que de libérer les femmes de la sphère privée, Lamoureux affirme qu’elles sont devenues des “êtres de besoins” vulnérables aux coupures de l’État (Lamoureux 2001 p.183)¹³. L’auteurice parle alors d’une récupération de l’expertise et des forces du mouvement féministe au profit de l’État et du mouvement nationaliste.

Elle conclut finalement en affirmant que malgré les changements sociaux et les réformes qui ont effectivement favorisé l’émancipation et la participation des femmes en politique, force est de constater que le rapport qui lie les femmes avec le mouvement nationaliste et l’État reste ambigu, ambivalent et, somme toute, problématique.

Nous constatons qu’à travers ces deux ouvrages, Diane Lamoureux parvient à bien démontrer comment, théoriquement, le nationalisme et le féminisme sont incompatibles. Pourtant, lorsqu’elle tente de transposer la théorie au contexte québécois, nous dénotons un certain décalage. Si l’auteurice reconnaît la convergence du projet nationaliste et de la modernisation du mouvement des femmes, cette analyse ne se fait qu’en relation avec l’État et avec le nationalisme institutionnalisé. Il n’est

¹³ Lamoureux identifie trois conséquences directement liées à cette institutionnalisation du féminisme, on a d’abord une dépendance financière accrue vis-à-vis de l’État, la transformation d’une activité militante en emploi et l’intégration subalterne à l’appareil d’État (Lamoureux 2001 p.169).

pratiquement jamais question des relations entre le mouvement féministe et les autres composantes de la société civile également porteuses d'une vision nationaliste. Nous réaffirmons donc la légitimité de notre méthodologie empirique, qui se penche sur l'histoire pluriformes des mouvements nationaliste et féministe des années 1960-1970, mais nous nous questionnons aussi à savoir si ce n'est pas la nature du nationalisme, mais bien les formes que celui-ci peut prendre qui sont problématiques. Ce questionnement nous ramène aux théories de Lilian Mathieu et aux multiples formes que peuvent prendre les mouvements sociaux.

2.2. Stéphanie Lanthier

Stéphanie Lanthier abonde dans le même sens que Lamoureux à plusieurs occasions dans sa thèse intitulée *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec 1961-1972* où elle entreprend une étude des rôles et du symbolisme sexuel dans les textes littéraires et politiques des années 1960. Toutefois, alors que Lamoureux se concentre surtout sur l'aspect étatique du nationalisme, Lanthier se penche sur les tendances radicales du nationalisme et du féminisme québécois. À travers son analyse historique de la littérature québécoise, Lanthier tente de montrer qu'il ne peut se créer de rapport de réciprocité entre le mouvement nationaliste et féministe radical puisque le discours du nationalisme radical s'appuierait sur l'assujettissement et l'exclusion des femmes. Pour faire cette démonstration, elle pose ce rapport à la libération nationale en quatre étapes :

- 1) L'inscription de la libération des femmes dans une perspective de libération nationale au Québec.
- 2) La constitution du FLFQ comme moteur du mouvement féministe au Québec.
- 3) L'exclusion des féministes anglophones du FLFQ afin de mieux cerner leur oppression spécifique.
- 4) La reconnaissance de l'exclusion des femmes à l'intérieur des groupes révolutionnaires mixtes au Québec (Lanthier 1999 p.77).

L'auteurice reconnaît d'abord que les deux mouvements naissent et évoluent dans un même contexte et qu'ils partagent la même finalité : la libération, nationale d'une part, des femmes d'autre part (Lanthier 1999 p.1). Cependant elle défend l'impossible réciprocité entre ces mouvements en basant son analyse sur l'exclusion des féministes québécoises de l'expérience révolutionnaire nationaliste masculine. En fait, elle suppose que le féminisme radical est né de cette exclusion (et non pas d'une collaboration ou d'un partage). En partant de cette analyse, elle tente de comprendre les parallèles entre l'oppression nationale et l'oppression des femmes en défendant l'idée que les nationalistes révolutionnaires ont construit l'image de la femme comme sexuellement soumise, passive et inférieure. Plus précisément, elle souhaite analyser la violence du symbolisme sexuel retrouvé dans la production littéraire à travers les publications d'auteurs de la revue *Parti pris* comme Hubert Aquin, Jacques Godbout et Jacques Renaud, réduisant le statut des femmes à un lieu d'agression sexuelle, voire d'appropriation d'un objet sexuel (Lanthier 1999 p.9).

Dans une première partie, Lanthier trace un portrait contextuel global de la société québécoise des années 1960 et 1970 en présentant le contexte d'émergence du nationalisme radical, de la littérature nationaliste révolutionnaire et du féminisme radical. Elle explique que c'est sur la trame contestataire des différents mouvements se développant au Québec dans ces années que le mouvement féministe radical est apparu. En effet, si la libération nationale et la libération des femmes ont leur histoire respective, "Elles puisent aux sources mêmes de l'accession à la "modernité" de la société québécoise" c'est-à-dire la Révolution tranquille, puis l'essoufflement de celle-ci, jumelé avec les mouvements de contestation prenant forme au Québec et à l'international.

Puis, dans le deuxième chapitre, elle fait une brève mise en contexte de l'influence du mouvement de libération nationale sur le mouvement féministe et de la place des femmes dans les organisations radiales. Comme Lamoureux, Lanthier explique que les féministes québécoises auraient vu dans la lutte de libération nationale

une façon de poser leur propre lutte de libération en des termes universels. En développant un discours dans un langage universel, elles pouvaient joindre leur lutte aux autres mouvements prenant place à la même époque. “[...] cela démontre jusqu’à quel point ces deux questions sont inextricablement liées entre elles dans les mentalités pendant la première moitié de la décennie 1970, soit la période où un authentique mouvement de libération des femmes apparaît au Québec” (Lanthier 1999 p.53). Selon l’auteur, c’est ce désir des féministes radicales à vouloir lier la lutte féministe et la lutte nationaliste qui renvoie à “[...] l’épineux dilemme existentiel des féministes radicales : est-on d’abord femmes ou d’abord Québécoises ?” (Lanthier 1999 p.53). C’est ce déchirement des féministes quant à leur identité nationale et sexuelle que Lamoureux appelle le conflit cornélien.

Pourtant, Lanthier explique que “La radicalité avec laquelle les féministes posent leurs revendications est indiscutable. À côté des mouvements réformistes féministes (FFQ, AFÉAS), le FLFQ¹⁴ et les féministes du *Manifeste des femmes québécoises* se greffent et n’exigent pas que des “miettes égalisatrices”, mais un bouleversement global des rapports entre les hommes et les femmes.” (Lanthier 1999 p.58). Mais elles seraient tout de même incapables de revendiquer une libération autonome, c’est à dire indépendante de celle du Québec, car elles seraient prises dans un processus de libération qui les mobilise déjà en vue du mouvement national (Lanthier p.61). Alors que Diane Lamoureux souligne l’ambiguïté du Parti Québécois à mi-chemin entre les traditions et la modernité, Lanthier parle plutôt d’une ambiguïté des féministes du FLF qui, d’une part, mènent des actions-chocs et souhaitent lutter contre le système patriarcal, mais s’insèrent aussi dans la lutte nationaliste. C’est ce rapport politique avec le nationalisme radical qui les aurait menés à exclure les femmes anglophones de l’organisation. “L’idéologie de libération nationale implique donc de profonds

¹⁴ Lanthier utilise l’acronyme FLFQ pour faire référence au Front de libération des femmes tout au long de son travail. Toutefois, les femmes que nous avons rencontrées et qui ont fait partie de cette organisation nous ont dit ne jamais avoir utilisé cet acronyme. Il s’agirait plutôt du FLF.

dilemmes existentiels chez les féministes radicales du FLFQ” (Lanthier p.67), allant jusqu’à les empêcher de s’associer à des actions féministes. Donc, au-delà de l’exclusion des femmes du mouvement nationaliste, Lanthier remet aussi en cause l’idéologie nationaliste des féministes radicales qui tend à diviser les femmes au sein du mouvement au profit du projet national.

Puis, en se concentrant ensuite sur la présence des femmes à l’intérieur des groupes révolutionnaires mixtes, Lanthier tente de comprendre pourquoi la problématique de la libération des femmes n’y est pas discutée. Elle reconnaît que les femmes sont présentes dans ces groupes, mais elles y seraient bafouées et extrêmement exploitées (Lanthier p.71). À travers des publications du *Manifeste des femmes québécoises* et du *Front de libération des femmes*, Lanthier tente de montrer cet aspect essentiellement masculin des groupes révolutionnaires mixtes. En effet, les femmes y auraient occupé des tâches traditionnelles féminines et des rôles de soutien. Situation traditionnelle à laquelle s’ajouterait une discrimination des femmes. “ [...] Non seulement les femmes sont ignorées par les révolutionnaires, mais elles sont également absentes des analyses des intellectuels mâles” (Lanthier p.115). C’est face à ce refus d’accorder une place aux femmes au sein de ces organisations mixtes et d’analyser la libération des femmes que ce serait développé la prise de conscience des féministes au sein de ces organisations mixtes.

Finalement, dans son troisième et dernier chapitre, Stéphanie Lanthier tente de prouver son hypothèse de l’impossible réciprocité des rapports entre le nationalisme radical et le féminisme radical en se penchant sur la littérature révolutionnaire nationaliste de la période 1960-1970. En s’inspirant des études de Patricia Smart et de Lori Saint-Martin, Lanthier argumente que les textes québécois dits nationalistes utilisent la violence contre les femmes comme symbole littéraire de la libération, et donc, que le discours nationaliste radical est profondément sexiste (Lanthier 1999 p.81; 115).

“Tant dans la revue politico-littéraire *Parti Pris* que dans les nouvelles et romans québécois écrits par Jacques Renaud, Claude Jasmin, Hubert Aquin¹⁵, Jacques Godbout et Victor-Lévy Beaulieu, les femmes, mais surtout leurs corps, se voient imposer des symboles reliés à la nation.” (Lanthier p.115). Parmi les différents symboles associés aux femmes dans le discours nationaliste radical de cette littérature, Lanthier en retient quatre : La femme-mère-aliénation, la Femme-pays-Québec, la Femme-Ennemie-Canada et la sexualisation de la confédération. À travers des rôles de soumises, d’ennemies ou d’opresseurs, la seule façon de concevoir la libération nationale serait de tuer cette femme. Elle utilise entre autres un passage d’un texte de Jacques Renaud pour monter le symbole du meurtre de la femme comme libération :

*Cette liberté je la veux
Comme les bronches d’air pur (...)
C’est peut-être que j’ai vingt ans
peut-être à cause du vent dans les jambes des filles
j’ai le goût de mort et de liberté (...)
En arrachant les cheveux des marguerites
en labourant les femmes à pleines griffes (...)*¹⁶

“Par conséquent, une littérature et une symbolique violentes et misogynes s’articulent chez les tenants de la libération nationale. Ce qui se cache derrière cette violence, c’est en fait le désir de se libérer. Le corps de la femme est perçu comme un corps social aliénant, un pays colonisateur à abattre.” (Lanthier p.115)

En somme, l’objectif de Stéphanie Lanthier est de prouver qu’il y a une impossible réciprocité entre les mouvements nationaliste et féministe radicaux québécois. Selon elle, le mouvement de libération des femmes aurait joint sa libération à celle de la

¹⁵Lors d’une entrevue avec Andrée Yanacopoulo, cette dernière racontait que c’était Hubert Aquin (alors son amant) qui l’avait introduite au féminisme. Ainsi, si Stéphanie Lanthier montre qu’il y a effectivement une symbolisation de la femme dans les ouvrages de Hubert Aquin, ce dernier était tout de même conscient de l’importance de la lutte féministe au sein de la lutte nationaliste (Lanthier 1999 p.119)

¹⁶J. RENAUD, “Les bronches à l’air pur”, *Parti Pris*, #1-2, septembre-octobre, 1966, p.78-80.

nation québécoise, alors que le discours nationaliste radical aurait plutôt construit son modèle de libération nationale sur la soumission et l'exclusion des femmes. À travers la littérature québécoise, elle parvient à bien démontrer le caractère violent des symboles féminins qu'utilisent plusieurs nationalistes radicaux.

Il est toutefois dommage de noter l'absence quasi totale du *Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN)* dans l'analyse de Lanthier. Le rôle de cette organisation nationaliste dans le paysage politique québécois des années 1960 est pourtant indéniable. Elle regroupe d'ailleurs plusieurs nationalistes radicaux tels que Hubert Aquin, Pierre Bourgault et la très radicale Andrée Ferretti qui a toujours jumelé la lutte féministe à la lutte nationaliste¹⁷. De plus, dès sa fondation, le RIN se montre ouvert à la présence et aux enjeux touchant les femmes, ce que ne mentionne pas l'auteurice. Ainsi, nous croyons qu'en se concentrant sur une parcelle du nationalisme radical, Lanthier ne reconnaît pas la pluralité du mouvement. L'absence d'organisations comme le RIN dans son analyse représente un angle mort dans l'étude des rapports existant entre le mouvement des femmes et nationaliste de l'époque.

L'auteurice s'appuie donc surtout sur une démarche littéraire afin de montrer l'impossible réciprocité entre le mouvement nationaliste et le mouvement féministe québécois. Notre travail se démarque par le désir de reconnaître la pluralité des rapports entre les deux mouvements dans les années 1960-1970, en nous appuyant sur une analyse empirique de l'évolution des groupes féministes et nationalistes de l'époque, et de leurs rapports mutuels. En effet, nous répondons à la proposition de Stéphanie Lanthier d'aller à la rencontre des anciens militants¹⁸, en nous concentrant toutefois sur les

¹⁷ On retrouve dans *La passion de l'engagement*, une sélection des textes et des allocutions d'Andrée Ferretti. On peut notamment y lire des textes intitulés *La Québécoise ne veut pas être l'égal d'un homme colonisé* et *Égales, certes, mais à des hommes libres*, qui, comme le traduisent leur titre, montrent le désir de Ferretti de joindre la lutte de libération des femmes à la libération nationale. Nous y reviendrons dans les prochains chapitres. Ferretti, A. (2003). "Andrée Ferretti: La passion de l'engagement. Discours et textes (1964-2001), colligés et présentés par Michel Martin.

¹⁸ "De plus, réaliser des entrevues avec les ex-membres de la revue *Parti pris* auraient été un atout." Lanthier, S. (1999). *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec, 1961-1972*, p.20.

femmes. Nous croyons que c'est en donnant la parole à ces militantes que nous pouvons voir la diversité de leurs expériences tout en leur reconnaissant une agentivité.

2.3. Geneviève Pagé

Geneviève Pagé, professeure au Département de science politique et membre de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal, est aussi une spécialiste de la question féministe au Québec. Nous nous penchons dans ce qui suit sur sa thèse de doctorat de l'Université du Maryland *Feminism à la Québec : Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*¹⁹. Elle y explique comment les féministes québécoises ont emprunté dans les concepts et les analyses des féministes aux États-Unis et en France ainsi qu'aux théories de décolonisation du tiers-monde qui sont alors mobilisés par les groupes de gauche au Québec.

Pagé entreprend d'abord une mise en contexte du mouvement nationaliste québécois, comme l'a fait Stéphanie Lanthier. Elle y apporte toutefois un élément nouveau très intéressant ; la notion de racisation du peuple québécois. En effet, Pagé s'appuie sur l'ouvrage *Nègres Blancs d'Amérique* de Pierre Vallières et sur le poème *Speak White* de Michèle Lalonde pour expliquer comment le langage de la décolonisation devient omniprésent dans les groupes de gauche des années 1960, et comment il offre aux révolutionnaires radicaux un cadre duquel les féministes québécoises vont s'inspirer pour analyser leur situation et créer des solidarités avec d'autres mouvements anti-impériaux dans le monde (et contre les canadiens-anglais) (Pagé 2008 p.45). Elle rejoint donc Lanthier lorsqu'elle affirme que c'est de ce mouvement nationaliste radical qu'émerge une partie du mouvement féministe vers la fin des années 1960. Mais cette "identité raciale" ne vient pas sans contradiction, notamment face aux peuples autochtones (colonisé/colonisateur).

¹⁹ Nous nous appuyons toutefois aussi sur d'autres travaux de Geneviève Pagé dans le cadre de notre mémoire, mais que nous mobilisons plus loin dans ce travail.

“In short, the Quebec nationalist movement became leftist and revolutionary during the 1950s and 1960s. Grounding their theory in Third World national liberation struggles, they developed a unique analysis of their position as a “colonized people” that both served to support and, at the same time, make invisible similar struggles.” (Pagé 2012 p.49).

L'autrice ne croit pas que la lutte nationaliste est le seul élément ayant permis un espace de discussion pour le droit des femmes, mais que ce projet d'une nouvelle nation aurait permis aux femmes de penser qu'en créant un nouveau pays, il pourrait se créer de nouveaux rapports et de nouvelles conditions pour celles-ci, menant éventuellement à la création d'un mouvement féministe autonome²⁰. Comme l'a mentionné Lanthier et les femmes rencontrées lors de nos entrevues, Pagé réaffirme que la plupart des militantes du mouvement féministe des années 1960-1970 ont d'abord développé leur conscience politique dans les mouvements nationaliste et ouvrier. Elle appuie donc l'idée selon laquelle les féministes empruntent des concepts et les analyses du mouvement nationaliste québécois, mais que ce rapport serait qu'à sens uniquement, et non réciproquement. Elle utilise d'ailleurs comme exemple le FLF, qui aurait directement emprunté du FLQ pour son nom et sa structure d'organisation (créant des cellules indépendantes)²¹.

Geneviève Pagé reconnaît donc que pour plusieurs féministes radicales, la lutte féministe doit être liée à la lutte nationaliste. Toutefois, elle explique qu'avec l'institutionnalisation d'une partie du mouvement nationaliste dans un parti politique officiel (PQ), la relation entre les féministes et les nationalistes se détériore. C'est ici que nous souhaitons apporter certaines nuances. Si effectivement une partie des féministes associée au féminisme radical s'éloigne du mouvement nationaliste tel qu'il

²⁰ Par groupe ou mouvement autonome, nous désignons un groupe faisant de l'autonomie organisationnelle un principe politique de base.

²¹ Toutefois, à la lumière des entrevues effectuées, Martine Eloy, ancienne militante du FLF, réfutait ce point. Si elle reconnaissait qu'il devait y avoir eu une influence, puisqu'à l'époque il y avait effectivement un engouement pour les termes “front” qui référerait à une lutte révolutionnaire, il n'y avait jamais eu question de miroiter le nom et l'organisation du FLQ lors des rencontres du FLF (Entrevue, Martine Eloy, 30 janvier 2018).

est représenté par le Parti Québécois, d'autres, plus réformistes, se rapprochent du projet institutionnel de construction de l'État. De plus, certaines féministes radicales, comme le Regroupement des femmes québécoises (RFQ), restent très près de la lutte pour l'indépendance, et ce, même si elles ne soutiennent pas le PQ.

Ensuite, l'auteurice se concentre sur le concept de l'intersectionnalité en tentant de voir comment il s'applique ou pas au mouvement féministe québécois. Comme elle l'explique, l'intersectionnalité nous oblige à reconsidérer la façon dont est compris le pouvoir et l'oppression (Pagé 2012 p.164). En entreprenant une généalogie du concept et en faisant des liens avec l'expérience des femmes québécoises, Pagé arrive à bien présenter l'ambiguïté du cas du Québec selon le principe du dominé/dominant, ou encore des différentes formes de domination qui peuvent être simultanées. En effet, elle explique que la situation spécifique des femmes francophones au Québec a toujours teint leur relation avec les femmes de différentes origines.

“The early coalition between feminism and nationalism has served both to bring an early understanding of how multiple oppression interact, but also, at times, to mask the privileges of white feminists in Montreal in comparison with radicalized women [...]” (p. 199).

Ainsi, Geneviève Pagé confirme que le contexte politique dans lequel le féminisme radical émerge dans les années 1960-1970 au Québec leur permet de développer un discours unique, quoique contradictoire, sur l'autonomie, la solidarité et le concept de la multiplicité des oppressions. Nous pouvons d'ailleurs faire un lien entre ce discours unique du féminisme québécois et le caractère exceptionnel du Québec dont Micheline de Sève traite dans son texte *Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue*. De Sève reconnaît qu'il est surprenant de parler d'une alliance idéologique entre un mouvement nationaliste, qui prône des formes de mobilisations collectives unitaires, et un courant féministe de gauche axé sur la libération nationale et sociale, mais qui privilégie néanmoins le droit des femmes de contrôler leur corps et qui n'hésite pas à assimiler le mariage à la prostitution légale ni à réclamer le droit à la non-maternité. Ainsi, de Sève se questionne à savoir si le Québec ne peut pas

représenter l'exception à la règle qui veut que "Le nationalisme nourrisse et se nourrisse de la subordination des femmes qu'il renvoie à des fondamentalismes raciaux, religieux, ethniques ou politiques ?" (De Sève 1998)

Cette caractéristique des féministes québécoises tient de ses relations avec les idées marxistes et du développement d'un nationalisme ethnique racialisé, qui les amènent à articuler une lutte à plusieurs niveaux contre le patriarcat, le capitalisme et la colonisation (Pagé 2012 p.210). Si Pagé croit qu'on ne peut pas parler d'intersectionnalité en soi, elle reconnaît que l'analyse des féministes radicales de l'époque traduit une compréhension multiforme de l'oppression, représentant le début de ce qui aurait pu être une analyse intersectionnelle à trois voies ("a three-way intersectional analysis"). "Yet, these ideas never materialized into a clear framework or analytical tool comparable to intersectionality or even cosubstantiality." (Pagé 2012 p.214).

Le travail de Geneviève Pagé représente donc un élément central à notre recherche puisqu'il se concentre sur les influences du mouvement féministe québécois dans une période d'étude qui concorde partiellement avec la nôtre. Elle parvient à bien expliquer comment les relations entre le mouvement nationaliste et le mouvement féministe au Québec sont similaires, mais aussi différentes des relations que ces mouvements entretiennent dans les autres pays ayant connu une lutte de libération nationale. Ainsi, elle confirme la nécessité de traiter les mouvements nationaliste et féministe québécois comme des cas uniques.

De plus, ce texte confirme que les féministes québécoises des années 1960-1970, à travers leur désir de lutter toutes les oppressions en même temps, ont articulé un langage traduisant une compréhension des multiples formes d'oppression. Nous pouvons donc nous questionner à savoir si les femmes québécoises étaient réellement colonisées. Mais ce que Pagé nous explique, c'est qu'au-delà de cette ambiguïté

colonisé/colonisateur, il y avait réellement une théorisation de l'oppression des femmes québécoises qui s'apparente à la théorie de l'intersectionnalité.

Toutefois Pagé se concentre surtout sur les influences des mouvements féministes aux États-Unis et en France sur les féministes du Québec. En nous inspirant en partie de son analyse, nous souhaitons contribuer à développer davantage l'analyse des relations que ces féministes entretiennent avec le mouvement nationaliste. Nous souhaitons notamment pousser plus loin l'aspect de la conscience des féministes québécoises face à la lutte nationaliste, comme l'intègre brièvement Pagé. Elle explique que les féministes du FLF et du Manifeste des femmes du Québec sont conscientes des dangers que peut engendrer leur intégration à la lutte nationaliste. Elles ont suivi les luttes à Cuba et en Algérie, où il y a eu des luttes de libérations coloniales ou capitalistes sans toutefois parvenir à abolir le patriarcat. Ainsi, nous croyons que les femmes sont conscientes de ces dangers, mais qu'elles décident tout de même de s'impliquer dans la lutte nationaliste puisqu'elles savent qu'elle peut servir leur objectif politique. C'est en allant à la rencontre des femmes militantes directement et en discutant de leurs engagements féministe et nationaliste que nous pourrions pousser plus loin cette réflexion.

2.4. Chantal Maillé

Chantal Maillé est professeure au Département de science politique et à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia depuis 1989. Elle a beaucoup étudié le mouvement des femmes au Québec, son impact social et sa présence dans le paysage politique. À travers les deux ouvrages retenus pour la revue de la littérature, nous pouvons bien cerner sa réflexion face à la place des femmes en politique.

Dans l'ouvrage *Les groupes de femmes et la question nationale au Québec*, Chantal Maillé se questionne sur les motivations des féministes québécoises à s'engager dans la définition d'un projet de libération nationale. Face à cette question, Maillé avance l'hypothèse que "L'action d'une partie des féministes québécoises se situe en

continuité avec le rôle de productrices d'ethnicité que les femmes québécoises ont joué dans l'histoire de cette société." (Maillé 2001 p.145). Toutefois, elle ajoute que le mouvement des femmes a été un agent important dans le processus de changement sociopolitique au Québec et qu'il a su s'organiser afin de changer les conditions de vie des femmes.

Chantal Maillé revient d'abord sur le développement et l'évolution du mouvement féministe québécois pendant les années 1960-1970. D'une part, on voit comment les changements menés dans le projet de modernisation de la société québécoise ont amélioré les conditions de vie des femmes. Mais d'autre part, il y a aussi une réelle organisation des femmes qui permet aux Québécoises de prendre conscience de leur oppression et de la remettre en question. Ainsi, Maillé conclut que le mouvement féministe québécois s'est inspiré de deux forces ; le désir d'émancipation nationale et les femmes de la deuxième vague féministe, point que j'avance aussi dans ma thèse.

Puis, en s'inspirant des travaux de Yolande Cohen, Chantal Maillé retourne dans les mouvements des femmes du début du 20e siècle afin de montrer comment elles étaient alors déjà en lien avec les mouvements nationalistes canadiens-français. Dans ces mouvements du début du siècle, les nationalistes auraient bien su profiter de l'implication des femmes le mouvement de survie de l'identité québécoise, en plaçant les femmes comme les mères et gardiennes de la nation. Puis, dans les années 1960, malgré cette vision toujours présente des femmes dans les discours d'affirmation nationale, les Québécoises auraient su profiter de ce rôle comme moteur du féminisme québécois dans l'établissement de leur agenda politique en s'imposant comme une force politique dans le projet de modernisation (Maillé 2001 p.150). Ainsi, si Lamoureux affirme que les nationalistes instrumentalisent les enjeux féministes, Maillé avance l'idée selon laquelle les féministes auraient aussi su instrumentaliser le discours nationaliste pour leur propre objectif politique. Thèse que nous soutenons aussi.

De plus, ce texte de Maillé est particulièrement intéressant pour notre recherche puisqu'elle reconnaît qu'il y a eu des groupes féministes de toutes les tendances, orientés vers des objectifs et des pratiques diverses. Les groupes radicaux des années 1970, tournés vers la prise de conscience collective des femmes de l'oppression patriarcale sous ses diverses formes, ou encore, les groupes lobbyistes comme la FFQ, dont les actions étaient orientées vers l'égalité économique des femmes. Malheureusement, elle ne développe pas cette pensée, c'est à dire en faisant des liens avec les divers rapports que ces organisations ont entretenus avec le mouvement nationaliste.

Puis, dans *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Chantal Maillé revient sur l'éclatement de l'image traditionnelle de la femme issue de deux sources ; la dynamique de modernisation ayant favorisé des modifications dans les trajectoires de vie des femmes, ainsi que l'implantation d'un mouvement des femmes qui a été un acteur important dans ces réformes. L'une des conséquences de ce mouvement serait l'affirmation de l'existence des femmes comme groupe d'individus partageant une identité commune. Mais aussi, la politisation de nombreuses Québécoises qui ont été amenées à prendre position par rapport aux structures politiques officielles. L'autrice revient donc sur les différentes organisations féministes des années 1970, sous forme de bilan, en expliquant quelles positions chacune d'elle prend face aux institutions et au pouvoir politique.

Maillé poursuit donc en se concentrant sur l'implication des femmes au sein des institutions et du pouvoir politique directement. Elle explique que le rôle de bénévole traditionnellement occupée par des femmes leur a permis, avec le développement de partis politiques dits de "masse"²², d'occuper des postes de représentation dans leur parti, puis de se retrouver candidates et élues dans leur comté (Maillé 1990 p.116). La

²² C'est à dire avec une base militante et des structures de participation.

présence des femmes dans les partis aurait donc eu un impact sur la représentation des intérêts des femmes.

Finalement, dans la dernière section de cet ouvrage, Maillée nous présente les témoignages de femmes élues ou d'anciennes élues. Ces femmes ont des opinions différentes par rapport aux influences du mouvement féministe et à la place des femmes en politique. Si la plupart d'entre elles reconnaissent l'importance du mouvement des femmes, elles vont souvent se distancier des mouvements que l'on dit plus radicaux.

Ces travaux de Chantal Maillé sont intéressants puisqu'ils nous permettent de reconnaître les différentes formes que peut prendre le mouvement féministe québécois. De plus, les entrevues qu'elle entreprend avec les femmes élues ou anciennement élues nous ont nécessairement inspirées dans nos propres entrevues. Toutefois, tout comme Lamoureux, Maillé se concentre beaucoup sur l'aspect institutionnel du pouvoir et du projet national. Dans le cadre de notre mémoire, nous voulons donc élargir le travail entrepris par Maillé en rencontrant des femmes qui ne sont pas nécessairement des élues (ou d'anciennes élues), mais qui ont toutes été militantes féministes et nationalistes.

Pour conclure, l'ensemble des ouvrages synthétisés dans cette revue de la littérature traitent du mouvement féministe et du nationalisme québécois. Ces autrices proviennent de plusieurs champs, entreprennent différentes démarches et ne traitent pas toutes des mêmes éléments de ce thème, représentant donc un corpus important et varié. Cette revue de la littérature permet donc de voir les différentes approches des autrices par rapport aux mouvements nationaliste et féministe québécois dans les années 1960-1970. Si certaines d'entre elles se rapprochent davantage de notre perspective (Pagé, Maillé, Brassard), c'est l'ensemble de ces approches qui nous permettent de voir les diverses formes, tendances et revendications que ces mouvements peuvent prendre, et les rapports qu'ils peuvent entretenir. Nous souhaitons donc appuyer et développer une perspective initiée par ces travaux montrant qu'il existe des apports mutuels entre le

nationalisme et le féminisme. En offrant de nouvelles munitions, nous cherchons à solidifier une vision des mouvements comme ensembles hybrides formés de tendances et d'organisations multiples.

De plus, nous croyons qu'en se concentrant sur la subordination et l'instrumentalisation des femmes, il y a un danger d'invisibilisation de l'agentivité des féministes. De minimiser l'impact qu'elles ont pu avoir sur le mouvement révolutionnaire et sur les institutions en imposant leurs revendications et leur objectif politique. Elles s'inspirent des mouvements féministes à l'international et elles empruntent aux mouvements de libération nationale, mais elles sont aussi des actrices qui possèdent une capacité d'analyse et décisionnelle face aux mouvements et aux institutions. C'est pourquoi nous souhaitons reprendre une analyse politique et féministe du mouvement nationaliste et du mouvement féministe en mettant les femmes au premier plan afin de reconnaître leur agentivité.

2.5. Étude de cas

Comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature, il existe différentes analyses et hypothèses quant aux rapports entre le mouvement féministe et le mouvement nationaliste québécois. Nous croyons que l'élément central manquant à ces analyses est la reconnaissance de la multiplicité des organisations, des tendances et des revendications au sein des mouvements sociaux, ce qui nous permet de voir les multiples dimensions des rapports entre ces mouvements.

Dans le cadre de notre mémoire, nous souhaitons nous pencher une nouvelle fois sur l'analyse des rapports que développent les féministes avec le mouvement nationaliste québécois pendant les années 1960-1970, puisque la génération des Baby-boomers (née avant 1965) reste celle qui s'est le plus mobilisée et qui a le plus d'expérience politique dans l'histoire contemporaine du Québec (Dupuis-Déri 2017). Parmi les militantes de

cette période, nous voulons démontrer que les féministes développent des rapports multiples, complexes et évolutifs avec le mouvement nationaliste. Plus précisément, nous défendons l'idée selon laquelle une partie importante d'entre elles participe très étroitement au projet identitaire québécois. Et puisque nous considérons que les mouvements sociaux sont des incubateurs de nouvelles connaissances, nous souhaitons prouver que ces deux mouvements (féministe et nationaliste) interagissent, apprennent et se nourrissent mutuellement.

Les prochains chapitres présentent un tour d'horizon du nationalisme, puis du féminisme québécois, afin de comprendre comment se développent leurs nouvelles formes et courants à partir des années 1960. Nous y présentons les contextes politique, social et économique en combinant nos ancrages théoriques et conceptuels avec notre travail empirique entrepris auprès de militantes québécoises s'étant engagées dans ces deux luttes. Si les femmes rencontrées étaient alors toutes féministes et en faveur de l'indépendance nationale, elles n'avaient pas les mêmes bagages, revendications et stratégies, et elles ne s'impliquent pas dans les mêmes organisations. Ces militantes ont donc développé et entretenu différents rapports avec le nationalisme.

CHAPITRE 3

LE NATIONALISME QUEBÉCOIS

3. Introduction

La Révolution tranquille, dans les années 1960, est surtout évoquée comme une période où une société traditionnelle et dominée par la religion connaît une intense modernisation et où les francophones, au moyen de l'État québécois, prennent en main l'économie et la culture de leur propre société. Non seulement l'appareil politique de la province devient alors le principal instrument pour la défense et le maintien d'une culture distincte, mais une nouvelle identité québécoise centrée sur le territoire et la langue plutôt que sur la religion et l'ethnicité s'impose (Balthazar 2004 p.29)

Ainsi, le néonationalisme québécois que l'on voit apparaître dans le contexte de la Révolution tranquille n'est qu'un des mouvements nationalistes qu'a connus le Québec dans sa longue et complexe quête identitaire. Il est important de faire un rapide retour sur l'histoire du nationalisme au Québec afin de comprendre le contexte des années 1960. Toutefois, puisque l'espace est limité, nous ne pouvons faire une récapitulation détaillée²³. Nous nous concentrerons surtout sur ce qui a pu mener à cette période effervescente²⁴, et comment celle-ci s'est développée.

3.1. L'avant 1960

Étant d'abord la Nouvelle-France, les Canadien-nes formaient une colonie française de 1534 à 1763. Puis, au terme de la guerre de la Conquête, la colonie française est tombée

²³ Pour des ouvrages plus complets et exhaustifs sur la question du nationalisme québécois et l'histoire du Québec, lire Louis Balthazar "*L'évolution du nationalisme québécois*" et "*Nouveau bilan du nationalisme québécois*", Sean Mills "*Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*", Léon Dion "*Nationalismes et politique au Québec*", Eric Martin "*Un pays en commun*", etc.

²⁴ "Effervescent" est un terme très souvent entendu lors de nos entrevues, mais aussi beaucoup utilisé dans la littérature portant sur la Révolution tranquille.

sous l'occupation militaire britannique qui se conclut par le traité de Paris de 1763. S'il n'y a pas vraiment de consensus nous permettant d'établir le moment exact de la naissance d'une conscience nationale des Canadien-ne-s français-e-s, les historiens associent souvent le mouvement des patriotes et la rébellion de 1837-1838 aux premières manifestations nationalistes (Balthazar 1986).

Il existe donc déjà l'embryon d'un nationalisme canadien-français au 19^e siècle, mais l'historien Louis Balthazar identifie un « âge d'or » de ce nationalisme dans les premières décennies du 20^e siècle. Balthazar. Ces années sont marquées par un nationalisme traditionnel et conservateur qui est beaucoup plus culturel que politique, dans le sens où il y a un désir de faire reconnaître l'identité distincte des Canadiens français, mais sans pouvoir développer une puissante organisation politique, et ce, malgré les tentatives des hommes comme Henri Bourassa et Lionel Groulx. Puis, toujours selon Balthazar, ce nationalisme est aussi dépourvu d'une véritable dimension économique. En se concentrant surtout sur la préservation de leurs traditions culturelles et de la langue française comme « gardienne de la foi » (terme aussi utilisé pour les femmes à cette période), les Canadiens français ont délaissé l'aspect économique qui était principalement assumé par les anglophones. Finalement, ce nationalisme était essentiellement replié sur lui-même, avec pour conséquence une nation canadienne-française peu accueillante aux nouveaux venu-e-s (Balthazar 2004 p.27).

En se positionnant pour la préservation des traditions culturelles des Canadiens français, il va de soi que le rapport du nationalisme traditionnel avec le mouvement des femmes en est surtout un d'opposition. Ainsi, “[...] il ne sera pas facile pour les femmes du Québec d'obtenir le droit de vote au provincial²⁵, puisque ce droit est présenté comme une menace à la différence canadienne-française et catholique. Les

²⁵ Le droit de vote est accordé aux Canadiennes en 1918. Toutefois, ce n'est qu'en 1940 que les Québécoises ont finalement le droit de voter au niveau provincial (Dumont 2008).

nationalistes de tout crin s’opposent au vote des femmes.” (Dumont 2008 p.57) Pour ces nationalistes, les femmes doivent se limiter au rôle traditionnel de mère et d’épouse, on peut penser notamment à “la revanche des berceaux”, mouvement initié par l’Église afin d’affirmer la nation canadienne-française par le nombre. Le féminisme est donc perçu comme un mouvement dangereux et l’opposition d’Henri Bourassa est un indice que l’opinion publique se braque encore contre le féminisme (Dumont 2008 p.53). Ce qui n’empêche pas certaines femmes de se mobiliser, pensons par exemple à Marie Gérin Lajoie, Thérèse Forget-Casgrain et Idola Saint-Jean, pour n’en nommer que quelques-unes.

Henri Bourassa et Lionel Groulx étaient deux grandes personnalités de ce nationalisme traditionnel du début du siècle²⁶. Le premier influence surtout les vingt premières années du siècle, alors que le second est particulièrement influent dans les vingt qui suivent. Henri Bourassa est le fondateur du journal *Le Devoir*, mais il était aussi député et bras droit de Wilfrid Laurier au parti libéral du Canada. Il se distancie toutefois rapidement du parti en devenant député indépendant puisqu’il s’oppose aux demandes des Britanniques²⁷. C’est dans son opposition aux autorités britanniques que Bourassa développe son désir d’autonomie complète du Canada à l’égard de l’Empire. Un Canada indépendant laisserait nécessairement plus de place aux Canadiens français. C’est dans cette vision que Bourassa est considéré comme un défenseur des intérêts des Canadiens français, même s’il prône un nationalisme pancanadien. Malheureusement, le mouvement n’a pas connu de succès en dehors des Canadiens français, ce qui a plutôt eu comme conséquence d’attiser l’affrontement habituel français-anglais.

“De plus, le catholicisme de Bourassa, ultramontain, traditionnel, l’empêchait de sortir des ornières du nationalisme canadien-français et de concevoir la nation en termes franchement laïques. Il n’arrivait pas à

²⁶ Pensons aussi à Jules-Paul Tardivel, un journaliste américain qui arrive au Québec en 1868 et qui s’intéresse à la situation des Canadiens français. Il est d’ailleurs l’un des premiers à préconiser l’indépendance du Québec et l’instauration d’une république canadienne-française.

²⁷ Bourassa croit notamment que le Canada n’avait pas à mener les guerres des Britanniques à l’étranger (Rolinat C. 2000 p.55)

accepter l'autonomie de l'ordre politique à l'égard de l'Église."
(Balthazar 1986 chap.5).

Si le Canada est finalement devenu autonome comme le souhaitait Bourassa avec le statut de Westminster en 1931, c'est au prix de cette dualité et de la spécificité du Canada français que l'indépendance a été réalisée. En somme, ce nationalisme aura surtout mobilisé une partie de québécois-e-s dans le contexte de la conscription (Balthazar 1986 p.70). À la suite de la conscription de 1917, c'est les libéraux, tant à Ottawa qu'à Québec, qui sont apparus comme les réels défenseurs des Canadiens français. Ces libéraux ont su naviguer entre un libéralisme modéré et largement accepté par la population qui appréciait ces retombées économiques et la considération des leaders religieux.

Puis, vers les années 1920, l'abbé Lionel Groulx prend en quelque sorte le rôle de maître à penser des nationalistes canadiens-français, et ce, même s'il n'est pas en politique active. Bourassa est toujours présent, comme directeur du journal *Le Devoir*²⁸, puis encore en politique fédérale, mais c'est Groulx qui parvient à définir une nouvelle conception de la nation en termes beaucoup plus étroits, allant parfois jusqu'au racisme²⁹.

"Pour Groulx et ses disciples, c'est l'âme de la nation qui est menacée de s'anémier en présence du matérialisme anglo-saxon qui accompagne l'industrialisation et l'urbanisation. Ce nationalisme est donc typique du nationalisme traditionnel en s'opposant au libéralisme, tout en s'appuyant sur sa doctrine cléricale" (Balthazar 1986 p.94-100).

Pourtant, si ce nationalisme a grandement inspiré des mouvements politiques, il n'a su mener à aucun projet politique vraiment concret (Balthazar 1986 p.98-99).

²⁸ En 1917, le gouvernement fédéral projette même interdire le journal, celui-ci devenant gênant dans ses critiques (Rolinat C. 2000 p.62)

²⁹ Il s'opposait fortement aux mariages mixtes, c'est-à-dire entre Anglais et Français, et propageait une forme d'antisémitisme (Balthazar 1986 P.95)

Les tensions liées à la crise des années trente représentent alors l'occasion pour les Canadiens français de faire valoir leurs insatisfactions. Plusieurs voient dans la mise en place de programmes sociaux par Ottawa un empiètement sur les juridictions du Québec. C'est d'ailleurs dans ces années, soit en 1935, qu'est créée l'Union Nationale (UN) à la suite d'une alliance entre les conservateurs et l'Action libérale nationale (ALN). Autonomiste et réactionnaire, l'Union Nationale devient rapidement un refuge pour plusieurs conservateurs insatisfaits, ce qui lui permet de tenir les rênes de la province dès 1936 jusqu'en 1939, puis de 1944 à 1960, et finalement de 1966 à 1970. Si ses opposants qualifient le parti de "paternaliste et borné", c'est tout de même lui qui incarne l'identité canadienne-française durant ce "règne" (Balthazar 1986 p.99, Rolinat 2000 p.65). D'ailleurs, l'UN est le premier parti sans attache aux organisations fédérales à prendre le pouvoir³⁰ (Lafrance 2017 p.282).

Ainsi, si Henri Bourassa et Lionel Groulx sont des personnages importants du début du 20e siècle, dans l'ensemble, leur nationalisme n'aura jamais constitué une réelle menace pour les autorités anglophones du pays. Puis, dès la fin des années 1930, la scène politique est dominée par l'Union nationale. La période Duplessis est surtout perçue comme un Canada français replié sur lui-même et sur son histoire, tout aussi méfiant à l'égard du modernisme que des anglophones et en parfaite adéquation avec le message politico-religieux. L'opposition de Québec face à l'interventionnisme du gouvernement fédéral forme un important clivage qui perdure dans les décennies qui suivent. C'est un nationalisme qui est autonomiste plutôt qu'indépendantiste et surtout conservateur.

³⁰ Jusqu'alors, le système partisan québécois était un système bipartiste opposant le Parti Conservateur et le Parti Libéral du Québec, qui agissaient alors "comme bras provinciaux des formations partisans fédérales portant le même nom." D'autres partis vont se créer, mais ce n'est qu'avec l'arrivée de l'Union nationale que l'on voit un parti sans attache aux homologues fédéraux prendre le pouvoir. (Xavier Lafrance 2017 p.281).

Il est tout de même étonnant qu'un nationalisme traditionnel conçu pour animer une société rurale et attachée à ses traditions ait su perdurer aussi longtemps dans un Québec de plus en plus urbanisé et industrialisé.

Les élites bourgeoises et cléricales du Québec ont réussi, à l'encontre de l'évolution sociale, à perpétuer l'idéal traditionnel pendant une trentaine d'années. Cela est dû, en grande partie, au fait que la population francophone du Québec accédait très lentement à la prise de conscience des nouvelles conditions de vie, ayant été plutôt imperméable dans l'ensemble à l'esprit du libéralisme économique. (Balthazar 2004 p.26).

La scène politique québécoise de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et des années 1950 est donc dominée par l'Union nationale de Maurice Duplessis. Et bien que son discours soit du libéralisme classique au plan économique, il dirige la province d'une main de fer en s'appuyant sur le clientélisme, le népotisme et le patronage pour assurer sa réélection. Nous avons d'une part des groupes d'intérêts comprenant des capitalistes monopolistes ainsi que la petite-bourgeoisie traditionnelle qui appuie le gouvernement, d'autres parts, le haut clergé de l'Église catholique qui exerce une grande influence pour la préservation du caractère conservateur des structures intellectuelles et institutionnelles du Québec (Balthazar 1986 p.105). Cette période communément appelée "la Grande Noirceur" est associée par plusieurs auteurs à la religion, l'ignorance et la fermeture sur le monde (Gagnon 2013). Il existe toutefois déjà des contestations face à cette vision conservatrice de la société québécoise, notamment par les actions syndicales menées au cours de cette période et certains groupes comme les *Automatistes* et leur manifeste *Le Refus global*.

Comme le mentionne Louis Balthazar, il est difficile de savoir si Maurice Duplessis était réellement nationaliste ou s'il ne faisait que profiter du mouvement autonomiste dans un contexte économique favorable (Balthazar 1986 p.108). Une chose est certaine, Duplessis était un populiste et prônait une plus grande autonomie du Québec face au gouvernement fédéral, ce qu'Alain G Gagnon appelle une idéologie anti-

interventionniste (Gagnon 2017 p.249). Cependant, les critiques face à la partisanerie, le patronage et le népotisme de ce gouvernement Duplessis se font alors de plus en plus sentir. Ainsi, si le début de la Révolution tranquille est souvent associé avec la mort de Maurice Duplessis en 1959³¹, il faut savoir qu'il se développait déjà des mouvements de contestation³². L'Union nationale ne saura pas survivre à la mort de son chef face à cette mobilisation sociale grandissante.

Toutefois, le nationalisme des années 1960 est bien différent puisqu'il se développe dans un contexte effervescent particulier où la Révolution tranquille inspire les Québécois-es à un changement de société en réaction à une période sombre³³ des années Duplessis. C'est une remise en question qui s'appuie notamment sur une conception ethnique de la nation québécoise (Balthazar 2004 p.29). En effet, au Québec, et plus particulièrement à Montréal, les diverses façons de se représenter en termes identitaires vont se confronter et la province devient le site de plusieurs mouvements de résistance. Ces mouvements sociaux, comme le mentionne Sean Mills, sont de véritables incubateurs de nouvelles connaissances et de savoir-faire qui interagissent, apprennent et se nourrissent les uns les autres (Mills 2010). Et c'est à travers ces mouvements que se réunissent plusieurs contestataires afin d'imaginer ensemble la libération du peuple québécois. Ainsi, comme nous allons le voir, si le développement du mouvement de libération nationale est favorisé par les contextes économique, politique et social, il finira par teinter l'ensemble des mouvements sociaux pendant les années 1960-1970.

³¹ Louise Harel nous racontait d'ailleurs que sa mère avait fait un gâteau le jour de la mort de Duplessis. Cette anecdote permet de bien saisir l'empreinte de ce personnage sur la société québécoise, et l'espoir d'une nouvelle période que représentait sa mort (Entrevue Louise Harel, Montréal, 8 janvier 2018).

³² On peut notamment penser au manifeste du *Refus Global*, *Cité libre*, ou encore L'Alliance Laurentienne.

³³ On utilise d'ailleurs le terme "La grande noirceur" pour qualifier les années de gouvernance de Duplessis au Québec.

3.2. Contexte politique : Le nationalisme québécois ou le néonationalisme

L'élection de Jean Lesage le 22 juin 1960 représente le début d'une des périodes les plus nationalistes de l'histoire du Québec (Balthazar 1986 p.123). Ce gouvernement libéral se présente comme un parti de changement progressiste et entreprend plusieurs réformes qui mènent à la mise en place d'un État-providence et la modernisation de la société québécoise. Parmi elles se trouve la création du ministère de l'Éducation en 1964 qui permet une démocratisation de l'éducation avec, entre autres, la laïcisation des institutions scolaires, mais surtout, l'intégration plus grande des filles au système d'éducation. Sans oublier les nombreuses réformes dans le domaine de la santé et des services sociaux ainsi que la sécularisation de l'État (Dumont 2008 chap.16-17).

Stéphanie Lanthier qualifie le gouvernement de Jean Lesage de néonationaliste puisqu'il prône le "maître chez nous" et un pouvoir de l'État québécois plus grand. Effectivement, s'il n'est pas question d'indépendance, l'adoption des principes de l'État-providence et la sécularisation de l'État permettent la construction d'une nouvelle identité nationale québécoise qui ne correspond plus au nationalisme traditionnel canadien-français (Lanthier 1999).

Les années 1960 marquent donc une rupture dans l'histoire du Québec et du nationalisme traditionnel. Toutefois, ce nouveau nationalisme québécois n'est ni uniforme ni singulier. Pour le gouvernement Lesage, il s'agit d'obtenir davantage de pouvoir afin d'assumer ses responsabilités à l'endroit de sa population. Il y a alors un espoir que cet État québécois peut se construire au sein de la Confédération canadienne. Pour d'autres, l'affirmation de l'identité québécoise passe nécessairement par l'indépendance du Québec. À partir de ces deux visions se trouve un large éventail d'organisations, de revendications et de stratégies.

3.2.1. De la multiplication des partis politiques nationalistes jusqu'à la monopolisation de la question nationale par le Parti Québécois

L'Alliance laurentienne est l'une des premières organisations contemporaines pour la souveraineté du Québec. Cette organisation, fondée par Raymond Barbeau en 1957, est toutefois plutôt à droite et très près de la religion catholique. Ainsi, c'est vraiment avec le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) que se développe une vision nationaliste plus progressiste ³⁴.

Cette initiative d'André D'Allemagne (et Marcel Chaput³⁵) n'est d'abord qu'un groupe de pression qui a comme objectif l'indépendance nationale (D'Allemagne 1974 p.33). D'ailleurs, le RIN ne veut se rattacher à aucune idéologie précise. Il se veut un unique effort commun pour travailler à l'instauration de l'indépendance nationale, sans pour autant servir d'autres causes politiques. Ainsi, il ne veut pas se présenter en opposition aux autres mouvements nationalistes existants, mais plutôt en coopération avec ceux-ci (D'Allemagne 1974 p.34).

Le RIN se montre donc comme très progressiste dès sa fondation, en 1960, et s'écarte du nationalisme canadien-français sur plusieurs points. Il rejette l'homogénéité religieuse comme caractéristique de la société québécoise, il répudie le concept de race ou d'unité ethnique comme base de la nation et il se montre considérablement ouvert

³⁴ Il y a aussi l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ) fondé en 1960 par Raoul Roy. Cependant, il ne reçut que très peu de support et son existence est brève.

³⁵ André D'Allemagne est souvent identifié le principal fondateur du RIN, le penseur du parti. Louise Picard Thiboutot ne faisait d'ailleurs référence qu'à lui lors de notre entrevue, lorsqu'il était question de la fondation du RIN. Toutefois, dans les faits, il s'agit d'une initiative d'André D'Allemagne, mais aussi de Marcel Chaput, qui ont d'ailleurs écrit "Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois". Lors du premier congrès officiel de l'organisation, en novembre 1960, le RIN adopte sa première constitution et sa direction avec D'Allemagne comme président, et Marcel Chaput comme vice-président (d'Allemagne 1974).

aux enjeux touchant les femmes. Il compte d'ailleurs quatre femmes parmi ses membres fondateur-e-s³⁶.

Déjà au premier congrès de novembre 1960, il préconise la création d'un ministère de l'éducation ainsi que la nationalisation de l'électricité. Il revient ensuite au congrès de 1962 avec une série de mesure plutôt progressiste en éducation et en culture (instruction gratuite à tous les niveaux, écoles de diverses confessions ou non confessionnelles, multiplication des centres d'arts, des bibliothèques, des théâtres et musées, etc.). Ce programme présente donc des engagements idéologiques officiels laissant croire à l'élaboration d'un futur parti, ce qui sera officialisé en 1963 (D'Allemagne 1976 p.40-44).

Comme nous en avons parlé dans notre cadre théorique, il est commun de retrouver plusieurs tendances et fractions au sein d'un parti ou d'une organisation, elles-mêmes susceptibles de changer avec le temps et le contexte. Ces différentes tendances ou courants de pensée créent des rapports divers avec les autres organisations, mais créer aussi des tensions à l'interne. Certains des membres du RIN vont quitter le parti pour fonder le Ralliement national (RN), initialement appelé le Regroupement national³⁷. Le RN se veut un parti de gauche qui attire les "indépendantistes" ne se reconnaissant pas dans le RIN ni dans les autres partis. Toutefois, le RN ne sera que de courte durée puisqu'en 1968, il accepte de fusionner avec le Mouvement Souveraineté-Association (MSA) de René Lévesque, ancien député et ministre libéral. Finalement, après un premier échec de négociation dû aux conflits autour de la question de l'association avec

³⁶ "Le RIN a été fondé par une vingtaine de personnes, toutes de la région de Hull-Ottawa ou de celle de Montréal. [...] La moyenne d'âge y est d'environ trente ans. [...] Globalement, on peut donc dire que à sa fondation le RIN est l'œuvre d'intellectuels jeunes et urbains" *ibid*.

³⁷ La tendance plus radicale du RIN, menée par Andrée Ferretti, quitte aussi l'organisation pour fonder le FLP. Cette organisation radicale, parfois qualifiée de terroriste, n'aura que très peu d'impact et sera de courte durée (http://archives.radio-canada.ca/sports/partis_chefs_politiques/clips/6153/).

le Canada et la défense de la langue française, le RIN se joint aussi au nouveau parti, le Parti Québécois (Mills 2010).

Ainsi, au lendemain de la mort de Duplessis, le Parti libéral de Jean Lesage se présente comme un parti progressiste et nationaliste. Cependant, la montée des mouvements nationalistes et du Parti Québécois, combinée à l'essoufflement des réformes du PLQ, vient compliquer les choses.

Le Parti Québécois, fondé en 1968, prend sa place sur la scène politique en tant que parti nationaliste. En conséquence, le Parti libéral de Bourassa va se distancier du nationalisme dans les années 1970. Toutefois, si le PQ est un parti nationaliste, il reste différent des autres mouvements nationalistes du Québec (et du passé). Il est le premier parti de masse de l'histoire du Québec. Alors que le Parti libéral et l'Union nationale se structurent surtout sur le mode de notabilités locales, le PQ veut recruter large et mobilise ses membres autour de son programme qui représente le noyau de son succès. Ce dernier se refuse à être un parti de notables, souhaitant devenir le parti des gens "ordinaires". Cependant, en souhaitant vraiment prendre le pouvoir, le parti s'attire les critiques de certains mouvements de résistance de la gauche (organisations syndicales, socialistes, féministes).

C'est qu'en fait, le PQ rallie deux grandes tendances. D'abord ceux que Balthazar appelle les "fédéralistes désenchantés", qui croient effectivement que la souveraineté est un moyen pour le Québec d'accéder au statut qui lui est refusé à l'intérieur du Canada, mais qui ne sont pas des indépendantistes purs comme ceux de la deuxième tendance. Ces indépendantistes purs proviennent surtout de l'ancien RIN, et pour eux, la souveraineté est une fin en elle-même. Ainsi, en souhaitant plaire à l'ensemble de ses partisans tout en tentant de prendre le pouvoir, le PQ jouait le jeu du fédéralisme et se retrouverait finalement à jouer plus habilement la défense du dossier traditionnel du

Québec (Balthazar 1986 p.167). C'est un début difficile pour la gauche qui se divise face aux revendications nationales.

3.3. Contexte économique et inégalités socio-économiques

Tous les changements sur la scène politique québécoise sont aussi visibles à tous les niveaux de la société en réaction à la situation socio-économique des Québécois et Québécoises. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la qualité de vie des Canadien-nes français-es s'améliore généralement. L'essor du syndicalisme³⁸ et l'imposition de mesures d'hygiène publique permettent une amélioration des conditions de travail ainsi qu'un recul de la mortalité (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/quebec-depuis-la-confederation>).

L'urbanisation favorise aussi le développement de services et la multiplication d'emplois de bureau et de petits commerces. On a aussi une croissance de la main-d'œuvre féminine, passant de 21,95% en 1940 à 27% en 1961 (http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2004_11_0500.pdf). Cette situation, disons plus "clémentine" que celle des décennies précédentes, favorise la relation entre les Canadien-nes français-es et le gouvernement fédéral. Cependant, la domination de l'impérialisme américain dans l'économie québécoise et canadienne est de plus en plus envahissante, menant au contrôle des branches vitales de l'économie par les entreprises américaines. Les Canadien-nes français-es ne sont donc pas ceux qui bénéficient le plus de ces retombées économiques (Mills 2010 chap.1).

En effet, durant les années 1950-1960, Montréal, métropole québécoise, n'est pas seulement la ville la plus peuplée du Canada, elle est aussi l'un des centres de

³⁸ En 1931, les membres des syndicats représentent 10% des travailleurs salariés, grimpe à 20,7% en 1941 et 26,5% en 1951, jusqu'à 30,5% en 1961 (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-des-travailleurs-du-quebec>)

l'industrialisation nord-américaine et de l'expansion capitaliste. Pourtant, cette prospérité des années 1950 n'est pas partagée par tous et toutes également, en fonction du sexe, de l'ethnicité, de la langue, de la classe et de la région. Comme l'explique Sean Mills, c'est surtout à Montréal que l'on peut prendre conscience de l'importance de l'oppression culturelle et matérielle des Canadien-nes français-es puisqu'ils et elles sont confronté-es à la richesse de la communauté anglophone. La majorité des francophones, tout comme les minorités linguistiques et ethniques, sont très loin des sphères de pouvoir et vivent dans les quartiers pauvres. La langue et la culture francophone sont défavorisées dans les lieux de travail, mais aussi au quotidien de la vie urbaine. D'ailleurs, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme va offrir une preuve statistique de cette discrimination dont sont victimes les Canadien-nes français-es³⁹.

Le rapport Parent montre aussi qu'en 1961, la population jeune est beaucoup moins scolarisée au Québec que dans le reste du Canada (54% de la population de 10 ans et plus ne fréquentant pas l'école), et que c'est principalement la population d'expression française qui abaisse alors les taux de scolarité du Québec. Ayant que très peu d'éducation, ces francophones du Québec peuvent uniquement occuper des postes peu ou pas qualifiés, alors que ces emplois sont en voie de diminution (Daneau 1966). Les francophones du Québec ne jouent donc qu'un rôle restreint dans la vie économique du Québec (Parent 1966 p.40). Il devient donc facile de faire un rapprochement entre la classe et l'ethnicité afin de comprendre les rapports de pouvoir qui façonnaient leur vie (Mills 2010 chap.1).

³⁹ Dans le rapport de cette Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, aussi appelée Commission Laurendeau-Dunton, la commission conclut que les francophones étaient alors sous-représentés dans la fonction publique et la communauté d'affaires au Canada. De plus, des statistiques montraient le salaire moyen des hommes québécois classés selon l'origine ethnique, et révèlent que tous les groupes ethniques étaient mieux payés que les francophones à l'exception des Québécois d'origine italienne et des Amérindiens (alors que les francophones sont majoritaires à 83%). Max Yalden, R. *The Canadian Encyclopedia*. (2006). Loi sur les langues officielles (1969). récupéré septembre 4, 2018, from <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/langues-officielles-1969-loi-sur-les/>

Au-delà de ce que rapporte la littérature, le rapport Parent et la Commission Laurendeau Dunton sur cette situation des Canadien-nes français-es, les témoignages des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche nous ont aussi confirmé le sentiment d'infériorité et d'injustice des francophones au Québec à l'époque (Mills 2010). En effet, ces dernières ont toutes fait mention d'un ou des auteurs de la décolonisation (Albert Memmi ou Frantz Fanon) et du rapport avec la situation du Québec de l'époque. Selon elles, cette oppression coloniale était réellement palpable : "Les patrons étaient anglophones, les employés étaient francophones. Le poème de Michèle Lalonde, "Speak white" était d'ailleurs très représentatif de ce qui se passait" (Entrevue Louise Picard Thiboutot, 25 janvier 2018). Plusieurs nationalistes se sont donc inspirés des différents mouvements de libérations à l'international et des théories de Memmi et Fanon pour penser la situation coloniale du Québec et développer un nationalisme de libération. C'est d'ailleurs ce qu'explique Geneviève Pagé lorsqu'elle parle de la notion de racisation (« identité raciale ») du peuple québécois et du cadre que fournit le langage de la décolonisation aux groupes de gauche des années 1960 pour analyser leur situation et créer des solidarités avec d'autres mouvements anti-impérialistes (Pagé 2008 p.45).

Semblablement, Martine Eloy, ancienne membre du FLF et du Centre des femmes, expliquait aussi cette séparation entre anglophones patrons, et francophones ouvriers. Aussitôt passée la rue Saint-Laurent vers l'ouest, il était pratiquement impossible de se faire répondre en français. Et au-delà de cette séparation, la hiérarchie. En effet, Eloy nous expliquait la gêne que les francophones ressentaient face à leur langue et leur culture, qui étaient pratiquement absentes des lieux de pouvoir. Il y avait donc effectivement ce sentiment d'oppression nationale. Et puisque cette oppression touchait la majorité de la province, "Tu ne te posais pas la question, tout était comme fondu. Tu ne pouvais pas dire que tu étais pour le droit des femmes, mais contre l'indépendance...ou du moins c'était mal vue. Toutes les forces qui voulaient une

société nouvelle allaient ensemble et se rejoignaient” (Entrevue Martine Eloy, 30 janvier 2018).

Ainsi, malgré une amélioration générale des conditions économiques, il est possible de comprendre l’attrait du concept des théories anticoloniales par les Canadien-nes français-es en raison des inégalités auxquelles ils et elles sont confronté-es.

3.4. L’élaboration d’un projet de libération nationale

Au Québec, comme à l’international, les années 1960 et 1970 représentent une période riche en événements sociopolitiques. Des transformations introduites par Vatican II au sein de l’église catholique, l’explosion des mouvements des droits civiques aux États-Unis, le mouvement étudiant en France, la décolonisation en Afrique et en Asie ainsi que la montée de la deuxième vague féministe en Occident sont tous des événements qui influence le développement des mouvements de contestation dans la province. Nous tenterons donc de voir comment ces mobilisations à l’international, combinées au contexte social québécois des années 1950-1960, ont favorisé le développement des idées contestataires au Québec.

Comme nous l’avons mentionné plus tôt, il y avait déjà des mouvements contestataires avant la fin du règne Duplessis. La revue *Cité-Libre* est un exemple typique de jeunes intellectuels développant une pensée critique face au gouvernement Duplessis et l’hégémonie exercée par l’Église dans les secteurs profanes. Les réels impacts de cette revue sont souvent exagérés, puisqu’elle reste somme toute assez marginale, mais elle avait le mérite d’exprimer des idées qui traduisent une nouvelle prise de conscience ouvrant le chemin au néonationalisme et à la future génération d’intellectuels gauchistes (Lanthier 1999 p.29).

Selon Lanthier, il s'agirait là de "la deuxième vitesse de la Révolution tranquille" marquée par une radicalisation des mouvements de contestations teintés par la nouvelle lutte de libération nationale (Lanthier 1999 p.44).

3.4.1. Mobilisation des groupes de la gauche révolutionnaire

Issus de ce vent contestataire, les groupes, revues et partis vont se multiplier afin de former un véritable mouvement révolutionnaire. Ils revendiquent une lutte pour la libération nationale et de la classe ouvrière marquée par le clivage linguistique. Ces groupes parviennent à développer une lutte politique et à mobiliser en s'appuyant sur l'idée d'un renversement de l'ordre établi. Au-delà de la libération dans l'ordre social via des réformes, il s'agit d'un désir d'établissement de nouveaux rapports sociaux comme conséquence d'un processus révolutionnaire qui touche l'ensemble des institutions social (État, Église, Famille, etc.). Nous verrons donc comment la gauche contestataire révolutionnaire des années 1960-1970 intègre le discours nationaliste à son projet de lutte de libération des Québécois et Québécoises.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, Raymond Barbeau est l'un des premiers à dénoncer la situation coloniale en fondant *L'Alliance Laurentienne*, en 1957. Selon lui, l'indépendance du Québec est le seul moyen efficace de libération et de développement national du Québec. Malgré l'importance de ce groupe comme premier mobilisateur des revendications nationalistes radicales, *L'Alliance Laurentienne* reste assez conservatrice de par son corporatisme et ses valeurs religieuses et ne représente donc pas encore le nouveau courant nationaliste qui se développera (Mills 2010).

Puis, dès 1963 ⁴⁰ le RIN mobilise une partie importante du courant socialiste qui cherche à lier la libération nationale et sociale, mais connaîtra plusieurs tensions et fractions quant à son orientation et sa future fusion avec le Parti Québécois. En effet,

⁴⁰ Le RIN est fondé en 1960, mais il devient un parti politique qu'à partir de 1963.

comme nous l'avons vu avec Lilian Mathieu et Francis Dupuis-Déri, il arrive souvent qu'il y ait des fractions internes sujet de la cause commune ou des moyens à prendre pour la défendre. Lorsque le RIN entreprend un virage à gauche après l'élection de Pierre Bourgault comme président du parti en 1964, on a une division et le départ des nationalistes traditionalistes pour former le Regroupement national (RN). Puis, le parti connaîtra une nouvelle division avec l'opposition Bourgault-Ferretti⁴¹. Bourgault, qui était initialement identifié à l'aile gauche, sera à son tour contesté par un groupe plus radical mené par Andrée Ferretti, élue vice-présidente lors du congrès d'octobre 1967. Le « clan » Ferretti quittera finalement le RIN en 1968 pour former le Front de libération populaire (FLP)⁴² pendant qu'on assistera au rassemblement des forces indépendantistes au sein du nouveau Parti Québécois (Cardinal 2015). Bourgault et Ferretti représentent pourtant tous les deux les courants plus radicaux du nationalisme québécois des années 1960-1970, et ont tous les deux publié à la revue *Parti pris*, (Balthazar 1986, Lanthier 1999, Mills 2010).

La revue *Parti pris* est l'un des regroupements les plus représentatifs du nationalisme radical des années 1960 (ou du moins celui qui lui est le plus identifié). *Parti pris* joue un rôle politique et social très important dans l'élaboration des idées contestataires de la gauche au Québec pendant la Révolution tranquille. Cette revue socialiste fondée en 1963 traduit aussi une nouvelle prise de conscience fondée sur trois luttes centrales : l'indépendance, la laïcisation et le socialisme. Les militant-e-s de *Parti pris* s'inspirent des théoriciens de la décolonisation comme Memmi et Fanon pour affirmer que le peuple québécois est aliéné et déshumanisé, conséquence matérielle et psychologique du colonialisme. C'est pour cette raison que les Québécois-e-s doivent se libérer, par l'indépendance, de cette colonisation. Ils revendiquent aussi la laïcité de l'État

⁴¹ Andrée Ferretti est l'une des premières femmes à adhérer au mouvement indépendantiste québécois. Elle est vice-présidente du RIN et y représente un courant plus radical en priorisant l'agitation sociale à la voie électorale (Ferretti 2003).

⁴² Le FLP est surtout connu pour son vandalisme lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste de 1969, mais n'aura, somme toute, que très peu d'impact dans la lutte pour la libération nationale. *Idem*.

puisqu'ils considèrent que l'Église catholique est l'un des principaux mécanismes par lequel le pouvoir colonial maintient son emprise sur la population du Québec (Balthazar 1986, Mills 2010, Martin 2017). Finalement, ces militant-e-s croient que cette indépendance doit être socialiste, sans quoi l'établissement d'une nouvelle bourgeoisie, québécoise, ne ferait que remplacer les "Anglais" comme relais de l'impérialisme américain (Martin 2017). C'est pour ces raisons que, selon Stéphanie Lanthier, la revue *Parti pris* est "l'organe par excellence de l'expression du nationalisme radical" (Lanthier 1999 p.36).

Cependant, les auteurs de *Parti pris* sont à l'image d'une société patriarcale qui, comme le montre Stéphanie Lanthier, minimise et dévalorise le rôle politique des femmes. C'est une tendance que l'on retrouve dans plusieurs de leurs textes. Si la revue se veut progressiste et souhaite déconstruire les systèmes de domination, elle reproduit dans ces textes les rapports de domination de sexe en reprenant l'image passéiste et sexuellement réductrice de la femme (Lanthier 1999).

Finalement, il est impossible de traiter du nationalisme québécois et de la Révolution tranquille sans parler du Front de libération du Québec (FLQ). Ce collectif d'extrême gauche, plutôt marginal, est fondé par des anciens membres plus radicaux du RIN en 1963. Ce réseau (qui ne sera jamais un parti) a beaucoup marqué l'imaginaire québécois par son radicalisme et ses actions terroristes, dont la pose de quelques bombes et des enlèvements politiques⁴³. Si plusieurs s'opposent à leurs actions violentes, une partie de la gauche éprouve de la sympathie à l'endroit du FLQ (Fournier 1998). Toutefois, tout comme *Parti pris* et plusieurs groupes de la gauche, le FLQ a une vision implicitement sexiste de l'activité révolutionnaire et exclut les femmes de leur vision de l'histoire. Cette exclusion sera notamment critiquée par quelques femmes qui

⁴³ Un des enlèvements mène à la mort accidentelle du ministre Pierre Laporte.

produisent le *Manifeste des femmes québécoises* en réponse au *Manifeste du FLQ*⁴⁴. C'est principalement dû aux actions violentes du FLQ que le Québec sombre dans la crise d'Octobre 70 (Lanthier 1999).

La crise d'Octobre ne dure que trois mois, mais elle représente une période extrêmement marquante dans l'histoire du Québec. Les actions du FLQ attisent les tensions, menant le gouvernement fédéral à déclarer la loi sur les mesures de guerre et le déploiement de l'armée. Avec ces mesures et la mort de Pierre Laporte, le gouvernement et le FLQ perdent tous les deux la sympathie du public. C'est surtout le Parti Québécois de René Lévesque et le mouvement syndical qui se retrouvent plus forts au lendemain de la crise d'Octobre, dénonçant les actions du FLQ ainsi que celles du gouvernement. La CSN et la FTQ développent de nouvelles analyses qui font écho aux discours anti-impérialistes de la gauche, et enclenchent un mouvement de grèves partout dans la province (Mills 2010 chap.7).

3.4.2. Le milieu syndical

Les syndicats sont aussi des acteurs importants dans la période étudiée au Québec. L'après-guerre fut marqué par une politique de répression à l'égard des organisations ouvrières. En réaction, une résistance s'organise et les grèves sont nombreuses⁴⁵. Mentionnons également l'implication importante des femmes dans ces grèves, en tant que travailleuses⁴⁶ et épouses de travailleurs. La décennie 1950-1960 est d'ailleurs une période de transition vers l'acceptation générale du travail des femmes. Dans les revendications ouvrières, on commence à parler de chances égales de formation ou

⁴⁴ Nous reviendrons sur le *Manifeste des femmes québécoises* dans le quatrième chapitre.

⁴⁵ Parmi ces grèves, on a la grève de la « Dominion Textile » en 1946 à Valleyfield, la grève du textile des travailleurs et travailleuses de la Compagnie Ayers à Lachute en 1947, la grève des ouvriers et ouvrières de l'«Associated Textile» de Louiseville en 1952, etc. http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2004_11_0500.pdf

⁴⁶ La présence des femmes sur le marché du travail continu d'accroître dans les années 1960-1970. Elles représentent 27% de la main-d'œuvre en 1961, 32% en 1971, et montent jusqu'à 44% en 1978. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>

d'accès à l'emploi, et on assiste aux premières mesures visant la promotion et protection du travail des femmes⁴⁷ (http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2004_11_0500.pdf).

Les syndicats deviennent donc plus importants et militants en rejoignant le discours radical qui se développe dans les mêmes années. La CSN entreprendra un virage à gauche, notamment avec l'élection de Marcel Péro, et devient de plus en plus populaire. De plus, dès la fin des années 1960, le Conseil central de la CSN avec Michel Chartrand préconise un vaste projet anti-impérialiste et de libération nationale. Sans oublier la multiplication des comités de citoyens dans les quartiers qui sont souvent en étroite collaboration avec les regroupements syndicaux, les groupes révolutionnaires et les organisations féminines. Le 1^{er} mai 1970, les trois centrales syndicales québécoises vont s'unir pour la première fois pour célébrer la journée des travailleurs, et se joignent aux luttes contre les manifestations de l'oppression nationale (contre le Bill 63, pour McGill en français, etc.). Nous pouvons donc comprendre comment le mouvement syndical se politise et comment il est teinté par les mouvements de libération nationale (Gagnon 2004 chap.7).

Force donc de reconnaître les liens qui unissent les différents mouvements sociaux au Québec pendant les années 1960-1970. Si le nationalisme teinte l'ensemble des mouvements contestataires de l'époque, les groupes contestataires parviennent aussi à influencer et imposer leurs revendications au mouvement nationaliste, notamment le mouvement féministe avec la création de comités féminins dans les centrales syndicales, les partis politiques, etc.

⁴⁷ La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (qui devient la CSN en 1960) crée un Comité de condition féminine en 1953. Elle est la première centrale syndicale à adresser les problèmes pratiques engendrés par le travail féminin et à dénoncer les inégalités subies par les femmes sur le marché du travail. (http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2004_11_0500.pdf).

3.4.3. Influences internationales

Il ne s'agit toutefois pas d'un hasard s'il se développe une gauche nationaliste et socialiste au Québec au moment même où se multiplient les mouvements de contestation à l'échelle planétaire. En effet, les militants et militantes du Québec développent leur pensée révolutionnaire en s'inspirant des nombreuses luttes qui prennent place partout dans le monde.

Il y a d'abord le mouvement des droits civiques qui se développe aux États-Unis au milieu des années 1950. Comme l'explique Geneviève Pagé, en comparant la lutte de libération des Canadiens français avec celles des Afro-américains, les nationalistes tentent d'élaborer un concept de racisation blanche. L'exemple le plus concret de ce désir de "négritude blanche" est l'ouvrage *Nègre blanc d'Amérique* de Pierre Vallières, où l'emploi du mot "nègre" évoque un lien avec l'esclavage (Pagé 2014).

Dans la même lignée, les textes de *Parti Pris* et le manifeste du FLQ vont beaucoup s'inspirer des auteurs de la décolonisation comme Fanon et Memmi et des luttes de libérations des peuples algérien, palestinien, cubain pour expliquer l'aliénation du peuple québécois colonisé, exploité, réduit en esclave. Geneviève Pagé explique que si ces analogies avec l'esclavage et les guerres d'indépendance en Afrique peuvent vouloir exprimer une solidarité, elles tendent aussi à invisibiliser des enjeux relatifs à l'esclavage et à la colonisation⁴⁸. Quant aux femmes, si nous retrouvons des références aux théories de la décolonisation et à l'analogie entre l'esclavage et l'asservissement des femmes dans certains textes féministes, ces travaux ne font pas référence à cette notion de négritude blanche (Pagé 2015 p.139).

⁴⁸ En effet, en identifiant la lutte de libération du Québec aux luttes anticoloniales, le peuple québécois invisibilise des enjeux relatifs à la colonisation des peuples autochtones au Québec, tout en niant son rôle passé et présent dans l'établissement et le maintien de cette colonisation (Pagé 2015).

Nous pouvons aussi penser au mouvement latino-américain des guérillas, la révolution cubaine, les révoltes étudiantes de mai 68 ou encore d'autres luttes de libération nationale en Occident. Les nationalistes, mais aussi les féministes, vont s'inspirer de ces luttes et des théories de la décolonisation. En retournant dans les ouvrages de Frantz Fanon, Albert Memmi et Aimé Césaire, nous pouvons comprendre les emprunts faits aux luttes de libération à l'international. (Nareau 2014 p.126). Plusieurs militants et militantes vont d'ailleurs effectuer des séjours à La Havane⁴⁹ pour en apprendre davantage sur la révolution cubaine. Nous verrons dans le prochain chapitre que le mouvement féministe s'est aussi inspiré du contexte international.

3.5. La fin du nationalisme radical ?

Le nationalisme des années 1960 émerge donc dans un contexte particulier où l'ensemble de la société québécoise traverse une crise identitaire. Inspiré par les différents mouvements sociaux et révolutionnaires à l'international, le peuple québécois développe ses propres mouvements de libération. Mais à la suite de la crise d'Octobre, les mouvements sociaux semblent tourner le dos à la violence révolutionnaire. Il est de plus en plus question de justice et de responsabilités sociales avec la mobilisation des syndicats et la montée du PQ sur la scène politique.

En effet, avec la fermeture de la revue *Parti pris* en 1968, la disparition des différents partis politiques indépendantistes par l'absorption du nouveau Parti Québécois de René Lévesque, le climat fragile du Québec au lendemain de la Crise d'Octobre ainsi que la disparition graduelle du FLQ nous amène à nous questionner sur la survie du nationalisme radical dans les années 1970. S'il teinte toujours tous les enjeux sociaux,

⁴⁹ George Schoeters, l'un des trois fondateurs du FLQ se lance effectivement dans l'action terroriste quelques années après avoir effectué deux séjours à Cuba. Il y avait même rencontré Guevara. Nareau écrit que quatre autres militants (François Bachand, Jacques Larue-Langlois, Raymond Villeneuve et Jean Castonguay) se rendent aussi à La Havane en 1968 pour participer à un entraînement militaire (Nareau 2014).

le discours nationaliste change et est de plus en plus monopolisé par le Parti Québécois. La gauche révolutionnaire s'est-elle éloignée du projet indépendantiste ?

3.5.1. L'institutionnalisation des mouvements sociaux

Il arrive parfois qu'il se crée une collaboration entre les institutions et les mouvements sociaux qui s'observent par les rapports que nouent de nouveaux ministères (environnement, Condition féminine) avec les groupes mobilisés. Selon Neveu, ces rapports aboutissent parfois à des situations où s'imbriquent ce qu'il appelle les "administrations militantes" et des mouvements sociaux "lobbyistes", résultant dans une collaboration pour la mise en place de politiques publiques. Cette institutionnalisation peut parfois aussi mener à une récupération du mouvement au profit des instances de pouvoir (Neveu 2011). C'est d'ailleurs ce que Lilian Mathieu dit, lorsqu'il explique que l'espace des mouvements sociaux, même arrivé à un haut degré d'autonomie et d'autoréférence, reste souvent soumis à l'emprise du champ politique (Mathieu 2007 p.144).

Les travaux de Neveu et Mathieu nous permettent de comprendre les relations entre les mouvements nationaliste et féministe avec le Parti Québécois. Claire Brassard explique que c'est d'abord la gauche radicale qui a pensé l'indépendance du Québec en termes de lutte de libération et qui développe des stratégies de lutte nationale d'inspiration socialiste. Avec l'arrivée du Parti Québécois et son leader charismatique (René Lévesque) apparaît un fossé entre le projet de libération nationale et l'option souverainiste. Cette option souverainiste se distingue du projet de libération nationale par son caractère réformiste, plutôt que révolutionnaire. Il y a un désir de mettre en place d'un programme économique et social modérément réformiste dont l'indépendance du Québec représente l'articulation juridique et constitutionnelle (Brassard 1980, Pelletier 1981 p.419). Cette option souverainiste se dissocie de la lutte socialiste et divise la gauche. On a, d'une part, une gauche qui se rattache à l'aspect

plus social, alors que l'autre partie se rallie (explicitement ou implicitement) au Parti Québécois et sa ligne de parti. Les changements au sein de la gauche sont donc dus à l'accaparement du discours nationaliste par le PQ ainsi que le repli de la gauche en ce qui concerne la question nationale.

Il y a donc une institutionnalisation d'une partie du mouvement nationaliste dans un parti politique officiel, le Parti Québécois, ce qui aurait nui aux relations entre nationalistes (Pagé 2012 p.51, Brassard 1980). Mais qu'en est-il des femmes ? Sont-elles présentes dans les mouvements contestataires ? Non seulement sont-elles présentes, mais elles contribuent activement au mouvement nationaliste.

Dès la fin des années 1960, le mouvement de libération des femmes surgit dans le paysage politique en puisant son énergie et son inspiration chez les femmes qui l'ont précédé, ainsi que dans les structures dissidentes qui se sont développées au sein de la gauche depuis le début de la décennie. Cette offensive féministe marquera à jamais la condition des femmes au Québec, sans toutefois avoir la reconnaissance qu'elle mérite dans l'histoire du Québec. C'est pour cette raison que nous souhaitons revoir la période 1960-70 et le développement du nationalisme québécois selon un prisme féministe, en intégrant l'expérience des militantes, et ainsi, montrer comment le mouvement de libération des femmes fait intrinsèquement partie de cette partie de l'histoire.

CHAPITRE 4

LE FÉMINISME QUÉBÉCOIS

4. Introduction

Dès le milieu des années 1960 émerge un “néo-féminisme” favorisé par le contexte national, mais également par l’influence des mouvements féministes qui se développent en France et aux États-Unis. Comme nous le verrons, les féministes québécoises se mobilisent selon deux tendances, l’une plus réformiste ou égalitariste, et l’autre plus radicale ou révolutionnaire.

Afin de comprendre comment se développent et s’organisent ces deux courants, il importe d’abord de présenter les différents aspects de la condition socio-économique et les expériences des femmes québécoises avant la Révolution tranquille qui les amènent à prendre conscience de leur situation spécifique. Nous pourrions ensuite étudier comment cette prise de conscience pousse les Québécoises à s’organiser dans différentes organisations féministes réformistes et radicales. Finalement, nous souhaitons mettre en lumière la multiplicité des relations qu’entretiennent les féministes de ces organisations avec les différents mouvements sociaux, dont le mouvement nationaliste.

4.1. Les mouvements féminins/féministes avant 1960

Comme mentionné dans le chapitre précédent, les femmes ont milité pour le suffrage universel (les suffragettes) et pour l’accès à l’éducation dans ce qu’on appelle la première vague féministe. Il y a deux tendances chez les femmes revendiquant le suffrage. Les arguments des maternalistes reposent sur le rôle de mère de la nation afin de justifier l’accès aux droits juridiques. D’autres optent plutôt pour une vision libérale classique de l’égalité entre les individus indépendamment de leur sexe (Pagé 2017 p.360). Quelques-unes d’entre elles iront encore plus loin en développant déjà alors

une critique que l'on associerait aujourd'hui à une critique du patriarcat systémique. C'est le cas par exemple d'Éva Circé-Côté⁵⁰ et Idola Saint-Jean⁵¹.

Déjà, il se dégage une interrelation entre les gains faits par les femmes en termes de droits politiques et la présence d'un mouvement des femmes organisé. Toutefois, les Québécoises francophones sont alors surtout présentes dans les associations féminines en lien avec la religion catholique et la longue tradition d'engagement social et philanthropique (Dumont 2008). Ces associations restent tout de même très importantes pour l'amélioration de la condition des femmes.

4.1.1. La guerre et l'entrée des femmes sur le marché du travail

C'est surtout avec la Deuxième Guerre mondiale que les préoccupations des (proto-⁵²) féministes vont se transformer. En effet, le contexte spécifique de la guerre vient transformer la situation économique en faisant entrer massivement les femmes sur le marché du travail pour combler les multiples besoins dans les différents secteurs. Il y a un énorme besoin dans les secteurs de l'armement, l'approvisionnement et les soins, mais le gouvernement fait aussi appel aux femmes des associations féminines et féministes pour la coordination des différents comités. D'ailleurs, plusieurs femmes,

⁵⁰ Éva Circé-Côté (1871-1949) est connue pour son militantisme en faveur de l'éducation, la séparation de l'Église et de l'État, ainsi que sa lutte (proto-)féministe et anti impérialiste. Comme le dira plus tard Andrée Ferretti, Circé-Côté affirme que « L'heure de l'évolution d'un peuple sonne quand la femme cesse d'être esclave. » (<https://www.ledevoir.com/non-classe/85878/dix-utopies-qui-ont-forge-le-quebec-eva-circe-cote-l-oubliee-de-la-lutte-pour-l-egalite>)

⁵¹ Idola Saint-Jean (1879-1945) était l'une des premières Québécoises à s'affirmer comme féministe et elle mène une lutte pour l'amélioration de la condition des femmes (pour le suffrage féminin et contre l'incapacité juridique des femmes. Elle est aussi la première candidate québécoise à une élection fédérale (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/idola-saint-jean>).

⁵² Le terme "protoféministe" est parfois utilisé pour faire référence aux femmes qui adhèrent aux valeurs et luttes féministes avant que le concept n'existe ou qu'il soit reconnu plus officiellement (sans bagage péjoratif). C'est le cas notamment de Eve-Marie Lampron, historienne et professeure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM. Toutefois, dans le cadre de notre mémoire, nous utilisons simplement le terme "féministe" pour représenter ces femmes puisque nous présumons que leurs actions et revendications s'apparentent au mouvement féministe actuel.

dont Simonne Monet-Chartrand et Thérèse Casgrain, profitent de ce contexte pour prendre la parole lors d'assemblées publiques (Dumont 2008 chap.13).

Cependant, avec la fin de la guerre qui approche, le gouvernement et les femmes sont bien conscient-e-s qu'un retour à la normale n'est pas possible. Les femmes ne sont pas prêtes à revenir en arrière. En effet, 34 associations féminines et féministes se rassemblent, sous l'initiative de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, afin de définir leurs revendications quant à la suite des choses. Parmi la liste de revendications qu'elles font parvenir au premier ministre Godbout ; l'égalité salariale avec les hommes, congés de maternité, possibilités pour les femmes mariées de conserver leur emploi, etc. Ces revendications restent toutefois sans écho puisque c'est le gouvernement de Maurice Duplessis qui est élu, 2 mois plus tard, et ce malgré la première présence des femmes aux urnes pour une élection provinciale (Dumont 2008). En effet, il faut savoir que si le gouvernement Duplessis est élu, c'est dû au découpage de la carte électorale et la présence d'un tiers parti puisque les libéraux ont obtenu un plus grand nombre de votes que l'Union nationale (Dumont 2008 p.91)

4.1.2. La période Duplessis

La période de Duplessis est reconnue comme étant une période d'accalmie pour le au Québec. Plusieurs organisations féminines s'étaient fait accorder leur unique revendication lors de l'obtention du droit de vote des Québécoises en 1940 (Dumont 2008 chap.15). En réalité, plusieurs femmes actives croient que la lutte pour la condition des femmes est dépassée (Dumont 2008 p.95). Certaines, surtout des journalistes, vont jusqu'à dire que les portes sont maintenant ouvertes et qu'il faut se débarrasser de la mentalité de victimes. Micheline Dumont utilise l'exemple du manifeste révolutionnaire "Refus global" dont près de la moitié des signataires sont des femmes⁵³ qui estiment qu'il est préférable de travailler avec des hommes dans des

⁵³ Le refus global est écrit par Paul-Émile Borduas, et signé par 8 hommes (Marcel Barbeau, Bruno Cormier, Claude Gauvreau, Pierre Gauvreau, Fernand Leduc, Jean-Paul Mousseau, Maurice Perron et

associations mixtes que dans les organisations féminines et féministes (Dumont 2008 p.95). C'est d'ailleurs la fin pour plusieurs organisations féminines et féministes qui voient leur nombre de membres chuter. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste n'est pratiquement plus active, l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec ne survit pas à la mort de sa présidente Idola Saint-Jean, et Thérèse Casgrain délaisse la "Ligne des droits de la femme" pour se présenter en politique active (Dumont 2008 p.95).

Cependant, un nouveau combat parvient à mobiliser ; les allocations familiales (1944). C'est ce nouveau combat qui fait réaliser aux femmes québécoises qu'elles sont à la merci du Code civil. Elles obtiennent le droit à l'allocation familiale, puis l'abolition de l'article du Code civil relatif (1954) au double standard concernant le motif d'adultère pour justifier la séparation (Dumont, 2008 p.92-94). Les femmes continuent donc de se préoccuper de la défense de leurs intérêts, mais elles ne le font plus au nom du féminisme.

En effet, les femmes se retrouvent massivement au sein des associations. Micheline Dumont affirme même qu'elles n'ont jamais été aussi actives. Mais ces associations sont souvent en lien avec l'Église catholique : "*La jeunesse étudiante catholique*", "*La jeunesse ouvrière catholique*", et même un syndicat catholique, la "*Confédération des travailleurs catholiques du Canada*" (CTCC). D'ailleurs, le CTCC crée un Comité féminin, en 1946, qui s'intéresse aux aspects strictement féminins de la vie syndicale (Dumont 2008 p.98-99)

Ainsi, il y a un retour à une mobilisation féminine plus calme une fois la lutte pour le suffrage universel est achevée (pour les Québécoises non autochtones). Il faut savoir que ce mouvement des femmes était alors mené par une minorité de femmes souvent issues des milieux aisés (les suffragettes). Les femmes restent donc très actives et

Jean-Paul Riopelle) et 7 femmes (Magdeleine Arbour, Muriel Guilbault, Marcelle Ferron-Hamelin, Thérèse Leduc, Louise Renaud, Françoise Riopelle et Françoise Sullivan) (Borduas 1948).

nombreuses au sein des associations pendant les années 1950, mais elles sont présentes dans des associations mixtes, ou encore féminines dont l'objectif central n'est pas l'amélioration de la condition des femmes (Dumont 2008 p.95).

4.2. Contextes et influences

Le mouvement des suffragettes s'estompe donc après l'obtention du droit de vote pour les Québécoises non amérindiennes. Les femmes poursuivent tout de même leurs implications dans les différents secteurs de la société québécoise en plein changement pendant les années 1950. Toutefois, si elles croient pendant un moment que les portes leur sont maintenant ouvertes, elles réalisent que les inégalités persistent et que l'écart⁵⁴ entre leurs attentes et la réalité reste très grand. Martine Eloy confirme d'ailleurs l'écart entre les attentes et la réalité. “Je pense que ce qui fait que beaucoup de femmes se sont mobilisées autour du féminisme, c'est qu'il y a eu une disparité, un écart entre les attentes qu'on te présentait et la réalité.” (Entrevue Martine Eloy, 30 janvier 2018).

Dans cette section, nous souhaitons comprendre les changements de conditions d'insertion sociale de l'ensemble des femmes, ainsi que leurs réels impacts sur la transformation des rôles sociaux de sexe. L'un des principes fondamentaux qui marquent une transformation au niveau de la condition des femmes est certainement l'engagement législatif de l'État dans la promotion d'une égalité juridique des sexes. En effet, le gouvernement du Québec entreprend une série de réformes, dont certaines visent à éliminer les déséquilibres entre les hommes et les femmes (Maillé 1990). Nous nous attardons ensuite au domaine de l'éducation, où se forment de premières revendications collectives menées par des femmes, ainsi que les changements dans les institutions scolaires qui influencent la socialisation des femmes et leur accès sur le marché du travail. Et finalement, nous nous intéressons aux contextes familiaux des femmes qui s'impliquent dans le mouvement féministe pendant les années 1960-1970.

⁵⁴ Tant au niveau des salaires, des emplois, de la conception de la féminité, de la contraception et l'avortement.

4.2.1. Contexte politique et juridique/législatif

Avant 1960, les organisations féminines attachaient plus d'importance aux problèmes que les femmes rencontraient dans la famille et au travail qu'à l'absence des femmes dans les institutions politiques. "Cependant, leur discours et leurs actions incitèrent plusieurs femmes à féminiser ces forteresses masculines." (Praud 1998 p.75) Avocate de formation, Marie-Claire Kirkland-Casgrain est la première femme élue députée à Québec. Dès 1961, et pendant plus de douze ans, elle y siège seule avec une centaine de députés masculins⁵⁵. Pourtant, cela ne semble pas l'intimider puisque dès 1962, elle devient la première femme ministre de l'histoire et réaffirme son désir d'améliorer le statut politique, économique et social des femmes québécoises. On lui doit notamment le projet de loi 16⁵⁶ qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées en leur permettant d'appliquer les mêmes droits juridiques que leur mari, une question qui préoccupe les femmes québécoises depuis très longtemps (Maillé 1990, Dumont 2008).

4.2.1.1. La Commission Bird

Puis, toujours dans le domaine législatif, quelques groupes de femmes à travers le pays⁵⁷ forment une coalition pour que le gouvernement fédéral crée une commission d'enquête sur la condition des femmes. Dès 1967, le gouvernement répond aux pressions et met en place la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, mieux connu sous le nom de la Commission Bird. Le mandat de cette

⁵⁵ En effet, elle sera la seule femme élue au parlement de Québec jusqu'en 1973, alors qu'elle est nommée juge de la cour provinciale et présidente de la Commission du salaire minimum. Lise Bacon se retrouve alors comme seule femme au parlement en 1973. Puis, avec l'élection du PQ en 1976, on compte 5 femmes élues, dont 4 députés péquistes. Assemblée nationale du Québec, *Marie-Claire KIRKLAND-CASGRAIN*. En ligne. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/kirkland-casgrain-marie-claire-3799/biographie.html>. Consulté le 10 juin 2018.

⁵⁶ « Si les travaux qui ont donné lieu à ce Bill furent amorcés par l'Office de révision du Code civil, créé en 1954, on doit à la première députée provinciale, Claire Kirkland-Casgrain, la prise en charge de ce dossier et son adoption sous forme de projet de loi par le gouvernement libéral de l'époque. » (Maillé 1990).

⁵⁷ La fédération des femmes du Québec (FFQ) fait d'ailleurs partie de cette coalition en organisant une enquête sur la participation des femmes québécoises à la vie civique.

commission canadienne, présidée par une femme⁵⁸, est la défense du principe d'égalité entre les hommes et les femmes, une tendance qui s'inscrit dans un courant déjà amorcé dans d'autres pays occidentaux⁵⁹. C'est d'ailleurs la participation de la Fédération des femmes du Québec à la Commission qui permet de constater que les Québécoises sont plus "radicales" dans leurs revendications que les autres Canadiennes, alors que la FFQ se trouve plutôt du côté des modérées au Québec (Dumont, 2008 chap.18)

À la suite nombreuses audiences publiques à travers le pays, la commission publie un rapport qui reconnaît les inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi les inégalités entre les femmes au Canada. Ce rapport contient 167 recommandations pour contrer ces inégalités. À travers ces recommandations se trouve la parité salariale, un régime de congés de maternité, un service de garde, le contrôle des naissances et le droit à l'avortement, mais aussi des revendications pour répondre aux problèmes spécifiques auxquelles font face les femmes autochtones (Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, 1970, p. vii).

« En plus d'inviter formellement les femmes à participer à l'identification de leurs problèmes et à la recherche de solutions, le rapport de la commission Bird fut une source importante d'information et une base sur laquelle les mouvements féministes allaient pouvoir s'appuyer afin de revendiquer de nombreux changements. Cette commission permit à beaucoup de femmes de mettre leur expérience personnelle en perspective avec celle de l'ensemble des femmes du pays et de rendre publics des enjeux qu'elles croyaient personnels. » (Pagé 2017 p.366)

Pourtant, malgré la reconnaissance des situations spécifiques des femmes, plusieurs féministes radicales restent critiques de cette commission puisqu'en se concentrant surtout sur les femmes sur le marché du travail, elle laisse de côté les conditions des

⁵⁸ Florence B. Bird est la première femme à présider une commission dans l'histoire du Canada (Pagé 2017).

⁵⁹ Canada. Royal Commission on the Status of Women in Canada, & Bird, F. (1973). *Report of the Royal Commission on the Status of Women in Canada*. Florence Bird, Chairman.

ménagères (O'Leary and Toupin 1982). De plus, comme le mentionne Chantal Maillé, bien que le rapport Bird fasse prendre conscience des inégalités dont sont victimes les femmes et propose des recommandations pour corriger cette situation, la plupart ne seront pas appliquées (Maillé 1990 chap.2). La création du Conseil du Statut de la femme fait toutefois exception.

À la lumière des recommandations publiées par la Commission Bird, plusieurs groupes de femmes demandent la création d'un office qui assumerait des tâches de recherches, d'informations, de consultation et de protection des droits de la femme. Le résultat de ces pressions se fera toutefois attendre puisque la création du Conseil du Statut de la femme (CSF) ne viendra qu'en juillet 1973 (Brodeur et al. 1982 p.24).

4.2.1.2. Conseil du statut de la femme (CSF)

La création du CSF constitue un événement majeur et nouveau pour le mouvement des femmes. Voté à l'unanimité par l'Assemblée législative, il est un organisme d'étude et de consultation qui est chargé de conseiller le gouvernement du Québec sur toute question qui lui est soumise et d'entreprendre des études sur les conditions des femmes. Directement sous l'autorité du premier ministre ou de son ou sa ministre délégué-e, il est composé de dix femmes issues d'associations féminines, des milieux syndicaux et universitaires. Il se définit lui-même comme "un outil de changement" dans la société québécoise. De plus, il dispose d'un budget afin de mettre sur pied des services permanents pour l'amélioration des conditions des femmes⁶⁰.

En poursuivant cette mission, le CSF publie en 1978 le manifeste "Pour les Québécoises, égalité et indépendance". Ce document est le résultat d'une étude,

⁶⁰ En 1974-1975, le CSF disposait d'un budget de 225 400\$ pour mettre sur pied quatre services permanents : Action-Femmes, Consult-Action, Documentation, Recherche-Information. Québec (Province). Conseil du statut de la femme. (1978). *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*. Ed. officiel du Québec.

ironiquement appelée le “livre rose”, initié par le gouvernement Lévesque après avoir “oublié” de nommer un membre du Conseil des ministres qui soit statutairement responsable du Conseil du statut de la femme lors de son élection en 1976 (Lamoureux 2001 p.149). Pour tenter de se racheter, le gouvernement annonce “une étude en profondeur destinée à aboutir à une politique d’ensemble de la condition féminine”⁶¹. Ce rapport se situe dans la perspective nationaliste, tout en reconnaissant aussi la perspective résolument féministe puisqu’il entreprend décrire les causes de subordinations des femmes et les recommandations visant l’instauration d’une société où règnera l’égalité entre les sexes. Lamoureux explique aussi que ce document confère à l’État un rôle de maître d’œuvre en matière de transformation de la situation des femmes (Lamoureux 2001 p.150). Ce rôle de première place à l’État est toutefois critiqué par plusieurs féministes comme nous pouvons le lire dans l’anthologie d’O’Leary et Toupin. Elles croient plutôt qu’il s’agit d’une récupération du féminisme par l’État laissant entendre que l’on peut atteindre une égalité avec la simple mise en place de politiques sociales⁶².

L’apparition de partisans du féminisme sur la scène politique québécoise comme Monique Bégin et Jeanne Sauvé apparaît toutefois comme quelque chose de prometteur. Des initiatives de l’État, telles que des conseils consultatifs et des commissions royales d’enquêtes, naissent de l’activisme des féministes et des femmes au sein des institutions et laisse entrevoir un engagement officiel sans précédent à la cause de l’égalité entre les sexes. L’année 1975 sera d’ailleurs décrétée l’année internationale de la femme par l’ONU, et l’année où le Québec adopte sa Charte des droits et libertés de la personne qui contribue à redéfinir les normes d’insertion sociale pour les femmes (Maillé 1990 chapitre 2).

⁶¹ Discours inaugural reproduit dans *Le Devoir*, 9 mars 1977.

⁶² Nous reviendrons sur cette critique de la récupération du féminisme.

4.2.2. Éducation, socialisation des femmes et le Rapport Parent

Le domaine de l'éducation a joué un rôle très important dans l'amélioration de la condition des femmes. Tout d'abord parce que les écoles sont des lieux de formation pour ceux et celles qui formeront les citoyen-ne-s de demain, et que l'intégration des femmes à une éducation mixte ouvrait la porte à une égalité des sexes en éducation et dans l'emploi. Mais aussi grâce aux institutrices québécoises et leur rôle dans l'apparition des premières revendications collectives.

Dès la fin des années 1930, l'institutrice Laure Gaudreault mobilise au-delà de 600 institutrices à travers les régions du Québec en lien avec leurs mauvaises conditions de travail⁶³. Gaudreault met sur pied et préside la « Fédération des institutrices rurales de la province de Québec », qui est l'ancêtre de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) de 1972. Ainsi, pendant plus de vingt ans, Laure Gaudreault veille non seulement aux conditions de travail des institutrices, mais elle pose également les bases du perfectionnement professionnel du personnel enseignant. Cette militante a donc contribué à la lutte pour la condition des femmes ainsi qu'au développement du syndicalisme au Québec (Gauthier 2003 p.12-13).

Mais l'éducation (non mixte) accessible aux femmes les confine toujours aux emplois « féminins » à maigre salaire. Pour contrer ce phénomène, les activités féministes militent pour des réformes dans l'éducation. À l'instar de la génération des suffragettes, les militantes de ces années croient fermement que l'égalité dans l'éducation est au cœur de la promesse d'un avenir meilleur pour les femmes. Face aux pressions exercées, le gouvernement de Jean Lesage met en place la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec, la Commission Parent, qui dépose son rapport en 1964. La

⁶³ Avant 1970, les femmes n'ont que très peu de choix pour les emplois. Elles travaillent dans les services, le travail de bureau, les soins de santé ou l'enseignement, avec en général un assez maigre salaire et peu d'avantages sociaux. (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/womens-movements-in-canada-196085>)

nomination de deux femmes à cette commission traduit d'ailleurs du début de participation des femmes dans toutes les sphères (Dumont 2008).

Au-delà de la nomination de ces deux femmes, de nombreuses associations féminines présentent des mémoires à cette commission. La Commission Parent permet au gouvernement de Jean Lesage d'entreprendre une réforme de l'éducation avec la mise en place de polyvalentes mixtes, la création des cégeps et du réseau des universités du Québec, la gratuité scolaire jusqu'à la fin des études collégiales, ainsi que la mise en place du régime de prêts et bourses. Si cette réforme bénéficie à l'ensemble des jeunes du Québec, les jeunes femmes sont les grandes gagnantes (Lamoureux 2001 p.141). En effet, en plus d'un meilleur accès au marché du travail, plusieurs militantes féministes sont parmi les premières à entrer dans les nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) et universités du réseau des universités du Québec. Cette démocratisation de l'éducation représente l'ouverture des portes de la sphère publique, permettant aux Québécoises une éducation similaire aux hommes.

Nous pouvons donc constater comment les années 1960 représentent un tournant dans l'intervention étatique et la socialisation politique et féministe. Comme l'explique Geneviève Pagé, les femmes influencent la politique en dehors des structures officielles par leurs implications dans les instances paragouvernementales et les mouvements sociaux (Pagé 2017 p.367). Mais il existe une certaine polarisation chez les féministes et dans la littérature quant aux réels effets positifs de ces politiques sociales sur les conditions des femmes.

Malgré ces réformes et l'entrée des femmes sur le marché du travail et dans les sphères de pouvoir, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent. Dans son ouvrage *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Maillé parle des effets pervers de ces réformes qui sont toujours pensées en fonction des structures familiales traditionnelles et des rôles de sexes. Les femmes ne parviennent donc pas à occuper la

place que ces réformes leur promettaient et elles se retrouvent à exercer des emplois dits « féminins » pour des salaires d'appoint considérablement inférieurs. De plus, en occupant un emploi, la plupart des femmes sont confrontées à la double journée de travail (O'Leary and Toupin 1982, Maillé 1990, Dumont 2008 chap.15).

4.3. Le mouvement des femmes et les organisations féministes

Les nombreux changements et les réformes mises en place dans les années 1960 représentent un tournant pour l'ensemble de la société québécoise, mais surtout pour les femmes qui parviennent à s'insérer dans la sphère publique en accédant au statut de citoyenne. En effet, la dynamique de modernisation du Québec passe par diverses réformes qui marquent un tournant dans la situation des femmes. Pourtant, il ne faut pas croire que les réformes en lien avec la condition des femmes ne tiennent que sur la générosité du gouvernement en place⁶⁴. En effet, comme le mentionne Micheline Dumont, si des gains ont été obtenus par alliance avec des hommes dans l'histoire, c'est qu'il y avait d'abord une mobilisation des femmes revendiquant ces droits (Dumont, Dumont-Johnson et al. 2003). Le foisonnement des groupes de femmes (souvent issues d'autres organisations politiques, syndicales ou socialistes) a donc joué un rôle prépondérant dans le grand courant de changements qui touche les femmes dans les années 1960-1970 en s'inspirant des forces se développant tant au niveau national qu'international.

Dans cette section, nous analysons le mouvement féministe des années 1960-1970 en présentant ses différentes tendances, organisations et revendications tout en nous appuyant toujours sur la littérature (publications, discours, etc.) et les entrevues entreprises auprès de femmes issues de ce mouvement. Tout comme le mouvement

⁶⁴ Nous pensons ici à Micheline Dumont qui critique la tendance à affirmer que « le gouvernement a accordé le droit de vote aux femmes », ou tout autre droit. Les femmes, que ce soit pour le droit de vote, la décriminalisation de l'avortement, la légalisation du divorce, etc., ont dû se mobiliser et lutter pour forcer les gouvernements à reconnaître leurs droits.(Dumont-Johnson 2013)

nationaliste, c'est en reconnaissant sa pluralité que nous pourrons comprendre la diversité des rapports qu'il entretient avec les autres mouvements. Dans le courant réformiste du féminisme québécois, nous nous concentrons sur la *Fédération des femmes libérales du Québec* ainsi que la *Fédération des femmes du Québec (FFQ)* (toujours active aujourd'hui)⁶⁵. Pour ce qui est des organisations féministes radicales, nous nous sommes limités au *Front de libération des femmes (FLF)*, le *Centre des femmes*, ainsi que le *Regroupement des femmes québécoises (RFQ)* qui se développe un peu plus tard. Nous préparons donc la table pour le chapitre 4 qui se concentre sur l'identification des liens que les féministes entretiennent avec les différentes forces du nationalisme québécois des mêmes années. Nous pourrons donc confirmer ou infirmer notre hypothèse selon laquelle le mouvement nationaliste et le mouvement féministe québécois des années 1960-1970 développent et entretiennent une multitude de rapports, dont certains de réciprocité.

Les femmes québécoises qui s'impliquent dans les organisations féministes pendant les années 1960-1970 sont souvent issues d'organisations menant une lutte nationale et/ou sociale. Elles sont de plus en plus présentes dans les syndicats (surtout la CSN), les comités ouvriers (comité ouvrier de Saint-Henri), les comités de quartier, ou encore de groupes nationalistes comme le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), le Front de libération populaire (FLP), ou le Parti Québécois qui vient plus tard. C'est donc surtout à travers ces implications dans les mouvements sociaux et politiques que les militantes prennent conscience de leur oppression et qu'elles développent leurs revendications féministes. C'est le début de la deuxième vague féministe au Québec.

⁶⁵ Il existe évidemment d'autres organisations féministes dans la période que nous étudions, mais nous assumons que nos choix sont ceux qui représentent le mieux les deux courants de pensée du féminisme québécois de l'époque, et qui ont le plus grand impact la politisation des femmes.

Ces femmes se regroupent alors pour former des organisations autonomes de différentes tendances, orientées vers des pratiques diverses. Nous avons au Québec des organisations féministes radicales tournées vers la prise de conscience collective des femmes face à l'oppression patriarcale ainsi qu'un mouvement réformiste dont les actions sont plutôt orientées vers l'égalité juridique et économique des femmes. Bien que ces organisations féministes autonomes comptent souvent un nombre limité de membres ou de militantes, elles ont une grande influence sur les femmes, la société et les institutions québécoises de l'époque. Attardons-nous donc quelque peu à ces organisations féministes.

4.3.1. Le féminisme réformiste/ égalitaire⁶⁶

Le féminisme québécois des années 1960-1970 possède une tendance égalitaire importante. Ce féminisme réformiste n'est toutefois pas un produit de la deuxième vague féministe que l'on voit apparaître pendant les années 1960. En effet, il a une longue histoire en Occident puisqu'il est l'une des premières formes du mouvement féministe à défendre l'égalité des sexes avec la lutte pour le droit de vote et l'accès à l'éducation des femmes. C'est un féminisme aussi appelé libéral, puisqu'il est issu de la démocratie libérale occidentale, et on le dit réformiste, car il vise une réforme des institutions sans toutefois les remettre en question (Toupin 1997 p.11).

Chantal Maillé écrit que « la force des revendications de ce mouvement [féministe égalitaire] lui a permis d'interpeller l'ensemble de la société québécoise et de faire reconnaître la légitimité d'une représentation politique » (Maillé 1990 p.13). En effet, le féminisme réformiste apparaît dès la première vague féministe alors qu'il est au cœur de la lutte pour le droit de vote des femmes. Ce droit est finalement cédé aux

⁶⁶ Nous utilisons dans ce mémoire le terme réformiste et égalitaire pour décrire le même courant féministe. C'est un courant qu'on appelle aussi libéral puisqu'il est issu de la démocratie libérale occidentale. Nous préférons toutefois les termes "égalitaire" et "réformiste" puisqu'il vise à atteindre une égalité entre les hommes et les femmes en instaurant des réformes et des nouvelles lois (Toupin 2003).

Québécoises non autochtones en 1940, suivi d'une certaine accalmie du mouvement des femmes. Mais la lutte féministe n'est pas terminée ! En effet, loin d'être disparu, le féminisme égalitaire est toujours actif dans ce qu'on appelle la deuxième vague féministe au Québec que représente notre période d'étude, mais il se transforme en élargissant ses revendications et en multipliant ses liens avec les organisations et les institutions. Nous nous concentrons sur la *Fédération des femmes libérales des femmes du Québec* et la *Fédération des femmes du Québec* puisqu'elles représentent les principales organisations féministes réformistes de l'époque.

4.3.1.1. La Fédération des femmes libérales du Québec

La Fédération des femmes libérales du Québec est fondée en 1950 et a un grand impact sur la politisation des femmes du Québec. Bien qu'elle soit en lien avec le Parti libéral (elle dépend de son financement), elle représente une organisation autonome non mixte⁶⁷. Dans un premier temps, l'organisation s'occupe surtout des opérations de financement et des relations sociales, puis, dans le but de faire l'éducation politique de ses 20 000 membres (majoritairement des femmes de l'élite et de familles à revenu élevé), Mariana Jodoin (alors présidente) décide de faire de la Fédération une école de formation politique. Elle organise de nombreuses journées d'étude avec des panélistes, des colloques, des congrès, etc. Ses membres se familiarisent donc avec les procédures parlementaires et la politique en général, ce qui oblige les candidats dans tous les comtés de tenir compte de l'opinion des femmes. Selon Micheline Dumont, si la femme d'aujourd'hui au Québec est consciente de ses possibilités et de ses responsabilités, c'est à la Fédération des femmes libérales du Québec qu'elle le doit. Aucun autre parti, aucune autre organisation féminine provinciale n'aurait accompli autant (entrevue Micheline Dumont 18 janvier 2018) Louise Harel nous a aussi confirmé l'importance

⁶⁷ Bien que la Fédération des femmes libérales du Québec dépende du financement du Parti libéral, ce dernier n'a pas de pouvoir décisionnel ou organisationnel sur la Fédération des femmes libérales du Québec.

qu'a eu cette organisation lors de notre entrevue (entrevue Louise Harel 8 janvier 2018).

Le Parti libéral propose à plusieurs occasions à la Fédération des femmes libérales du Québec de joindre son organisation. Celle-ci refuse d'abord en craignant perdre le pouvoir qu'elle exerce sur les institutions de l'extérieur, puis accepte finalement sous différentes conditions qu'elle présente dans un mémoire adressé au parti. Parmi leurs revendications, elle exige la présence d'au moins une femme dans chaque comité de chaque circonscription, dans chaque comité politique ainsi que sur le comité de programme. De cette manière, si le Parti libéral voulait intégrer la Fédération des femmes libérales du Québec, il devait nécessairement accepter les femmes à l'intérieur des structures, à des postes déterminants. Le Parti libéral est donc le premier parti politique à accepter les revendications féministes en 1971 (Dumont-Johnson 2013).

La Fédération des femmes libérales du Québec ne se développe donc pas officiellement dans la vague du nouveau féminisme québécois, dans le sens où le nouveau féminisme émerge surtout à partir du milieu des années 1960 alors que la Fédération des femmes libérales du Québec existe depuis les années 1950, et ne se positionne pas par rapport au mouvement de lutte de libération nationale. Elle est tout de même un précurseur sur plusieurs points puisqu'elle est la première organisation à imposer ses revendications aux institutions, à orienter les femmes vers l'action politique, et elle subit les mêmes critiques que les futures organisations féministes quant à la division des forces au sein du parti. Ainsi nous trouvons important de traiter de cette organisation pour montrer qu'il existe déjà un mouvement organisé de femmes avant les années 1960, ce qui inspire nécessairement les futures organisations féministes.

4.3.1.2. La Fédération des femmes du Québec (FFQ)

En 1965, Thérèse Casgrain organise un grand rassemblement à l'occasion du 25^e anniversaire du droit de vote des Québécoises au niveau provincial. Casgrain est alors déjà très active et connue sur la scène publique pour ce qui est de la condition des femmes⁶⁸. Ce 25^e anniversaire prend la forme d'un colloque de deux jours intitulé *La femme du Québec. Hier et aujourd'hui*. L'événement rassemble 500 participantes qui se penchent sur des questions juridiques, économiques et sociales⁶⁹. À la clôture de ce colloque, les participantes votent à l'unanimité pour la création d'une nouvelle organisation féministe (Dumont 2008 chap.17).

On voit donc naître la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en 1966, soit un an après le colloque anniversaire. Plusieurs des femmes qui se regroupent pour former cette nouvelle organisation sont déjà actives dans la sphère publique (Thérèse Casgrain, Monique Bégin, Colette Beauchamp, Simone Chartrand, etc.) et souhaitent accueillir le plus de femmes possible. En effet, cette organisation se définit comme un instrument de promotion au service de toutes les femmes puisque l'objectif de départ est de « regrouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations pour coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale » (Marquis, Thibault et al. 1990). Étant une fédération, la FFQ invite les femmes sous une base individuelle, mais souhaite surtout réunir toutes les associations ou organisations souhaitant faire « la promotion de la femme » à se joindre

⁶⁸ En effet, Thérèse Casgrain est bien connue pour ces diverses implications féministes. Elle lutte dès les années 1920 pour l'obtention du droit de vote pour les femmes et elle fonde et collabore à plusieurs organisations pour le droit des femmes et la justice sociale, dont *La Voix des femmes* qui est une organisation féminine, mais aussi pacifiste (Bienvenue 2015).

⁶⁹ Plus précisément, ces femmes y discutent de divorce, de garderies, de congés de maternité, d'égalité salariale, d'accès à toutes les professions, de gratuité scolaire, d'instruction supérieure des filles, de conditions de travail des ouvrières, de contraception et de régime matrimonial. Ainsi, on peut voir à quel point ces discussions tentent de couvrir un maximum d'enjeux touchant les femmes (Dumont 2008).

au mouvement⁷⁰. Par le refus de la fédération de s'affilier avec les autorités religieuses et politiques, la majorité des groupes féminins de toutes les orientations vont y adhérer⁷¹.

Dès sa création, la FFQ va suivre les traces de la Fédération des femmes libérales du Québec en organisant des cours de formation politique, d'action sociale ainsi que des comités d'étude. Même si la plupart de ces femmes ne se revendiquent pas alors comme féministes, elles ont des revendications qui se situent dans l'idéologie féministe. Elles s'intéressent à l'éducation, l'avortement, les garderies, les congés de maternité, les régimes matrimoniaux, la révision du Code civil, les pensions alimentaires, l'égalité de salaire, etc. Ainsi, nous remettons en question l'aspect apolitique que revendique alors la FFQ puisqu'elle se penche sur tous les enjeux qui touchent directement la vie des femmes du Québec tout en s'engageant directement dans le domaine politique. En effet, à travers ces associations, les femmes apprennent à s'organiser politiquement avec la production de pétitions, mémoires, conférences de presse, assemblées générales, etc. (Trudel 2009 p.89)

Par ailleurs, la Fédération des Femmes du Québec travaille aussi conjointement avec les féministes du reste du Canada sur plusieurs enjeux touchant les femmes⁷². C'est dans ce désir de rencontre et d'unité entre les militantes du pays que le lobby des femmes force la mise en place de la Commission royale d'enquête sur la situation de

⁷⁰ Les actions de la FFQ convergent vers deux objectifs : l'éducation et la pression. D'ailleurs, l'organisation rédige de nombreux mémoires, dont pour l'Office de la révision du Code civil et pour la Commission Bird de 1968. À partir de 1968, elle publie un bulletin de liaison pour ses membres.

⁷¹ Micheline Dumont écrit dans *Le féminisme québécois raconté à Camille* (2008), qu'à sa création, la FFQ n'a aucun lien avec les autorités religieuses ou politiques. Toutefois, Flavie Trudel, dans sa thèse sur l'histoire de la FFQ, affirme que la Fédération s'est impliquée dans les débats politiques (notamment ceux qui touchent la question nationale). Celle-ci affirme que la FFQ a joué un rôle politique, notamment par le biais des alliances partisans de ses présidentes qui ont influencé les positions de la Fédération concernant cette question.

⁷² D'ailleurs, Micheline Dumont écrit que la FFQ agit comme un stimulant auprès des militantes canadiennes. En effet, on constate dans les magazines féminins que les Québécoises sont beaucoup plus revendicatrices que les autres Canadiennes par leurs idées plus radicales (Dumont 2008).

la femme au Canada dont il était question plus tôt. À la Commission Bird, la FFQ s'implique en organisant une importante enquête qui rejoint près de 900 femmes de tous les milieux et de toutes les régions : *La participation des femmes québécoises à la vie civique*. (Dumont 2008 chap.18, Flavie 2009 p.90-92)

Ainsi, la FFQ est la première organisation de masse de la deuxième vague féministe au Québec et elle fera surtout des pressions politiques organisées qui visent le gouvernement et l'opinion publique. Nous l'associons à la deuxième vague féministe d'abord en raison de la période dans laquelle elle se développe, mais surtout par rapport à ses revendications beaucoup plus larges. Dès sa fondation, la FFQ aborde les enjeux du divorce et de l'état matrimonial, des conditions des travailleuses, de l'accès à l'éducation, de la contraception, etc., sous la même grande revendication de l'égalité entre les sexes. En ce sens, la FFQ s'inscrit dans le courant du féminisme égalitaire en héritant de la tradition des suffragettes. Elle revendique l'égalité de droit et d'action pour toutes les femmes au nom du droit inaliénable de chaque individu à l'égalité et à l'autodétermination (Descarries 1998). On peut aussi qualifier la FFQ de réformatrice puisqu'elle vise à adapter le système social plutôt qu'à le transformer de fond en comble, contrairement aux féministes radicales (Trudel 2009). C'est notamment cette attitude plus réformatrice que révolutionnaire qui favorise ses relations avec les médias et les institutions.

4.3.2. Le féminisme radical/révolutionnaire

Comme nous l'avons vu, la création de la FFQ marque un nouveau souffle pour le féminisme réformatrice dès 1966. Mais c'est surtout à partir de 1969 que la nouvelle vague féministe prendra vraiment son essor. Le féminisme radical québécois apporte quelque chose de profondément différent dans le champ de la lutte des femmes en s'inspirant des analyses marxistes, mais aussi de la libération nationale pour prendre conscience de leur oppression spécifique.

Cette radicalisation du mouvement des femmes se fait d'abord du côté des femmes anglophones puisqu'elles ont plus facilement accès à l'information sur le *Women's lib*, une tendance radicale du mouvement féministe aux États-Unis⁷³ et à la littérature américaine. C'est par cet accès à la culture féministe américaine que les Canadiennes anglophones développent leur conscience féministe radicale. C'est d'ailleurs des étudiantes de l'Université McGill qui produisent en 1968 la brochure d'information portant sur la contraception *The Birth control handbook*. L'effet de cette brochure est sans précédent. Des centaines de femmes les contactent pour obtenir des informations sur la contraception et sur l'avortement. Face à cet engouement et l'identification d'un besoin criant, ces femmes mettent sur pied le *Montreal Women's Liberation Movement (MWLM)* dès 1969. Puis, suite à la d'une collaboration entre le MWLM et un groupe de femmes francophones, il est produit en 1970 une version francophone de la brochure *Pour un contrôle des naissances* qui est distribuée à plus de 50 000 exemplaires (Dumont, Dumont-Johnson et al. 2003).

Dans les mêmes années, un autre événement marque aussi ce nouveau féminisme radical québécois. Un groupe de femmes anonymes publie *Le Manifeste des femmes québécoises*. Celui-ci se veut une réponse au *Manifeste du Front de libération du Québec* duquel les différents enjeux touchant les femmes sont absents. Contrairement à ce qu'on peut parfois lire, ce Manifeste n'est pas associé au *Front de libération des femmes* puisqu'il est écrit de façon indépendante et anonyme. Ce que nous en savons, c'est que ces autrices ont, pour la plupart, toutes milité dans les mouvements révolutionnaires mixtes et que c'est à travers ces expériences qu'elles ont pris conscience de leur oppression (Péloquin 2007, groupe de femmes de Montréal 1971).

L'émergence d'un mouvement féministe radical francophone est donc stimulée par l'exemple des féministes radicales anglophones déjà actives et de la gauche

⁷³ Le *Women's Liberation Movement (WLM)* est une tendance radicale du mouvement féministe qui se développe aux États-Unis vers la fin des années 1960. Faisant partie de ce qu'on appelle la deuxième vague féministe, ce mouvement s'inspire du "*black power movement*" et du "*civil right movement*" pour développer son idéologie contestataire et ses revendications.

révolutionnaire. La manifestation de novembre 1969 organisée contre le règlement anti-manifestation de l'équipe du maire Drapeau traduit d'ailleurs cette influence de la gauche révolutionnaire et du *Women's Lib*. Le *Front commun des Québécoises* est créé spécialement pour cette manifestation par des militantes syndicales qui réunissent 200 femmes de différents milieux (Maillé 1990, Dumont 2008).

Cette manifestation est souvent identifiée comme étant le point marquant le début du féminisme radical québécois. C'est un mois après celle-ci qu'est créé le *Front de libération des femmes*, le premier groupe radical⁷⁴ à se structurer chez les francophones, mais qui cèdera rapidement sa place au *Centre des femmes* dès 1972. Finalement, si plusieurs groupes du féminisme radical voient le jour après 1975, nous nous limitons au *Regroupement des femmes québécoises* puisqu'il se développe aussi en lien avec la lutte de libération nationale.

4.3.2.1. Le Front de libération des femmes du Québec (FLF)

Le *Front de libération des femmes* regroupe plusieurs femmes pour qui la première prise de conscience politique a été celle de l'oppression nationale du peuple québécois⁷⁵ ou de l'exploitation de la classe ouvrière. Nous pouvons donc comprendre comment elles s'inspirent des analyses marxistes et de libération nationale afin de penser leur propre mouvement de libération des femmes. Pour elles, il ne s'agit pas de mettre en place des réformes pour atteindre une égalité entre hommes et femmes, mais bien de changer radicalement les rapports entre ceux-ci.

Le FLF voit le jour à la suite de la manifestation du 28 novembre 1969 où 200 femmes sortent sur le boulevard Saint-Laurent afin de manifester contre le règlement 3926 du

⁷⁴ Lors de nos entrevues, une participante nous a confié qu'elles se considéraient alors comme féministes révolutionnaires, plutôt que radicales. À l'époque (et souvent encore aujourd'hui), le féminisme radical peut être associé à un rejet des hommes, ce qui n'était pas le cas des militantes du FLF et du Centre des femmes. Nous utilisons le terme « radical » dans le sens où elles reconnaissent une oppression spécifique des femmes et remettent en question l'ensemble du système patriarcal.

⁷⁵ De nombreuses femmes du FLF se posaient la question à savoir si elles étaient d'abord femmes ou Québécoises, ce qui montre l'influence du contexte de libération nationale (O'Leary et Toupin 1982).

maire Drapeau interdisant les manifestations publiques⁷⁶. Dans ce contexte bouillonnant, les femmes souhaitent montrer qu'elles ne sont pas passives et qu'elles font aussi partie des mouvements de contestations (Mills 2010, Monet-Chartrand 1990). Inspirées par la force de leur action, un groupe de ces manifestantes se réunissent après coup pour discuter de leur situation spécifique en tant que femme et décident de former un groupe autonome réservé aux femmes. Elles proviennent d'organisations politiques, du mouvement étudiant, des milieux syndicaux ou directement de leur cuisine ou de leur milieu de travail. Pour la majorité d'entre elles, la première prise de conscience politique était passée par la conscience de l'oppression nationale du peuple québécois, et dans un deuxième temps, de l'exploitation de la classe ouvrière.

C'est donc le début d'un nouveau féminisme, soit un féminisme d'actions, un féminisme autonome et un féminisme de revendications. Contrairement au féminisme réformiste de la FFQ, le FLF vise le système patriarcal entier et ses moyens de pression et tactiques sont des « actions-chocs » (Lanthier 1999).

Dès mars 1970, les militantes du FLF s'organisent en tenant des rencontres hebdomadaires et créent des groupes sous forme de cellules plus ou moins autonomes ayant leurs propres objectifs. Ces cellules étaient une conséquence des différents enjeux qui motivaient les militantes, leur permettant de se concentrer sur ce qui était important pour chaque groupe plutôt qu'essayer d'atteindre un consensus. Il y aura plusieurs cellules à différents moments de l'organisation, mais les principales sont : garderie, avortement, journal et la cellule X pour les actions-chocs. C'est suite à la décriminalisation de la contraception et de l'avortement par le gouvernement fédéral en 1969 que le FLF crée la cellule avortement dans le but d'assurer un service de référence en collaboration avec le *Women's Lib* de McGill. Cette cellule est donc centrale au FLF puisqu'elle offre un service, mais surtout parce qu'elle représente un

⁷⁶ Lors de cette manifestation, 165 manifestantes se font arrêter et amener au poste. (http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2004_11_0500.pdf)

instrument de conscientisation et d'information auprès des femmes (Péloquin 2007, Dumont 2008)

Si la cellule avortement est centrale à l'organisation, la *cellule X* (actions-chocs) fera aussi beaucoup jaser. Elle se donne comme mission de s'attaquer aux valeurs culturelles portant préjudice aux femmes par le moyen d'actions spontanées (Maillé 1990). Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la crise d'Octobre ralentit considérablement les activités des groupes révolutionnaires, et donc aussi celles du FLF. Toutefois, le procès des felquistes fournit une occasion pour la cellule X de vraiment mettre « le féminisme radical sur la carte » avec l'action des jurés⁷⁷ (Péloquin 2007 p.38). Si cette action attire énormément l'attention des médias, elle divisera aussi l'organisation. Que l'on soit en accord ou non avec les méthodes qu'utilisent ces féministes radicales, force est de reconnaître que leurs actions-chocs font réellement pression sur les différentes institutions et marquent l'imaginaire collectif. De plus, l'amendement de la loi permettant aux femmes d'être jurées quelques mois après l'action des jurés, la présence de kiosques portant sur la santé et les droits des femmes lors du *Salon de la femme* l'année suivant l'action de la cellule « *Lépatatcol* » ou encore l'acceptation des femmes dans les tavernes à la suite d'une occupation des tavernes à Longueuil par des féministes, démontrent une certaine efficacité de ces actions-chocs (Dumont 2008).

Afin de transmettre leur position idéologique et leurs revendications, les femmes du FLF développent aussi une cellule journal. Cette cellule a comme tâche de publier le

⁷⁷ « Au début de 1971, les femmes n'ont toujours pas le droit d'être jurées au Québec. Pour dénoncer l'illégitimité de ce système judiciaire sexiste, Lise Balcer refuse de témoigner au procès de Paul Rose – membre du FLQ- et est condamnée pour outrage au tribunal. La cellule action-choc du Front de libération des femmes du Québec (FLF), qui guettait le moment de réaliser une action d'éclat pour provoquer des prises de conscience et mettre le féminisme radical sur la carte, se saisit de l'occasion. Le 1^{er} mars 1971, alors que Lise Balcer comparaît pour recevoir sa sentence, sept militantes du FLF prennent d'assaut et occupent le banc des jurés en scandant « Discrimination! » et « La justice c'est d'la marde! ». Elles sont immédiatement condamnées à une ou deux mois de prison pour outrage au tribunal. La loi des jurés sera modifiée le 18 juin 1971. » (Péloquin 2007 p.38).

journal *QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!*⁷⁸. Inspiré d'un slogan de l'organisation⁷⁹, *QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!* devient le nom du premier (et finalement unique) numéro du journal paru en novembre 1971. Ce journal n'est pas « seulement l'accession à l'écriture de ce féminisme québécois organisé sur la base du groupe autonome des femmes militant, mais aussi la première revue d'analyse théorique de l'exploitation des femmes, avec ses questionnements, ses recherches, ses tâtonnements, ses avenues de réponses et ses visées stratégiques féministes, avec son lot normal d'erreurs, mais aussi ses acquis importants. D'où provient notre exploitation ? Comment s'organiser pour l'abolir ? Comment s'y prendre pour répandre le mouvement ? » (O'Leary and Toupin 1982).

On doit donc reconnaître que le *Front de libération des femmes du Québec* a contribué à jeter les bases du nouveau mouvement de libération des femmes au Québec, et ce, malgré sa courte durée. En effet, le FLF disparaît en décembre 1971 après seulement deux ans d'existence. Plusieurs hypothèses sont avancées par les membres quant aux raisons de sa dissolution à travers les ouvrages qu'elles ont publiés depuis. Elles mentionnent des tensions entre cellules, notamment face aux actions-chocs de la cellule X^{80 81}, des tensions en lien avec la question nationale en plus des tensions au sein même des cellules. Dans le bulletin de liaison de juillet 1971 au sein duquel les différentes cellules de l'organisation font leur bilan, ce qui ressort beaucoup est le

⁷⁸ Le Centre des femmes reprendra ensuite le nom pour leur propre journal.

⁷⁹ Comme on peut le lire dans l'anthologie "*QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!*" de Louise Toupin et Véronique O'Leary, le terme "Deboutte" du slogan sert à montrer la "québécoïté" de ses membres et son optique indépendantiste (O'Leary et Toupin 1982).

⁸⁰ Chantal Maillé écrit que la cellule "action-choc" fait l'objet de vives critiques au sein du FLF. On lui reproche son fonctionnement en clique, sans consultation avec les autres cellules du mouvement.

⁸¹ En 1970, le FLF doit se positionner par rapport aux élections provinciales. Cet événement suscite les premiers débats de fond sur la question identitaire dans le groupe : est-on d'abord femmes ou d'abord Québécoises? Malgré certains différends entre militantes, le FLF en arrive à un compromis en affirmant que les femmes de l'organisation ont la liberté de participer ou non à la campagne à titre individuel. Cette orientation prise par le FLF reflète bien l'ambiguïté dans la définition d'une position féministe radicale par rapport aux institutions politiques et au pouvoir politique (Maillé 1990).

manque de cohésion dans les réunions, des tâtonnements, etc. Quant à Martine Eloy, elle nous expliquait que le FLF était une organisation très spontanée, et donc, qu'elle n'était pas vouée à survivre. Puisque la lutte représentait un mouvement inspirant, elle croit que plusieurs femmes, émotivement, ont adhéré au FLF sans toutefois avoir le temps ou l'envie de s'investir. Elle ne croit donc pas que la dissolution était due à un déchirement idéologique, mais plutôt à ces personnes qui se tapissent, qui ne venaient plus aux réunions, et qui ont mené à une remise en question de l'organisation. De plus, c'est aussi le début de la montée des groupes Marxistes léninistes qui seront assez critiques des féministes qui, selon eux, dispersent les forces des groupes militants du Québec (O'Leary and Toupin 1982). Avec la dissolution du FLF, les féministes radicales font un bilan afin de reconnaître les apports et les échecs de l'organisation afin de ne plus les reproduire dans leurs prochaines mobilisations. (Dumont 2008, Péloquin 2009)

En effet, la dissolution du Front de libération des femmes ne représente pas nécessairement la fin des engagements de ces femmes. En réalité, plusieurs d'entre elles restent très actives. Elles sont dans les luttes syndicales, dans les nouveaux mouvements Marxistes léninistes (M-L), mais aussi dans les nouvelles organisations féministes qui assurent la relève du mouvement de libération des femmes, dont le Centre des femmes.

4.3.2.2. Le Centre des femmes

Après la disparition du FLF, deux de ces anciennes membres ainsi que deux anciennes militantes du Comité des travailleurs de Saint-Henri forment le *Centre des femmes* en janvier 1972. *Le Centre des femmes* est une organisation féministe radicale qui, d'une certaine façon, prend le relais du FLF. En effet, le Centre reprend plusieurs des revendications radicales, mais il se concentre surtout sur la contraception et le droit à l'avortement. Il reprend d'ailleurs la clinique⁸², collabore à la rédaction du *Manifeste*

⁸² Cette clinique sera centrale au Centre des femmes. Toutefois, certaines de ces membres trouvent que cette clinique prend beaucoup trop de place dans le Centre, ne laissant pas beaucoup de place aux autres

pour une politique de planification des naissances publiée en septembre 1972, et intègre la *Fédération du Québec pour le planning des naissances* (Martine Eloy, entrevue, Montréal, 30 janvier 2018 ; Claire Brassard, entrevue, Montréal, 2 février 2018).

Outre leur implication au niveau de la contraception et du droit à l'avortement, les femmes du Centre reprennent aussi le journal *QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!* dans le but de développer des liens entre les différents groupes et de rejoindre les femmes dans toutes les régions du Québec. Les féministes du *Centre des femmes* écrivent, dans une « lettre à nos camarades », qu'il est devenu urgent pour elles de briser l'isolement en produisant une suite au journal initié par le FLF. «QUÉBÉCOISES DEBOUTTE !» publie neuf numéros entre novembre 1972 et mars 1974 et représente pour plusieurs femmes du Québec un premier contact avec les questions féministes (puisque'elles n'ont pas vraiment accès aux ouvrages produits aux États-Unis et en France) (O'Leary and Toupin 1982, Dumont, Dumont-Johnson et al. 2003)

Si certaines militantes du *Centre des femmes* ont aussi fait partie du FLF, il est important pour elles de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Pour ce faire, l'organisation insiste sur le partage d'une même ligne politique. *Le Centre des femmes* souhaite donc se situer en tant qu'organisation politique, d'une part, puis se positionne aussi pour une libération des femmes qui passe par une libération nationale. Elles reconnaissent donc le travail fait par les différents groupes⁸³ tout en affirmant que « la libération des femmes n'est pas une libération individuelle ou culturelle : la lutte de libération des femmes doit se faire dans le cadre de la libération nationale, sociale, économique, politique et culturelle. » (O'Leary and Toupin 1982). Ainsi, nous pouvons affirmer que le FLF représentait surtout un début de conscience féministe radicale, dans

enjeux (Martine Eloy, entrevue, Montréal, 30 janvier 2018; Claire Brassard, entrevue, Montréal, 2 février 2018).

⁸³ Elles font ici référence au travail de sensibilisation dans les milieux de travail, de la création de groupe sur la condition des femmes au sein des organisations syndicales, différentes réformes dans le domaine juridique, etc.

le sens où il dénonçait beaucoup de choses, mais se concentrait surtout sur les effets de l'exploitation des femmes plutôt que sur les causes profondes. Au *Centre des femmes*, les femmes souhaitent surtout systématiser les efforts de réflexions initiés par le FLF en passant d'une prise de conscience à l'élaboration de connaissances, de concepts et de théories de l'exploitation spécifique des femmes.

Les militantes du FLF et au *Centre des femmes* s'y retrouvent entre femmes d'actions dans une mouvance plus radicale. De plus, ces organisations ne se concentraient pas uniquement sur la santé, comme c'était souvent le cas dans les organisations de femmes, notamment chez les anglophones. Le journal "QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!" qui vise à informer les Québécoises sur divers enjeux sociaux et politiques est d'ailleurs un des plus grands accomplissements du Centre des femmes. Toutefois, plusieurs militantes sont rapidement déçues face à la trop grande place que la clinique et les implications en lien avec l'avortement finissent par prendre. Ce que Claire Brassard critique, en tant qu'ancienne membre du FLF et du *Centre des femmes*, c'est la tendance de la lutte pour l'avortement à déplacer la lutte autour de Morgentaler plutôt que sur la lutte féministe⁸⁴. Selon Brassard, le but du *Centre des femmes* était de s'impliquer dans la lutte pour l'avortement libre et gratuit, oui, mais dans le but d'en faire un vecteur du mouvement féministe à Montréal et au Québec. Si cet enjeu permettait de voir, d'analyser et de connaître la condition de beaucoup de femmes, elle sentait aussi que ça les limitait (entrevue Claire Brassard 2 février 2018). Ainsi, la clinique du *Centre des femmes* et la question de l'avortement en sont venues à occuper toute la place et l'énergie des militantes, en plus des pressions croissantes qu'exercent

⁸⁴ Claire Brassard a d'ailleurs délaissé le mouvement féministe qu'elle trouvait trop concentré sur la santé des femmes. Pour elle, il était important d'aller plus loin, de faire changer les choses et finalement, elle se rend compte qu'il est plus concret pour elle d'œuvrer au sein des institutions. Elle nous explique d'ailleurs qu'elle était considérée comme "la fille des institutions" des organisations féministes puisqu'elle se destinait au droit. Elle nous expliquait qu'il était assez commun à l'époque de s'impliquer dans différents mouvements puisqu'il n'y avait rien de totalement indépendant (Entrevue Claire Brassard, Montréal, 2 février 2018).

les groupes communistes sur le mouvement féministe radical (Brassard 1980, Dumont 2008).

Toutefois, comme les membres du FLF, les femmes du Centre se retrouvent rapidement épuisées par leurs multiples engagements à la clinique et au journal tout en essayant de répondre aux nombreuses demandes d'informations et de services des femmes provenant de partout au Québec⁸⁵. Cet épuisement, combiné avec la multiplication des difficultés du Centre (la fermeture du Centre de planning, la perquisition de tous les dossiers du Centre des femmes par la Sûreté du Québec⁸⁶, l'arrestation des docteurs Henry Morgentaler et Robert Tanguay, ainsi que les clivages entre les femmes des différentes organisations), semble avoir raison de l'organisation. De plus, ses membres se retrouvent à devoir constamment défendre la légitimité de leur organisation face aux attaques des autres groupes de la gauche qui les considèrent comme des féministes bourgeoises et antirévolutionnaires⁸⁷. Elles entreprennent donc une période de bilan. La production du journal est suspendue et une partie des membres quittent individuellement le Centre pour se diriger vers d'autres types de pratiques, sans que soit résolue la question de l'orientation et de l'avenir du Centre des femmes. Après le départ de plusieurs membres, le Centre tente tant bien que mal de survivre en participant à certains événements et en recrutant une nouvelle équipe. Il faut toutefois se rendre à l'évidence, le Centre n'est plus ce qu'il a déjà été, et il disparaît officiellement en mars 1975 (Dumont 2008, O'Leary and Toupin 1982).

⁸⁵ Elles font des semaines de 70 heures, en assurant la permanence au Centre, produisent le journal, multiplient les entrevues à la radio la télé, etc. (Dumont 2008)

⁸⁶ Le 21 janvier 1973, la sûreté du Québec fait une perquisition au Centre des femmes. Celui-ci se retrouve privé de tous leurs dossiers, documents et journaux (Brodeur et al. 1981).

⁸⁷ "À cause" de leur féminisme, elles sont presque toujours regardées avec grande méfiance par les travailleurs et les différents groupes de contestations. Leur lutte est vue comme un appendice à la vraie lutte, la lutte des classes. Ainsi, en rupture avec la gauche officielle qui n'accepte pas leur volonté d'autonomie, avec le monde syndical qui leur paraît insuffisamment ouvert à leur cause, avec le mouvement nationaliste qu'elles jugent récupérateur et réactionnaire, ces militantes se trouvent isolées et leur influence en est affectée (Chartrand 1990).

Encore une fois, un groupe féministe radical se dissout après à peine quelques années. Pourtant, encore une fois, cela ne veut pas dire la fin du féminisme radical. Mais doit tout de même reconnaître que c'est la fin de la période "homogène" et "centralisée" du mouvement face à l'éclatement du mouvement féministe radical. De 1969 à 1975, le Front de libération des femmes et le Centre des femmes ont représenté à eux seuls le courant féministe radicale en organisant la lutte féministe, tout en la situant dans les luttes du peuple québécois contre toutes les formes de leur exploitation. Ce qui change beaucoup avec ces deux organisations féministes radicales, c'est que leur fonctionnement ne ressemble pas du tout à celui des associations traditionnelles de femmes. Pas de procès-verbaux, pas de congrès, pas de présidence, pas d'incorporation civile, elles rejettent donc les structures habituelles des organisations qu'elles critiquent. Pour elles, il n'est pas question de faire comme les féministes réformistes et de récolter les miettes du gouvernement. Au contraire, elles veulent changer le système (Dumont 2008).

Ce que les anciennes militantes radicales que nous avons rencontrées retiennent aujourd'hui, c'est que d'une part, les luttes intestines les ont épuisées, mais surtout, que tout l'enjeu de la contraception et de l'avortement était devenu le principal cheval de bataille de la lutte féministe, monopolisant donc le mouvement. Si elles reconnaissent aujourd'hui que la multiplicité de leurs revendications et objectifs était très peu réaliste, elles croient qu'elles ont su identifier les enjeux, les besoins et les désirs de changement aussi nombreux qu'urgents d'une nouvelle génération de femmes et de féministes, ce qui représente une victoire en soi. Ainsi, avec le recul, les femmes nous ont confié que ces groupes ont disparu parce qu'ils avaient accompli leur mission, c'est à dire, développer un féminisme radical québécois. De plus, il ne faut pas oublier la violence et la répression politique et policière qui prendra comme cible la radicalisation des luttes dès 1970. Cette répression a certainement contribué à l'instauration d'un contexte et climat extrêmement perturbant. On peut notamment penser à la perquisition du

Centre des femmes par la Sûreté du Québec en janvier 1973, vidant littéralement le local de tous ses dossiers, documents et journaux (Ouellet et Théry 1982 p.73).

Puis, dès 1975, il y a éclatement du mouvement et les féministes se retrouvent dans une multitude de nouveaux groupes et projets tels que *Le théâtre des cuisines*, les *Éditions du Remue-Ménage*, le journal *Les têtes de pioches*, etc., qui tendent à s'éloigner du projet de libération nationale, ou du moins, ne la voit plus nécessairement comme intrinsèque au mouvement de libération des femmes. *Le Regroupement des femmes québécoises*, dont il sera maintenant question, fait exception.

4.3.2.3. Le Regroupement des femmes québécoises

Le Regroupement des femmes québécoises (RFQ) est l'une des organisations féministes qui se développent suite à l'éclatement du mouvement féministe radical. Elle est l'initiative de trois femmes, "le triumvirat", composé d'Andrée Yanacopoulo, Andrée Lavigne-Péloquin ainsi que Denise Lavigne qui sont toutes mères, francophones, professeures de Cégep et nationalistes. C'est à la suite de la semaine anniversaire de la *Librairie des Femmes d'ici*, à l'automne 1976, qu'elles entreprennent les premières démarches pour la création d'une nouvelle organisation féministe. *Le Regroupement des femmes québécoises* se définit donc comme un mouvement politique de pression, féministe et autonome, c'est-à-dire libre de toute attache politique autre que celles qu'il se donnera.

Ces militantes sont des féministes radicales puisqu'elles revendiquent une société sans exploitation ni oppression et leur lutte est avant tout orientée contre le patriarcat. Elles croient que la mise en place de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes implique et exige le changement total des structures sociales actuelles. Bien que les militantes du RFQ croient que la lutte féministe est prioritaire, elles se positionnent clairement en faveur de l'indépendance du Québec. Pour ces féministes, la lutte pour la libération des femmes est centrale, et elle doit passer par la libération du Québec. À

la différence du FLF et du *Centre des femmes*, le RFQ a une importante structure sur laquelle il s'appuie. Il se dote d'une plate-forme idéologique, il établit ses priorités et ses moyens d'action et il a une structure et un fonctionnement très organisé. Cependant, ses militantes affirment développer "des structures horizontales pour ne pas reproduire les structures hiérarchisées du pouvoir masculin [...]" (Yanacopoulo 2003).

Lors du congrès d'orientation du mois de juin 1978, le RFQ réunit environ 250 militantes. Elles y affirment la volonté de "travailler à instaurer une société sans exploitation ni oppression, à laquelle les femmes participent à titre de citoyennes à part entière, et en pleine coopération avec les hommes". Puis, elles mettent en application leur désir de lutter en priorité contre les violences faites aux femmes en participant à la lutte pour le rapatriement de Dalila Maschino ainsi qu'à la lutte contre la censure de la pièce de Denise Boucher "*Les fées ont soif*". C'est leur action du 5 juin 1979 qui reste toutefois la plus importante. 750 femmes participent au tribunal populaire contre le viol organisé par le RFG dans le but de montrer le sexisme systémique des appareils policier, médical et judiciaire.

Toutefois, le regroupement éprouve rapidement des difficultés tant au niveau de son organisation qu'au niveau de ces membres. À l'automne 1979, des divergences au sein du Comité de coordination mènent à la démission de près de la moitié de ce comité central du RFQ. L'essoufflement commence à se manifester. De plus, l'une des fondatrices, Andrée Yanacopoulo, démissionne à la suite du refus du groupe à préciser les objectifs féministes du mouvement à savoir que la lutte contre l'oppression spécifique des femmes doit se mener "sans distinction de classe, d'origine ethnique ni de race". Lors de cette assemblée, les femmes de l'organisation optent plutôt pour "Le RFQ est un mouvement politique de masse, féministe et autonome, dont l'objectif premier est de lutter contre l'oppression spécifique des femmes, laquelle atteint tout particulièrement les femmes les moins privilégiées." Ce qui signifie un net recul du

radicalisme selon Yanacopoulo qui affirme que le groupe est devenu plus péquiste que féministe (Cohen and Yanacopoulo 1981).

Malheureusement, l'organisation ne saura pas apporter de réels changements concrets pour ce qui est de la condition des femmes (Yanacopoulo 2003).

4.3.3. Éclatement du mouvement féministe québécois

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, nous assistons à l'éclatement du néoféminisme québécois à partir du milieu des années 1970. Si c'est la fin du féminisme radical tel qu'il s'est développé à partir de la fin des années 1960, sa tradition se poursuit à travers de multiples organisations féministes. Nous avons traité du *Regroupement des femmes québécois*, mais nous pouvons aussi penser au *Théâtre des cuisines* ou à la création de journaux comme *Les Têtes de pioche*, *La vie en Rose* et *Les Éditions du Remue-Ménage* (maison d'édition encore très active aujourd'hui).

Toutefois, si ces organisations semblent perpétuer le féminisme radical, celui-ci disparaît considérablement de l'avant-scène. Dans leur anthologie des textes de "Québécoises Deboutte!" Louise Toupin et Véronique O'Leary se questionnent à savoir si ce féminisme n'aurait pas été récupéré puisqu'il ne serait plus aussi subversif et provocant qu'il pouvait l'être au tournant des années 1970. Selon elles, nous avons vu apparaître au Québec un féminisme "tout-sourire"⁸⁸ qui se veut plus dilué, à travers duquel ne trouve plus le principe de la non-mixité ainsi que la nécessité d'une révolution totale. Ce féminisme "dilué" serait dû notamment à l'institutionnalisation du féminisme québécois favorisé par le rôle du *Conseil du statut de la femme* (CSF) (O'Leary et Toupin 1982 p. 10).

⁸⁸ L'expression provient d'un texte de Françoise Collin "Au revoir" dans *Les cahiers du GRIF*, no23-24, p.9.

CHAPITRE 5

JOINDRE LE FÉMINISME ET LE NATIONALISME

5. Introduction

Les deux derniers chapitres ont servi à comprendre le contexte qui a favorisé le développement des mouvements nationaliste et féministe québécois des années 1960-1970. Nous avons su montrer comment ces deux mouvements se composent de plusieurs organisations qui, à leur tour, s'identifient à différents courants et développent une multitude de revendications, stratégies, structures, etc. Si les organisations de ces deux mouvements ont une certaine autonomie de par leurs logiques et revendications propres, nous croyons qu'elles vont aussi s'influencer les unes les autres de différentes façons puisqu'elles sont soumises à un contexte et une temporalité commune, tout en ayant un désir commun d'améliorer la situation du Québec.

Nous croyons en effet qu'il y a plus qu'un simple rapport instrumental du féministe par les nationalistes pendant les années 1960-1970. Les femmes militantes ont su, par leur appartenance à des mouvements sociaux nationalistes et féministes, développer plus que des revendications. Elles ont pu développer une agentivité, une expertise et un capital militant leur permettant de choisir des actions et des stratégies en fonction des contextes, mais aussi des autres mouvements et organisations avec lesquelles elles cohabitent. En ce sens, s'il y a différentes tendances et divisions internes dans le mouvement féministe des années 1960-1970, c'est que les actrices ont une agentivité et une capacité décisionnelle leur permettant de juger différemment des moyens à prendre pour défendre l'égalité entre les hommes et les femmes. L'intégration de la lutte nationaliste à leur lutte féministe ou la participation active de féministes dans les institutions ne peuvent donc pas uniquement se réduire à une instrumentalisation des femmes et du mouvement féministe.

Ce dernier chapitre représente donc le cœur de notre mémoire puisqu'il se concentre sur les rapports que développent des féministes avec le mouvement nationaliste québécois pendant les décennies 1960-1970. En nous appuyant sur les publications, la littérature ainsi que sur les entrevues que nous avons réalisées auprès de cinq féministes militantes de l'époque, nous souhaitons montrer que ces deux mouvements ne sont pas des blocs homogènes puisqu'ils développent une pluralité de rapports les uns avec les autres, dont certains de réciprocité. Pour ce faire, nous nous penchons d'abord sur l'attitude des nationalistes et des organisations nationalistes face aux enjeux féminins et féministes. Ensuite, nous revenons sur les différentes organisations féministes présentées plus tôt en nous concentrant cette fois sur leurs relations à la libération nationale et/ou le projet de souveraineté. Nous souhaitons aussi intégrer à l'analyse des féministes qui vont plutôt opter pour une implication au sein des organisations nationalistes mixtes, et sur leurs rapports avec le mouvement nationaliste.

5.1. Les nationalistes et les enjeux féminins

Comme nous l'avons expliqué dans la revue de la littérature, Stéphanie Lanthier défend l'idée selon laquelle il y aurait une impossible réciprocité entre les mouvements nationaliste et féministe, en se concentrant surtout sur leurs tendances radicales. Pour se faire, elle s'appuie sur la littérature nationaliste québécoise des années 1960-1970, notamment sur la revue *Parti pris* et ses auteurs. Si nous reconnaissons que les ouvrages et textes sélectionnés dans son mémoire nous montrent une image violentée et sexuelle de la femme comme symbole de la nation opprimée, nous nous questionnons à savoir si les nationalistes radicaux et les auteurs de la revue étaient vraiment aussi sexistes que l'analyse de Lanthier tente de le montrer.

Lors d'une entrevue donnée en lien avec la publication de ses mémoires, Andrée Yanacopoulo, féministe nationaliste et fondatrice du *Regroupement des femmes québécoises*, parle de son amant de plusieurs années, Hubert Aquin. Non seulement

Yanacopoulo ne parle pas d'Aquin comme d'un homme sexiste ou fermé aux enjeux touchant les femmes, mais elle va presque jusqu'à le définir comme féministe.

“Quand j'ai connu Hubert, j'étais très très timide et puis j'avais déjà pas mal de choses, j'avais pas mal d'atouts, mais j'étais très timide et c'est lui qui m'a appris à vraiment me valoriser et à me considérer comme un être humain et surtout comme une femme. Parce qu'il était, si je puis dire...en tout cas il était pour l'égalité évidemment homme-femme. J'allais dire féministe, mais bon, non, il était pour l'égalité homme-femme. Donc il m'a beaucoup appris ça. Je parlais très peu et il m'a appris à parler, c'est-à-dire converser, à discuter, tout ça parce qu'alors lui il discutait ça il n'y avait pas de doute. Donc j'étais obligée de me placer au même niveau que lui et c'est comme ça que je lui dois vraiment d'être, si j'ose dire, devenu ce que je suis.”⁸⁹

Louise Picard Thiboutot nous expliquait aussi en entrevue avoir été influencée et appuyée par plusieurs nationalistes dans le développement de sa conscience féministe et nationaliste. En s'impliquant dans les organisations politiques dès la fondation du RIN, Thiboutot a travaillé aux côtés de plusieurs des nationalistes et auteurs dans la revue *Parti pris*⁹⁰. Si elle voyait l'importance de la lutte féministe au sein du mouvement nationaliste, elle ne se souvient pas avoir été brimée ou renvoyée à des rôles secondaires ou « typiquement féminins ».

Ces deux témoignages ne permettent pas à eux seuls d'infirmier la thèse de Lanthier quant au sexisme des nationalistes radicaux québécois. Mais nous croyons qu'une nouvelle analyse des rapports entre les féministes et le mouvement nationaliste mettant la parole des femmes au premier plan permettrait de nuancer cette thèse.

De plus, il faut reconnaître que plusieurs femmes des futures organisations féministes découvrent la politique révolutionnaire par le biais de la revue et dans les réunions et

⁸⁹Édition du Boréal. (2013, 10 septembre). Andrée Yanacopoulo présente ses mémoires: Prendre acte. [Vidéo en ligne] https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=z2ORYRA9Wwo

⁹⁰ Elle entraînait aussi une relation d'équité et de respect avec son mari Yvon Thiboutot, qui était aussi nationaliste et cofondateur du RIN (entrevue Louise Picard Thiboutot, Montréal, 25 janvier 2018)

les cours de *Parti pris* (Péloquin 2008). Elles sont lectrices, militantes et parfois mêmes autrices de la revue. C'est le cas d'Andrée Ferretti, militante radicale, qui ne cache pas son féminisme à travers ses engagements nationalistes radicaux (Ferretti 2003).

Plusieurs des nationalistes se retrouvent aussi au sein d'organisations plus institutionnalisées comme le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Parti Québécois. Le RIN voit d'abord le jour en tant que groupe de pression qui ne se veut qu'un appui au mouvement nationaliste québécois. Puis, il développe un programme contenant plusieurs revendications quant à l'éducation, la culture et l'économie du Québec qui laisse présager un avenir politique. Il devient d'ailleurs un parti politique officiel en 1963. Comme nous l'avons vu dans le chapitre deux, le RIN est un parti qui se montre aussi particulièrement ouvert aux femmes et aux enjeux féminins. Nous pouvons le voir dès sa fondation, alors qu'il compte quatre femmes parmi le groupe de vingt fondateurs et fondatrices. Mais cela transparaît surtout dans son programme ainsi que dans la place que les femmes prennent à l'intérieur du parti.

Lors du deuxième congrès de 1962, le RIN inscrit à son programme une égalité juridique de la femme et un salaire égal pour les hommes et les femmes⁹¹ ainsi que des mesures en termes d'allocations familiales, de soins médicaux gratuits et d'aide au logement. Ces mesures étaient alors revendiquées par de nombreuses femmes et organisations féminines. De plus, le parti présente deux candidates dès sa première participation aux élections provinciales de 1966⁹², Andrée Maillet et Andrée Ferretti. Ces exemples montrent une certaine ouverture du RIN face aux enjeux touchant les Québécoises, traduisant les premiers signes des liens entre le nouveau mouvement nationaliste québécois et les femmes québécoises.

⁹¹ Cet article affirme que la femme sera reconnue sur point de vue juridique comme l'égale de l'homme et qu'elle jouira de tous les droits politiques et civils du citoyen (d'Allemagne 1974).

⁹² Si le RIN devient officiellement un parti politique en 1963, il n'y a pas d'élection avant encore 3 ans, c'est à dire en 1966 (d'Allemagne et Rioux 1974).

Les tensions internes du RIN vont finalement mener à la fin du parti, et plusieurs membres se retrouvent dans le nouveau Parti Québécois de René Lévesque. Si certains militants et militantes sont plutôt critiques du PQ, notamment face à son ambiguïté quant à son projet de souveraineté-association, ce premier parti de masse est aussi le premier à recruter autant chez les femmes (Lamoureux 2001 p.128). Comme l'explique Chantal Maillé dans *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, l'une des conséquences du mouvement des femmes est la politisation de nombreuses Québécoises qui sont amenées à prendre position et s'impliquer dans les structures politiques officielles. Et avec le développement de parti de masse comme le PQ, ces femmes parviennent à occuper des postes de représentation et de pouvoir au sein du parti, favorisant la représentation des intérêts des femmes (Maillé 1990 p.116).

Dès sa fondation, le Parti Québécois poursuit le travail de modernisation de la société québécoise entrepris dans le cadre de la Révolution tranquille, ce qui inclut aussi une réflexion sur la situation des femmes par l'État national en gestation. Nous pouvons d'ailleurs comprendre comment une bonne partie des féministes se sont investies dans le processus de l'État providence. S'il est un État chargé d'autres fonctions pour les nationalistes, il " permettait tout de même une convergence des intérêts des deux groupes, ce qui nous donne des clés pour comprendre le soutien que les féministes sont prêtes à accorder à quelque projet de type social-démocrate que ce soit." (Lamoureux 2001 p.148) L'importante présence des femmes dans le parti leur permet d'ailleurs d'imposer leurs revendications dans le programme du parti, et de légitimer la présence des femmes dans la sphère politique (Lamoureux 2001, Maillé 1991 p.14).

Toutefois, sans la seconde vague féministe, le PQ n'aurait probablement pas pris l'initiative de "féminiser" ses instances. En effet, comme l'explique Jocelyne Praud, "C'est le militantisme des années 1960 et 1970 qui a encouragé les femmes socialistes

et péquistes à exiger que leurs partis fassent enfin place aux femmes et aux questions qui les touchent.” (Praud 1998 p.73).

5.2. Les féministes réformistes face au mouvement nationaliste

5.2.1. La FFQ et la question nationale

Pendant les années 1960-1970, la Fédération des femmes du Québec se veut une organisation non partisane et apolitique. Si la fédération discute de politique avec ses membres, ce n'est que dans un but informatif. Ainsi, lorsque certaines de ces membres demandent la mise en place d'un comité pour étudier la question du référendum à la FFQ, dont l'historienne Micheline Dumont qui est alors membre du conseil d'administration de l'organisation, la présidente Sheila Firestone refuse au nom de la non-partisanerie de la fédération (Trudel 2009). Ce qui n'empêche pas Firestone d'être nommée sur l'exécutif national du NON et d'être l'une des grandes organisatrices du mouvement des Yvettes (Marsolais 1992, entrevue Micheline Dumont 18 janvier 2018).

Il y a donc une certaine ambiguïté (ou polarité) quant aux rapports entre les féministes de la FFQ et le mouvement nationaliste. Une partie importante des membres de la fédération était d'origine libérale, donc était pour le NON. Pourtant, comme l'explique Flavie Trudel, nous pouvons voir en lisant les procès-verbaux que des membres ont réellement tenté d'organiser des comités d'étude sur le référendum. Ainsi, si Trudel conclut en affirmant que la FFQ ne partage pas de lien privilégié avec le nationalisme québécois, nous souhaitons nuancer en affirmant qu'une partie des têtes dirigeantes de la fédération ont su museler les revendications internes souhaitant l'étude la question du référendum et ses implications (Trudel 2009)⁹³.

⁹³ De plus, Flavie Trudel mentionne que la FFQ de l'époque est très dépendante des subventions des gouvernements, et particulièrement des subventions fédérales. Elle fait notamment l'hypothèse selon laquelle le refus de la FFQ à prendre position en faveur du OUI serait notamment dû à cette dépendance financière envers l'État fédéral (Trudel 2009)

Il faut toutefois savoir qu'après le référendum de 1980, la FFQ vit une grande période de changement. Avec sa nouvelle présidente Ginette Drouin-Busque, la fédération prend un virage souverainiste (entrevue Micheline Dumont 12 janvier 2018). Selon Flavie Trudel cette nouvelle période correspond à la dernière des trois périodes identitaires de la Fédération des femmes du Québec : Un nationalisme canadien de 1977 à 1981, une crise identitaire de 1981 à 1985 et l'affirmation nationaliste québécoise de 1985 à 1992 (Trudel 2009).

5.2.2. Les féministes au sein des organisations nationalistes

Au-delà des organisations féministes, plusieurs militantes préfèrent s'impliquer au sein d'organisations mixtes. Elles sont dans les syndicats, les comités ouvriers, les comités de quartiers ainsi que dans les organisations nationalistes. Comme l'écrit Andrée Yanacopoulo dans son ouvrage *Le Regroupement des femmes québécoises*, certaines féministes optent plutôt pour une implication au sein des organisations nationalistes ou des institutions pour faire avancer leurs revendications féministes puisqu'elles croient plus efficace de lutter de l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur des structures (Yanacopoulo 2003). Parmi ces femmes se trouve notamment Andrée Ferretti, Louise Picard Thiboutot et Louise Harel.

Comme nous l'avons vu, Andrée Ferretti est une militante féministe et nationaliste jouant un rôle central dans la lutte nationaliste. Déjà en 1966, elle se présente comme indépendantiste, féministe, et résolument à gauche. Elle est d'ailleurs la porte-parole de la tendance radicale du RIN (D'Allemagne 1974 p.128). À travers ses textes et ses discours, nous pouvons voir comment Ferretti lie les luttes nationaliste et féministe, comme lorsqu'elle écrit que la Québécoise ne veut pas être l'égale d'un homme colonisé, mais l'égale d'un homme libre. Pour elle, il est nécessaire pour les Québécoises de participer à la libération du peuple québécois afin de se libérer elles-mêmes (Ferretti and Miron 1992, Ferretti 2003).

Dès sa fondation, plusieurs femmes comme Ferretti se retrouvent au RIN dans un désir d'intégrer la libération des femmes dans ce projet de nouveau pays. Certaines sont sur l'avant-scène, comme Ferretti, alors que d'autres sont davantage présentes dans les coulisses. C'est le cas de Louise Picard Thiboutot, l'une des cofondatrices du RIN (annexe A). Cette dernière ne se souvient d'ailleurs pas s'être fait traiter différemment en tant que femme au sein du RIN, comme certaines féministes des organisations mixtes en témoignent (entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018). L'intégration de revendications touchant les femmes dans le programme ainsi que la présence de femmes dans l'organisation et ayant des rôles importants traduit une certaine réciprocité entre les deux luttes.

Les militantes s'impliquent aussi massivement au Parti Québécois dès sa création. Si elles occupent souvent les rôles bénévoles traditionnellement réservés aux femmes, Chantal Maillé croit que cet engagement représente tout de même une forme d'action sociale qui permet aux femmes d'introduire la sphère politique et leur offre une plus grande agentivité. En effet, les structures des partis politiques représentent une école formatrice pour de nombreuses femmes qui sont élues à des postes de représentation dans leur parti ou qui se retrouvent candidates dans leur comté. Ainsi, pour ces femmes, qui sont souvent des féministes, l'engagement au sein des partis ou des organisations nationalistes représente un meilleur moyen de faire avancer leurs revendications (Maillé 1990 p.105).

C'est en tant que militantes du Parti Québécois que Louise Picard Thiboutot et Louise Harel⁹⁴ travaillent conjointement à la création du Comité régional de la condition féminine (CRCF). Face aux oppositions du comité exécutif, le groupe de femmes

⁹⁴ Pendant cinq ans, Louise Picard Thiboutot est présidente exécutive du comté de Sainte-Anne où elle développe son engagement social. Puis, dès 1975, elle est nommée conseillère à l'action politique au comité exécutif de Montréal où Louise Harel est présidente (Entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018)

péquistes de la région Montréal-Centre entreprend de moderniser la section du programme touchant les femmes. C'est dans cette optique qu'elles organisent le colloque sur la condition féminine "Solitaire ou solidaire" en mars 1976 (Annexe B) (entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018). Elles y invitent toutes les militantes, affiliées ou non au PQ, ainsi que les dirigeants péquistes. Les conclusions de ce colloque (par exemple le congé de maternité, les services de garde et l'avortement libre et gratuit ⁹⁵) sont présentées et acceptées au Congrès du Parti Québécois de mai 1977 (Praud 1976 p.81, entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018). De plus, les pressions exercées par les femmes de la région Montréal-Central ont forcé le Congrès à élire quatre femmes à l'exécutif national (il y en avait qu'une seule avant), dont deux féministes Louise Picard Thiboutot et Denise LeBlanc (Praud 1976 p.85)

Ainsi, pour plusieurs de ces militantes féministes, il était important de travailler à l'intérieur des structures parce que c'est de cette façon qu'elles sentaient pouvoir être utiles à la lutte. Pour Louise Picard Thiboutot, il s'agissait d'actions "choc" au même titre que celles des groupes féministes radicales. "Que ce soit un syndicat, un organisme ou un parti politique qui exerce des pressions sur les institutions, l'important est le résultat" (entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018). Elle considère donc que ces actions étaient aussi utiles, et même complémentaires aux actions menées par les organisations autonomes. Ainsi, si elle affirme ne pas croire au féminisme d'État, elle croit qu' "il faut tout de même que ça passe par là" (entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018).

De la même façon, Louise Harel affirme qu'il y avait une collaboration entre les femmes parlementaires au-delà même des lignes de leur parti. En effet, sur les enjeux

⁹⁵ Ces propositions seront effectivement amendées dans le programme du Parti Québécois, à l'exception de la question de l'avortement pour laquelle René Lévesque pose son droit de veto (Cohen et Thébaud 1998).

touchant les femmes, les élues du parlement ne se pliaient pas aux lignes de parti⁹⁶, traduisant une certaine alliance féministe. Harel se rappelle une collaboration “mur à mur” due à la conscience de la nécessité des grands pas à faire, une collaboration qui ne semble plus être présente aujourd’hui face au diktat des lignes de parti. En étant présente dans les institutions, Harel imposait la discussion sur les enjeux féministes sur la scène politique en les liant directement avec le projet de société nationaliste, mais aussi en ralliant les femmes de toutes les orientations politiques autour d’un même désir d’amélioration de la condition des femmes québécoises. Comme Picard Thiboutot, Louise Harel voyait le travail des féministes en politique active comme aussi important et complémentaire. En effet, elle croit qu’elles ont su changer beaucoup de choses dans les institutions par des lois et des réformes. “Il faut savoir, les hommes et les femmes passent, mais les structures restent. Les structures étant aussi des lois qu’on laisse.” (entrevue Louise Harel 8 janvier 2018).

Louise Picard Thiboutot et Louise Harel se positionnent donc exactement dans la tendance réformiste du féminisme en revendiquant que dans un contexte d’État de droit, le moyen le plus efficace de s’introduire dans les changements de société est par les lois. Si elles reconnaissent l’importance des organisations autonomes et non mixtes, elles ont plutôt opté pour un “chemin” qui leur permettait d’être utiles en changeant les choses de l’intérieur. En travaillant en lien avec les groupes de femmes, elles ont permis de faire le pont entre ceux-ci et les institutions, favorisant l’intégration des revendications féministes dans les programmes politiques.

On doit donc reconnaître que ces féministes réformistes, ou encore lobbyistes, ont su faire pression auprès des institutions tant de l’extérieur que de l’intérieur de leurs structures. Si le PLQ et le PQ ont, d’une certaine manière, répondu à plusieurs des revendications portées par les féministes, c’est principalement grâce aux pressions

⁹⁶ Claire Kirkland Casgrain est la seule élue au parlement de 1961 à 1976. Puis, bien qu’elles ne représentent pas un fort pourcentage, le nombre ne fera grimper dès les élections de 1976 (cinq élues en 1976, six en 1979, huit en 1981 et dix-huit en 1985) (<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>).

exercées par les groupes féministes lobbyistes ainsi qu'à la présence de femmes conscientisées à ces enjeux au sein des organisations nationalistes et politiques. Toutefois, comme l'explique Micheline Dumont, c'était évidemment dans l'intérêt de ces groupes d'intégrer les revendications féministes, considérant la grande place que les femmes occupent dans ces partis (entrevue Micheline Dumont 12 janvier 2018)

5.2.3. Les féministes et le milieu syndical

Bien qu'indirectement liés avec le mouvement nationaliste, nous croyons important de mentionner que les mouvements féministes sont aussi présents dans le milieu syndical.

“Il y avait vraiment ce qu'on a appelé l'oppression nationale. C'était quelque chose de vraiment vécu. Et puis, cette ébullition pour une société plus démocratique et plus moderne, elle ne venait pas de l'élite à l'époque, mais des gens qui constituaient la majorité de la population ; les travailleurs, le milieu syndical. Et le milieu syndical, à l'époque, était la “force de pointe. Le milieu syndical était combatif. Donc c'est comme si tu ne te posais pas la question, tout était comme fondu. Tu ne pouvais pas dire “moi je suis pour le droit des femmes, mais je suis contre l'indépendance”[...] Toutes les forces qui voulaient une société nouvelle allaient ensemble et se rejoignaient.” (Entrevue Martine Eloy 30 janvier 2018)

En effet, Martine Eloy nous rapportait comment les femmes au sein des syndicats faisaient pression pour la création de comités de condition féminine. Pourtant, cette ouverture n'allait pas du tout de soi. Les femmes ont dû se battre pour faire reconnaître leurs revendications et se faire finalement concéder ces comités. Les militantes syndicales entretenaient d'ailleurs plusieurs liens avec les membres des organisations féministes radicales et les femmes dans le Parti Québécois⁹⁷. Il y avait entre elles un rapport de partage au niveau des services, de la documentation, mais aussi au niveau

⁹⁷ Louise Harel explique d'ailleurs que c'est à travers ses différents engagements (étudiant, syndical et politique/souverainiste) qu'elle entend et développe ses revendications féministes. Il s'agit d'un cheminement, mais les différents cheminements de consciences s'entrecroisent. Entrevue Louise Harel Montréal, 8 janvier 2018

de l'organisation et de la formulation des objectifs pour les femmes dans le mouvement syndical. Ainsi, Claire Brassard et Louise Harel expliquaient qu'à travers leurs implications dans les différents mouvements (féministe, syndical et politique), les femmes se retrouvaient autour des enjeux communs (entrevue Claire Brassard 2 février 2018, entrevue Louise Harel 8 janvier 2018).

Louise Picard Thiboutot confirme d'ailleurs ces liens entre les femmes au sein des différentes organisations à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur des institutions. "J'ai nommé celles qui faisaient partie des comités avec qui je travaillais au PQ, mais en dehors des comités, il y avait des liens partout" (entrevue Louise Picard Thiboutot 25 janvier 2018). Il est donc possible de voir comment les femmes tissent des liens et développent des rapports de partage et de coopération à travers les différents mouvements. Louise Harel va jusqu'à dire qu'au Québec, ce qui est passionnant, c'est qu'il y a eu une interpénétration des mouvements. À travers les organisations, les femmes parlementaires, et même de tous les partis, parce qu'il y a eu énormément de collaboration au-delà des lignes de leur parti⁹⁸ (entrevue Louise Harel 8 janvier 2018).

5.3. Les féministes radicales et la lutte de libération nationale

Nous avons su montrer les différents rapports que développent et entretiennent les féministes réformistes avec le mouvement nationaliste et le projet d'indépendance du Québec. Le féminisme radical apporte toutefois quelque chose de profondément différent dans le champ de la lutte féministe puisqu'il s'inspire directement des

⁹⁸ Louise Harel explique son point en prenant l'exemple du dossier Morgentaler. La ministre de la santé libérale Thérèse Lavoie-Roux s'était fait demander par son parti de s'opposer à Marc-André Bédard qui avait annoncé qu'il n'y aurait plus de poursuite pour Morgentaler. Lavoie-Roux a décidé de ne pas s'opposer, en affirmant que ce n'était pas parce qu'elle était dans l'opposition qu'elle allait s'opposer. Puis, Harel raconte comment son projet de loi pour l'équité salariale a été appuyé par toutes les députées libérales de l'époque (Simone Forget, Lisa Frulla, etc.). "Le parlement était en feu ! Les hommes étaient tellement fâchés !" (entrevue Louise Harel, Montréal, 8 janvier 2018).

analyses des organisations révolutionnaires pour prendre conscience de leur oppression spécifique et développer leurs revendications.

5.3.1. Le FLF et le mouvement nationaliste

Comme nous l'avons vu dans le chapitre trois, plusieurs des femmes se retrouvant au Front de libération des femmes ont d'abord développé leur militantisme en réaction à un sentiment d'oppression coloniale et d'exploitation des Québécois et Québécoises. En effet, plusieurs de ces militantes se questionnent à savoir si elles sont d'abord femmes ou Québécoises, et vont conclure qu'en tant que Québécoises, elles sont doublement opprimées.

*"Pour l'indépendance, parce que nous sommes femmes, mais femmes québécoises et en tant que Québécoises nous sommes colonisées. Pour le socialisme, parce que même si l'exploitation de la femme est antérieure au capitalisme et même si cette exploitation ne se fait pas selon un mode capitaliste (plutôt selon le mode du servage), nous vivons quand même dans un système capitaliste et c'est ce système à qui utilise l'exploitation de la femme aujourd'hui."*⁹⁹

Cependant, si cette prise de conscience nationaliste et féministe montre une jonction possible entre les deux luttes, elle mène aussi à plusieurs tensions au sein du FLF.

Cette jonction entre l'oppression coloniale et l'oppression des femmes est si forte pour les féministes francophones du FLF qu'elles finissent par considérer la présence majoritaire des anglophones au sein de l'organisation comme de plus en plus problématique. Selon elles, même si la plupart des femmes anglophones de l'organisation sont des sympathisantes du mouvement de libération, celles-ci auraient tout de même une attitude colonisatrice vis-à-vis des francophones.

"Leur connaissance de l'anglais leur donne libre accès à tous les textes américains sur la libération des femmes et elles parachutent dans le groupe l'idéologie « Women's Lib » sans l'appliquer à la réalité québécoise. De

⁹⁹ FLF, « Bulletin de Liaison FLFQ », n° 2 (août 1971), dans QDI, p. 119.

plus, il nous semble urgent que les Québécoises francophones définissent entre elles les luttes qu'elles doivent mener dans le cadre de la lutte de libération nationale. Pour cette raison nous décidons l'exclusion des anglophones à la fin du mois de septembre." (O'Leary et Toupin 1982 p.19)

Les francophones en viennent donc à voter l'exclusion des anglophones du FLF en affirmant qu'il est nécessaire de se réunir entre elles afin de se donner un pays plus juste (O'Leary and Toupin 1982). Cette distanciation face aux femmes anglophones ne se fera pas seulement au sein du FLF, mais aussi face aux féministes du reste du Canada et des États-Unis. Lorsque, le 6 mai 1970, des femmes à travers le Canada organisent la « Caravane nationale pour l'avortement » à Ottawa afin de présenter une pétition de milliers de signatures pour le droit à l'avortement, les femmes du FLF refusent de participer sous prétexte de ne pas reconnaître l'autorité du parlement canadien (Dumont 2008 p.126).¹⁰⁰

En votant l'exclusion des anglophones et en refusant de participer aux activités pancanadiennes du mouvement de libération des femmes, le FLF prend une position claire en faveur de la lutte pour la libération nationale, comme en traduit son slogan : « Pas de libération du Québec sans libération des femmes, pas de libération des femmes sans libération du Québec. » (Dumont 2008 p.123). De plus, ces militantes mobilisent aussi les théories de la décolonisation qu'utilisent plusieurs nationalistes radicaux en se définissant comme "les esclaves des esclaves". C'est pourquoi elles considèrent qu'il est nécessaire d'envisager une collaboration étroite avec d'autres groupes politiques puisque leur propre libération passe aussi par la libération nationale qui ne peut se réaliser sans les femmes et les hommes (O'Leary and Toupin 1982).

Puis, en 1970, le FLF doit se positionner par rapport aux élections provinciales. Cet évènement, directement lié avec le mouvement nationaliste, suscite les premiers débats

¹⁰⁰ Elles affirment « Nous refusons d'aller manifester devant un parlement dont nous ne reconnaissons pas les pouvoirs qu'il s'arroe sur le Québec » FLF, « communiqué de presse », 8 mai 1970, Montréal, dans QDI, p. 71.

de fond sur la question identitaire dans le groupe : est-on d'abord femmes ou d'abord Québécoises? Malgré certains différends entre militantes, le FLF en arrive à un compromis en affirmant que les femmes de l'organisation ont la liberté de participer ou non à la campagne à titre individuel. Cette orientation prise par le FLF reflète bien l'ambiguïté dans la définition d'une position féministe radicale par rapport aux institutions politiques et au pouvoir politique (Maillé 1990)

On doit donc reconnaître que le Front de libération des femmes du Québec jette les bases du nouveau mouvement de libération des femmes au Québec, et ce, malgré sa courte durée. Ces féministes imposent non seulement une nouvelle remise en question de la condition des femmes québécoises, mais une remise en question de l'ensemble de la société québécoise. C'est pourquoi les luttes nationalistes, socialistes et féministes doivent joindre leur force pour la "libération totale" de l'ensemble des Québécois et Québécoises (O'Leary et Toupin 1982). Mills nous avertit toutefois que le FLF ne peut pas être considéré comme un simple appendice du mouvement révolutionnaire puisque, pour ces militantes, l'émancipation des femmes ne doit pas être une conséquence de l'indépendance du Québec, mais bien une condition nécessaire (Mills 2010). En effet, le FLF déclarait : "Nous considérons que les femmes ne pourront se libérer qu'à l'intérieur d'un processus de libération globale de toute la société. Cette libération ne sera possible qu'avec la participation entière et à tous les niveaux des femmes qui composent la moitié de la population québécoise."¹⁰¹. C'est dans cette même ligne de pensée qu'est créé le Centre des femmes.

5.3.2. Le Centre des femmes et le mouvement nationaliste

Le Centre des femmes suit d'abord les traces du FLF pour ce qui est de son "affiliation" avec le mouvement nationaliste. En reprenant leur slogan, elles joignent la lutte de libération des femmes avec la lutte de libération nationale. L'indépendance est

¹⁰¹ FLF, « FLFQ : Historique », été 1970, dans QDI, p. 66.

d'ailleurs un sujet grandement traité dans les publications du journal "QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!" qu'elles reprennent aussi du FLF. Il est toutefois clair pour elles que cette libération nationale n'est pas portée par le PQ, qu'elles ne considèrent pas comme un groupe de gauche.

Comme nous pouvons le lire dans leur première publication du journal, «la libération des femmes n'est pas une libération individuelle ou culturelle : la lutte de libération des femmes doit se faire dans le cadre de la libération nationale, sociale, économique, politique et culturelle. »¹⁰². Cependant, alors que les femmes acquièrent de l'expérience dans l'action politique à travers leurs implications dans les différents mouvements sociaux, les membres du Centre des femmes commencent à s'éloigner du mouvement nationaliste qu'elles associent au Parti Québécois (Brassard 1980).

Effectivement, Claire Brassard explique que le Parti Québécois s'impose de plus en plus comme alternative possible au gouvernement libéral à partir de 1970. Pour les militantes du Centre des femmes, le PQ glorifie la maternité et la famille nucléaire en plus de représenter l'instrument de la petite et la moyenne bourgeoisie canadienne-française. Si Mills écrit que les militantes du Centre des femmes ont commencé à confondre nationalisme et politiques du PQ (Mills 2010 p.198), Brassard affirme que ces féministes ont indirectement laissé le PQ s'appropriier la question nationale (Brassard 1980). Une chose est certaine, le Centre des femmes délaisse alors la lutte nationaliste au profit de la lutte pour la légalisation de l'avortement, et l'indépendance devient l'apanage quasi exclusif du PQ. Mills nous rappelle aussi que le Centre des femmes voit le jour dans une société où la gauche contestataire vivait une transition majeure. Le choc de la Crise d'octobre de 1970 et toutes les violences subséquentes (tant policières que terroristes) ont nécessairement influencé les organisations contestataires et révolutionnaires dans leurs stratégies politiques (Mills 2010 p.200).

¹⁰² "Lettre à nos camarades », QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!, vol. 1, n° 1, (novembre 1972), dans *FDII*, p. 18.

De plus, l'influence des mouvements marxiste-léniniste (ML) et de la lutte ouvrière se font de plus en plus sentir et modifient le discours du féminisme radical. Cette influence combinée avec la monopolisation du discours nationaliste par le PQ amène les féministes du Centre des femmes à se distancier de la lutte de libération nationale tout en se rapprochant des théories marxistes. Il y a une volonté d'organiser la lutte dans une perspective féministe et de la situer dans la lutte de tous les travailleurs contre le système capitaliste. Il y a donc à un passage d'une triple lutte du FLF : féministe, nationaliste et socialiste, à une double lutte du Centre des femmes : féministe et socialiste¹⁰³.

5.3.3. L'après 1975

Un nouveau souffle du mouvement féministe prend forme au Québec dès le milieu des années 1960. Si la Fédération des femmes du Québec est fondée en 1966, c'est surtout avec la manifestation du 29 novembre 1969 que commence le début de ce néo féminisme qui reste considérablement homogène jusqu'au milieu des années 1970. En effet, en s'inspirant des luttes révolutionnaires qui prennent place au Québec pendant les années 1960, le féminisme québécois intègre les thèmes du nationalisme dans sa lutte de libération, en revendiquant une triple lutte de libération ; libération des femmes, libération nationale et libération sociale. C'est d'ailleurs cette capacité des féministes québécoises à tenir des relations avec les différentes idées et mouvements, menant à l'articulation d'une lutte à plusieurs niveaux, qui fait leur particularité. Si on ne peut pas parler d'intersectionnalité en soi, Geneviève Pagé reconnaît que leur analyse traduit une compréhension multiforme de l'oppression et le début de ce qui aurait pu être une analyse intersectionnelle (Pagé 2012 p.214)

¹⁰³ D'où le glissement de slogan vers : pas de libération des travailleurs sans libération des femmes (Chartrand 1990).

Toutefois, dès le milieu des années 1970 le contexte social et politique est de plus en plus polarisé avec la montée du Parti Québécois sur la scène politique et l'arrivée des groupes marxiste-léniniste. Conséquemment à cette polarisation de la lutte révolutionnaire, on assiste à un éclatement du mouvement de libération des femmes. Si la plupart de ces nouvelles organisations sont toutes des produits du néo-féminisme québécois qui s'est développé dès la fin des années 1960, elles ont des orientations et des revendications distinctes, et elles entretiennent des rapports plutôt discrets, sinon absents, avec la lutte de libération nationale, à l'exception du *Regroupement des femmes québécoises*¹⁰⁴.

5.3.4. Le Regroupement des femmes québécoises

Cette initiative de trois féministes intellectuelles et nationalistes s'inscrit dans un courant différent. Andrée Lavigne était une militante très active au PQ jusqu'à son élection, en 1976, mais s'en éloigne rapidement ensuite puisque les réponses que donne le gouvernement face aux revendications des femmes ne font qu'agrandir son mécontentement. De son côté, Denise Lavigne était surtout active dans les mouvements syndicaliste et féministe. Si elle se définit comme indépendantiste, elle reste méfiante à l'endroit du PQ. Finalement, Andrée Yanacopoulo ne s'était encore jamais impliquée dans la politique malgré son nationalisme. Elle est déçue de la disparition du RIN, mais ne fait nullement confiance à René Lévesque pour réaliser l'indépendance (Yanacopoulos 2003).

Ainsi, ces féministes sont souverainistes puisqu'elles assument que la libération des femmes passe par une nouvelle société où les femmes seraient des citoyennes à part entière, le nouveau pays du Québec. La mise en place d'un comité référendaire afin "[...]d'élaborer une stratégie et des moyens concrets de pression en vue de faire inscrire ces priorités au débat référendaire." confirme le nationalisme de cette organisation (Yanacopoulo 2003). Mais comme mentionné plus tôt, elles refusent le nationalisme

¹⁰⁴ On assiste à un féminisme radical qui s'accorde à revendiquer l'autonomie de sa lutte, qui refuse de subordonner à quelque autre cause politique ou sociale que ce soit.

patriarcal du Parti québécois qu'elles considèrent être devenu un parti attrape-tout qui ne fait que reproduire le schéma du pouvoir mâle des vieux partis. Le RFQ sera d'ailleurs assez critique des femmes du Comité national de la condition féminine du PQ qui croient plus efficace de lutter à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti. Elles en viennent donc à la conclusion que

“ Le féminisme doit transcender toutes les autres idéologies ou lignes de parti. [...] Cette distance prise avec le nationalisme patriarcal constitue une de nos originalités par rapport aux groupes féministes précédents : bien que nationalistes, nous n'adhérons pas nécessairement aux postulats de base du PQ ” (Yanacopoulo 2003 p.15).

Nous sommes toutefois en désaccord avec cette affirmation puisque nous croyons que si le Front de libération des femmes ou le Centre des femmes se positionnent effectivement en faveur de la libération nationale, ces féministes ont aussi toujours été critiques du Parti Québécois. Ainsi, cet éloignement du RFQ par rapport au “nationalisme patriarcal” ne constitue pas une originalité par rapport aux groupes féministes précédents, mais bien une continuation. Les fondatrices du RFQ veillent tout de même à ce que les femmes fassent partie du projet d'indépendance afin d'empêcher la perpétuation du caractère patriarcal de la société québécoise.

Le RFQ est une organisation ayant eu, somme toute, peu d'influences. Pour ce qui est en lien avec le mouvement de libération, nous pouvons penser notamment à leur proposition d'inscrire le mot “femme” sur leur bulletin de vote lors du référendum de 1980. Cette recommandation est annoncée à la suite de la conclusion du comité référendaire à l'effet que les femmes doivent désormais se prendre en main et agir, mais n'aura que très peu de soutien. L'impopularité de cette proposition est due au désir de plusieurs militantes d'obtenir l'indépendance en dépit des blocages du PQ quant à la question des femmes. Pour elles, annuler leur vote serait contradictoire avec leur volonté d'être des citoyennes à part entière, puisqu'il favoriserait le NON.

Ainsi, le RFQ ne sait survivre au débat sur la position référendaire qui ne fait que cristalliser les divergences qui le minent depuis sa création. Pourtant, malgré sa courte durée, nous trouvons intéressant de voir comment cette organisation a su reprendre les revendications des féministes radicales en continuant de penser le féminisme et le nationalisme comme indissociables (Yanacopoulos 2003).

5.4. Le féminisme d'État ou l'institutionnalisation du féminisme

Tout comme le nationalisme, les relations qu'entretiennent les féministes avec les institutions sont multiples et complexes. Les organisations féministes réformistes font surtout des pressions sur le gouvernement afin de changer les lois, favoriser la présence des femmes au sein des postes de pouvoir, et elles sont pour la création d'organismes de consultations pour la promotion et la défense des droits et des intérêts des femmes. D'autres, appuyant les mêmes revendications, estiment qu'il est plus efficace de lutter à l'intérieur qu'à l'extérieur et vont donc opter pour faire pression au sein même des institutions. Ainsi, si la plupart de ces féministes égalitaristes applaudissent les réformes et les prises en charge de l'État, les féministes radicales dénoncent une récupération du féminisme dénué de son contenu "dangereux et subversif". (O'Leary et Toupin 1982; Brodeur et al. 1982).

En effet, comme l'explique Neveu, il y a toujours un danger de récupération du mouvement au profit des instances du pouvoir. Dans les groupes de pression comme les organisations féministes, il se crée des alliances avec d'autres mouvements, sociaux ou syndicaux par exemple, dans le but de mobiliser et d'influencer le pouvoir politique. Et si un parti politique comme le PQ peut représenter un bon véhicule pour amener les enjeux féministes au sein des institutions, il y a toujours un danger que le parti se réapproprie les causes en tentant de l'incorporer dans un projet plus englobant, pour toucher une base électorale plus large, ce qui dilue l'enjeu initial (Pelletier et Guérin 2000).

La Commission Bird dont il a été question plus tôt est un premier “succès” des féministes sur ce terrain institutionnel puisqu’elles arrivent à forcer l’utilisation des moyens de l’État pour étudier les conditions des femmes spécifiquement¹⁰⁵. C’est d’ailleurs dans les conclusions de cette commission que nous retrouvons la proposition de former un Conseil du statut de la femme (CSF). Les pressions féministes permettent aussi la mise en place de comités de condition des femmes dans les syndicats ainsi que l’incorporation de revendications féministes au sein du programme du Parti Québécois. Ainsi, pouvons-nous affirmer que le féminisme s’enracine dans les institutions, ou encore qu’il y a institutionnalisation du féminisme ? Mais surtout, ces gains représentent-ils vraiment des victoires du mouvement féministe québécois ou s’agit-il plutôt d’une récupération du féminisme au profit de l’État ?

Il y a une certaine polarisation face à cette question. Tant pour les féministes réformistes que radicales, les rapports à l’État et au Parti québécois au pouvoir seront multiples et complexes. Pour la majorité, l’État québécois est patriarcal et donc, il ne peut défendre les intérêts des femmes. Ainsi, plusieurs préfèrent mener une lutte politique en utilisant des méthodes alternatives en marge, tout en faisant pression sur les institutions. Pour d’autres, le sexisme de l’État serait en grande partie attribuable à l’ignorance et la faible présence des femmes à l’intérieur de celui-ci. Ces dernières croient que l’État peut agir comme acteur en mettant en place des politiques sociales pour réformer les législations discriminatoires et en augmentant la présence des femmes à l’intérieur des institutions. Finalement, d’autres vont carrément préconiser une attitude de rejet par rapport à l’État et le Parti Québécois qu’elles perçoivent comme un parti de bourgeois. En s’inspirant du marxisme, ces féministes rejettent tout compromis, ne voulant pas se satisfaire des “miettes” qui leur sont offertes, et croient

¹⁰⁵ C’est la première fois que l’on se penche uniquement sur la situation des femmes, et pas uniquement des femmes comme faisant partie d’un plus gros groupe (autochtones, canadiens-français, immigrants, etc.).

qu'il faut renverser les institutions pour aspirer à une société plus juste (Lamoureux 2001, O'Leary and Toupin 1982, Dumont 2008 chap.19).

Une chose est certaine, ces pressions, combinées avec les pressions externes des mouvements sociaux et institutionnels à l'international, dont la déclaration de l'année internationale de la femme en 1975 par l'ONU, favorisent l'intégration des femmes et des revendications féministes au sein des instances de pouvoir, la création d'un organisme étatique se concentrant exclusivement sur les enjeux féminins ainsi que la multiplication des études portant sur les questions des femmes.

CONCLUSION

Cette recherche s'est intéressée à la possible réciprocité entre les mouvements féministe et nationaliste au Québec pendant les années 1960-1970. En étudiant l'évolution des mouvements féministe et nationaliste au cours de ces années, nous avons tenté de montrer comment les mouvements sociaux représentent des espaces qui sont occupés par différentes tendances et organisations. Puis, à l'aide d'une analyse politique des rapports sociaux et politiques, nous avons cherché à savoir comment ces deux mouvements et leurs organisations développent différentes relations, dont certains d'interdépendances et de réciprocité. Plus précisément, nous avons défendu l'idée selon laquelle une partie importante du mouvement des femmes participe très étroitement au projet identitaire québécois.

Pour ce faire, nous avons d'abord entrepris une analyse politique de l'historiographie des mouvements nationaliste et féministe québécois en deux temps (chapitre 2 et 3). Dès le milieu du 20e siècle, les Canadien-nes français-es développent leur identité québécoise et prennent conscience de leur situation subordonnée et des pressions de l'impérialisme américain. Le nationalisme québécois a un donc un nouveau souffle et se départage selon deux options politiques. D'une part, on a un nationalisme qui s'appuie sur un projet de modernisation de la société québécoise et la création d'un État québécois. D'autre part se trouve un mouvement de libération nationale inspiré des théories de la décolonisation. La Révolution tranquille représente, entre autres, un amalgame de ces deux attitudes, combiné avec un contexte social effervescent inspiré des mouvements contestataires prenant forme à l'international.

C'est dans ce contexte qu'émerge aussi une nouvelle vague du mouvement féministe québécois dans les années 1960. Tout comme le mouvement nationaliste, le féminisme québécois se développe selon deux tendances. La première est réformiste puisqu'elle reprend la vision plus libérale des féministes suffragettes du début du 20e siècle en

réclamant une égalité entre les hommes et les femmes passant par une réforme des institutions. L'autre tendance féministe s'inspire surtout du marxisme et des luttes révolutionnaires pour penser l'oppression spécifique des femmes en remettant en question l'ensemble du système patriarcal, dont les institutions. Ainsi, la résurgence du nouveau mouvement féministe est liée aux conditions particulières d'une société en plein changement marquée par l'affirmation de l'identité québécoise.

Alors que plusieurs groupes révolutionnaires tendent à joindre le nationalisme et la lutte sociale, des féministes intègrent aussi les thèmes nationalistes à leur lutte de libération des femmes. Si les féministes réformistes de l'époque se divisent face au nationalisme, plusieurs féministes radicales se positionnent assez clairement en faveur de la libération nationale. Toutefois, l'éclatement du mouvement féministe dès les années 1970 ainsi que la convergence des forces nationalistes au sein d'un même parti, le Parti Québécois, transforment les rapports qu'entretiennent les féministes québécoises avec le mouvement nationaliste.

Tout au long du quatrième et dernier chapitre, nous avons su montrer la multiplicité des rapports existant entre les féministes et le mouvement nationaliste pendant les années 1960-1970. En nous appuyant sur les publications, la littérature ainsi que sur les entrevues menées avec des militantes féministes de l'époque, nous avons fait ressortir les éléments permettant de conclure à une possible réciprocité.

Tout en priorisant la lutte de libération des femmes, plusieurs femmes et organisations féministes y greffent leurs allégeances nationaliste et/ou socialiste. Cette double (et parfois triple) lutte est visible et centrale dans une partie du mouvement féministe radicale, mais aussi des réformistes dans une moindre mesure. Si la Fédération des femmes du Québec se veut une organisation apolitique et non partisane, nous avons tout de même constaté qu'une partie de ses membres étaient nationalistes et qu'elles souhaitaient ouvrir le débat sur la question référendaire, et ce, malgré les analyses

associant alors la FFQ au Parti libéral et au mouvement du NON. Les féministes réformistes étaient aussi actives dans les organisations nationalistes comme le Rassemblement pour l'Indépendance nationale dès 1960, et plus tard au Parti Québécois. Elles prennent leur place, développent des comités et parviennent à imposer leurs revendications et les intégrer dans les programmes des partis.

Dès 1975, la montée du Parti Québécois et l'éclatement du mouvement féministe radical vont encore venir transformer les relations entre les féministes et le mouvement nationaliste. Les féministes radicales commençaient déjà à prendre leur distance avec le projet national quasi exclusif au PQ. Pourtant, les femmes sont massivement présentes au sein du parti et elles s'impliquent activement dans le projet de souveraineté. Pour ces femmes, militer aux seins mêmes des institutions est ce qu'elles croient le plus efficacement pour changer la condition des femmes.

Si nous avons su nuancer les analyses de Lamoureux et Lanthier, l'objectif de notre mémoire n'était pas de défendre une mutualité ou une concordance entre le mouvement nationaliste et le mouvement féministe à tout prix. Nous souhaitons plutôt montrer qu'il n'existe aucune relation fixe dans l'histoire de ces deux mouvements, et que s'ils ont pu être en conflit, ils ont aussi su être en symbiose. Devant l'histoire de cohabitation entre ces deux mouvements, la santé du mouvement nationaliste défendue par le Parti Québécois et l'arrivée du nouveau joueur Québec Solidaire, nous pouvons nous demander si c'est vraiment la nature du nationalisme qui est problématique ou bien les formes que celui-ci peut prendre.

ANNEXE A

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS DU RIN

ANNEXE II- MEMBRES FONDATEURS DU RIN					
Nom	âge (approximatif)	occupation	domicile	scolarité	activités politiques ou para-politiques antérieures
D'ALLEMAGNE, André	31	rédacteur publicitaire	Montréal	universitaire	Alliance Laurentienne
BELLEMARE, Jacques	30	avocat	Montréal	universitaire	Alliance Laurentienne
BELLEMARE, Elisabeth	30	ménagère	Montréal	universitaire	nil
PREFONTAINE, Yves	25	poète et écrivain	Montréal	universitaire	nil
PREFONTAINE, Claude	25	comédien	Montréal	universitaire	nil
MACKAY, Suzette	30	rédactrice publicitaire	Montréal	universitaire	nil
DEPOCAS, Jean	30	écrivain	Montréal	universitaire	-
DEPOCAS, Mme J.	30	ménagère	Montréal	-	nil
THIBOUTOT, Yvon	25	comédien	Montréal	-	nil
PICARD, Louise	25	infirmière	Montréal	-	nil
DESORMEAUX, Jacques	20	assistant comptable	Montréal	-	Alliance Laurentienne
LECLERC, Jean-Denis	20	vendeur d'assurances	Montréal	-	Alliance Laurentienne
GOULET, Jean	20	ouvrier	Montréal	-	Alliance Laurentienne
PAQUET, Roger	45	hôtelier	Morin Heights	-	-
CHAPUT, Marcel	42	fonctionnaire fédéral (biochimiste)	Hull	universitaire	Alliance Laurentienne SSJB - OJC
SMITH, Bernard	30	instituteur	Hull	universitaire	-
DROUIN, Jean	30	fonctionnaire fédéral	Hull	-	-
PARIS, Jacques	30	fonctionnaire fédéral	Hull	-	-
LETELLIER DE SAINT-JUST Charles	30	avocat	Ottawa	universitaire	-
THERRIEN, Gérald	30	marchand	Hull	-	-

ANNEXE B

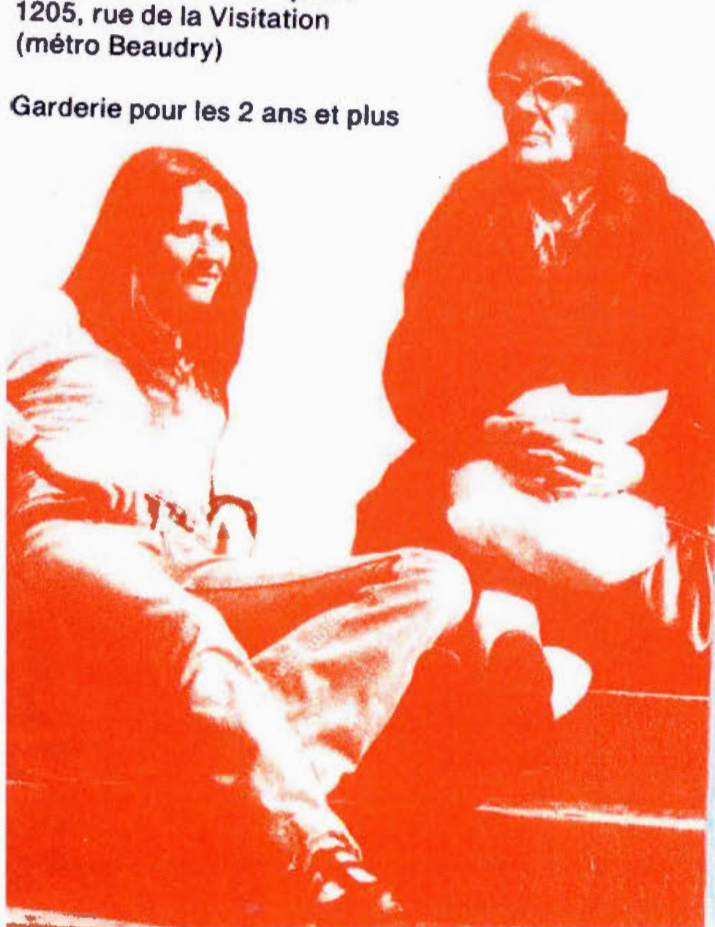
BROCHURE COLLOQUE « SOLITAIRES OU SOLIDAIRES »

Colloque sur la condition féminine
Parti Québécois
Région Montréal-Centre

SOLITAIRES OU SOLIDAIRES

Dimanche, 28 mars 1976
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1205, rue de la Visitation
(métro Beaudry)

Garderie pour les 2 ans et plus



ANNEXE C

BROCHURE COLLOQUE « SOLITAIRES OU SOLIDAIRES » (SUITE)

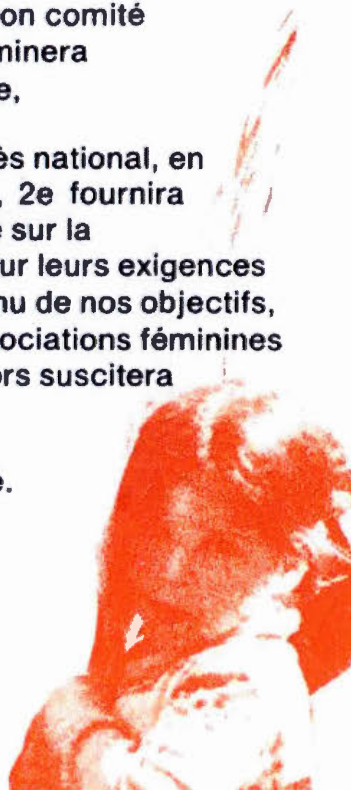
“Aujourd'hui un phénomène neuf est apparu: des femmes se battent et des femmes se rencontrent. Non plus pour garder ensemble leurs enfants ou pour s'avouer leurs difficultés, mais pour réfléchir, pour discuter, pour imaginer!”

Benoîte Groulx, *Ainsi-soit-elle*.

La région Montréal-Centre du Parti Québécois offre à toutes les femmes de la région de Montréal une journée de rencontre. Les objectifs en sont multiples. D'abord le colloque permettra à des femmes de se retrouver entre elles, pour soulever un certain nombre de problèmes regroupés à l'intérieur de six ateliers.

Par la suite, la région (par le biais de son comité sur la condition féminine) 1^{er} acheminera les diverses conclusions de la journée, sous forme de propositions, d'abord à son congrès régional, puis au congrès national, en vue d'amender le programme du Parti, 2^e fournira à l'aile parlementaire un dossier étoffé sur la situation des femmes de Montréal et sur leurs exigences précises, 3^e collaborera, compte tenu de nos objectifs, aux projets des autres groupes ou associations féminines extérieures au Parti Québécois, ou alors suscitera des actions communes.

C'est un pas en avant vers la solidarité.



BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, B. (1996). "Nationalism and feminism." *Women's studies international forum* 19(1-2): 181-182.
- Balthazar, L. (1986). *Bilan du nationalisme au Québec, l'Hexagone*.
- Balthazar, L. (1994). *Les nombreux visages du nationalisme québécois*, J.-M. Tremblay.
- Bienvenue, L. (2015). Thérèse Casgrain. La gauchiste en collier de perles. *Revue d'Histoire de L'Amérique Française*, 68(3/4), 411.
- Blom, I. (1995). "Feminism and nationalism in the early twentieth century: a cross-cultural perspective." *Journal of Women's History* 7(4): 82-94.
- Brassard, C. (1980). "Le référendum de mai et les groupes féministes." *L'impasse: enjeux et perspectives de l'après-référendum*, Montréal, Nouvelle Optique: 67-81.
- Brodeur, V., et al. (1981). "Le mouvement des femmes au Québec." Montréal, Centre de formation populaire.
- Cardinal, C. (2015). "Une histoire du RIN, Montréal", VLB, 508p.
- Chartrand, S. M. (1990). *Pionnières québécoises et regroupements de femmes: d'hier à aujourd'hui*, Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Clio, C. (1992). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*.
- Cockburn, C. (2015). *Le genre fait la guerre. Des femmes contre le militarisme et la guerre*. Paris, La Dispute: 125-159.
- Cohen, A. (2013). *Custom and politics in urban Africa: A study of Hausa migrants in Yoruba towns*, Routledge.
- Cohen, Y. (2000). "Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes." *Globe: revue internationale d'études québécoises* 3(2): 43-64.
- Cohen, Y. (2011). *Retour sur le droit de vote des femmes au Québec avant 1940. Le rôle du parti libéral. Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans*. v. éditeur.
- Cohen, Y. and F. Thébaud (1998). *Féminismes et identités nationales: les processus d'intégration des femmes en politique*, Programme Rhône-Alpes de Recherches en sciences humaines.
- Cohen, Y. and A. Yanacopoulo (1981). *Femmes et politique*, [Montréal]: Le Jour.
- Comeau, R. d., Ed. (2011). *Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans. Le bulletin d'histoire politique*. Montréal.

- Crenshaw, K. (1991). "Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color." *Stanford law review*: 1241-1299.
- d'Allemagne, A. (1974). *Le RIN de 1960 à 1963: étude d'un groupe de pression au Québec*, Montréal: Éditions l'Étincelle.
- d'Allemagne, A. and M. Rioux (1974). *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*, Eds. L'Étincelle.
- Daneau, M. (1966). Évolution économique du Québec 1950-1965. *L'Actualité économique*, 41(4), 659-692.
- De Sève, M. (1998). "Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue." *International journal of Canadian studies= Revue internationale d'études canadiennes*(17): 157-176.
- Descarries, F. (1998). "Le féminisme québécois contemporain: entre les pratiques et les discours." *Féminismes et identités nationales*. Lyon: Les chemins de la recherche, Programme Rhône-Alpes: 237-253.
- Descarries, F. (2005). "Le mouvement des femmes québécois: état des lieux." *Cités*(3): 143-154.
- Descarries, F. and C. Corbeil (1997). "Égalité, solidarité et survie: les pratiques du mouvement des femmes au Québec." *Nouvelles pratiques sociales* 10(1): 19-28.
- Dumont-Johnson, M. (2013). *Pas d'histoire, les femmes!: réflexions d'une historienne indignée*, Les Éditions du remue-ménage.
- Dumont, M. (2008). *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Remue-ménage.
- Dumont, M. (2011). *Politique active et féminisme. Les députées de l'Assemblée nationale. Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans*. v. éditeur.
- Dumont, M., et al. (2003). *La pensée féministe au Québec: anthologie, 1900-1985*, Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Dupuis-Déri, F. (2017). *Les mouvements sociaux au Québec et au Canada. La politique québécoise et canadienne: Acteurs, Institutions, Sociétés*. P.U.d. Québec. Québec: 301-327.
- Enloe, C. (1989). *Bananas, beaches and bases*, Pandora Press London.
- Fanon, F. (2002). "Les damnés de la terre (1961)." Paris: La Découverte.
- Ferretti, A. (2003). "Andrée Ferretti: La passion de l'engagement. Discours et textes (1964-2001), colligés et présentés par Michel Martin." Montréal, Lanctôt éditeur.
- Ferretti, A. and G. Miron (1992). *Les grands textes indépendantistes: écrits, discours et manifestes québécois, 1774-1992*, Montréal: L'Hexagone.
- Gagnon, A.-G. (2009). *Contemporary Canadian federalism: Foundations, traditions, institutions*, University of Toronto Press.

- Gagnon, A.-G. (2013). Québec: État et société, Québec Amérique.
- groupe de femmes de Montréal, U. (1971). Manifeste des femmes québécoises, Montreal: La Maison Reedition-Quehec.
- Gauthier, S. (2003). Laure Gaudreault (1889-1975) pionnière du syndicalisme enseignant. *Histoire Québec*, 9(1), 12-13.
- Guillaumin, C. (1992). Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature, Côté-femmes.
- Haase-Dubosc, D. (2004). "Comment repenser les féminismes dans un monde transnational?" *Histoire des femmes en situation coloniale: Afrique et Asie, XXe siècle*: 223.
- Hobsbawm, E. (1992). "Nations et nationalisme depuis 1780." Paris, Gallimard: 78.146-124.
- Kergoat, D. (1992). "À propos des rapports sociaux de sexe." *Revue M* 53(54): 16-20.
- Kergoat, D. (2000). "Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe." *Dictionnaire critique du féminisme* 2: 35-44.
- Kitsikis, D. (1971). "Le nationalisme." *Études internationales* 2(3): 347-370.
- Lafrance, X. (2017). Les systèmes partisans et l'organisation des partis politiques au Canada et au Québec. La politique Québécoise et Canadienne: Acteurs, Institutions, Sociétés. P. d. I. U. d. Québec. Québec: 267-296.
- Lamoureux, D. "Les ambivalences du féminisme québécois face au discours postcolonial." XIe congrès de l'Association française de science politique.
- Lamoureux, D. (1983). "Nationalisme et féminisme: impasse et coïncidences." *Possibles*, 8, 43 59.
- Lamoureux, D. (1986). *Fragments et collages: essai sur le féminisme québécois des années 70*, Éditions du Remue-ménage.
- Lamoureux, D. (2001). *L'amère patrie: féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, JSTOR.
- à
Lamoureux, D., et al. (1999). *Malaises identitaires: échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Montréal: Éditions du Remue-ménage.
- Lanthier, S. (1999). "L'impossible reciprocite des rapports politiques et ideologiques entre le nationalisme radical et le feminisme radical au Quebec, 1961-1972 (French text)."
- Maillé, C. (1990). "Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique." Montréal, Saint-Martin: 9.
- Maillé, C. (2000). "Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe." *Globe: revue internationale d'études québécoises* 3(2): 87-105.
- Maillé, C. (2001). "Les groupes de femmes et la question nationale au Québec." *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*: 145-152.

- Maillé, C. (2007). "Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois." *Recherches féministes* 20(2): 91-111.
- Maillé, C. (2011). Depuis cinquante ans à l'Assemblée nationale mais toujours loin de la parité. *Actions féministes pour l'élection de femmes. Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans.* v. éditeur.
- Marsolais, C.-V. (1992). *Le référendum confisqué: histoire du référendum québécois du 20 mai 1980*, VLB.
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*, Croquant (Éditions du).
- Matonti, F. and F. Poupeau (2004). "Le capital militant. Essai de définition." *Actes de la recherche en sciences sociales*(5): 4-11.
- McClintock, A. (2013). *Imperial leather: Race, gender, and sexuality in the colonial contest*, Routledge.
- Memmi, A. (1957). *Portrait du colonisé: précédé du Portrait du colonisateur*, Buchet/Chastel.
- Memmi, A. (1968). "Les Canadiens français sont-ils des colonisés?" *Portrait du colonisé*: 135-146.
- Mills, S. (2010). *The empire within: Postcolonial thought and political activism in sixties Montreal*, McGill-Queen's Press-MQUP.
- Mohanty, C. T. (1991). *Under western eyes - feminist scholarship and colonial discourse. Third World women and the politics of feminism*, Indiana University Press: 51-80.
- Mohanty, C. T. and A. Russo (1991). *Third world women and the politics of feminism*, Indiana University Press.
- Nareau, M. (2014). "Fanon, Cuba et autres Journal de Bolivie. L'Amérique latine à Parti pris comme modalité de libération nationale." *Bulletin d'histoire politique* 23(1): 126-138.
- Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte.
- O'Leary, V. and L. Toupin (1982). "Québécoises deboutte!".
- Ouellet, R. & Théry, C. (1982). *Québécoises deboutte! : Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)* par Véronique O'Leary et Louise Toupin. *Lettres québécoises*, (27), 70-73.
- Pagé, G. (2012). *Feminism à la Québec: Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*.
- Pagé, G. (2015). Est-ce qu'on peut être racisées, nous aussi? Les féministes blanches et le désir de racisation. Dans N. Hamrouni et Maillé C. (dir.). *Le sujet du féminisme est-il blanc ? Femmes racisées et recherche féministe* (p. 133-154). Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Pagé, G. (2017). *La démocratie et les femmes au Québec et au Canada. La politique québécoise et canadienne: Acteurs, Institutions, Sociétés.* P. d. l. U. d. Québec. Québec: 353-374.

- Pagé, G. (2017). *Le nationalisme chez les féministes québécoises: ouverture ou écran? Identité, communautés, résistances: cartographie critique des nationalismes UQÀM.*
- Paquin, S. (2001). *La revanche des petites nations: le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, vlb.
- Pelletier, R. & Guérin, D., (2000). Nouveaux mouvements sociaux et partis politiques au Québec : un défi organisationnel? *Politique et sociétés*, 19 (1), 135-161
- Pelletier, R. (1981). "Nicole LAURIN-FRENETTE et Jean-François LÉONARD (dir.), *L'impasse. Enjeux et perspectives de l'après-référendum.*" *Recherches sociographiques* 22(3): 419-420.
- Péloquin, M. (2007). *En prison pour la cause des femmes: la conquête du banc des jurés*, Éditions du Remue-ménage.
- Praud, J. (1998). "La seconde vague féministe et la féminisation du Parti socialiste français et du Parti québécois." *Politique et sociétés* 17(1-2): 71-90.
- Radio-Canada (1968). "Crise interne au RIN." Retrieved 23 mars, 2018.
- Renan, E. (1997). *Qu'est-ce qu'une nation?*, Fayard/Mille et une nuits.
- Tilly, C. (1984). "Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne." *Vingtième siècle. Revue d'histoire*: 89-108.
- Toupin, L. (2003). *Les courants de pensée féministe*, J.-M. Tremblay.
- Touraine, A. (1985). "An introduction to the study of social movements." *Social research*: 749-787
- TRUDEL, F. (2009). "L'ENGAGEMENT DES FEMMES EN POLITIQUE AU QUÉBEC: HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC DE 1966 À NOS JOURS."
- Vallières, P. (1969). *Nègres blancs d'Amérique*, Parti pris.
- Yanacopoulo, A. (2003). *Le Regroupement des femmes québécoises, 1976-1981: histoire*, Montréal: Éditions Point de fuite.